

Monsieur le Président de la République
en visite au ministère de la Défense nationale

L'Armée nationale populaire une véritable école supérieure de patriotisme



L'ANP déterminée à éradiquer les résidus terroristes



“

L'Algérie a triomphé du terrorisme et a développé une expérience toute singulière dans la lutte et la prévention contre ce fléau, tant sur le plan opérationnel que celui de l'adoption d'une approche inclusive et multidimensionnelle qui, aujourd'hui, représente un modèle pour les Etats et les sociétés qui œuvrent à se prémunir contre cette menace transfrontalière et transnationale»

”

Extrait de l'allocution de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha aux travaux du séminaire international intitulé «Géopolitique du terrorisme à l'ombre des nouvelles mutations mondiales» organisé au CNA, le 7 mai 2025.

L'ANP entièrement prête à relever tous les défis

Avec un sens aigu du devoir national et une conscience profonde des différents enjeux à relever, l'Armée nationale populaire continue, avec volonté et détermination, d'assumer ses nobles responsabilités dans la défense de notre Patrie et le renforcement de sa souveraineté et de son indépendance, prouvant ainsi, avec mérite, sa disponibilité, son professionnalisme et son efficacité dans l'accomplissement de ses nobles missions. Ses fils sont toujours prêts à relever tous les défis et à faire face à toutes les menaces, quelles que soient leur nature et leur source, n'ayant d'autre objectif que d'instaurer la sécurité et d'assoir les facteurs de quiétude dans toutes les régions de notre chère Nation. C'est ce qu'a souligné Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, dans son discours prononcé à l'occasion de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, le 9 octobre 2025, en déclarant: «*Notre armée est devenue redoutable car elle s'est adaptée aux conditions et à la doctrine de défense, aux guerres hybrides, aux guerres cybernétiques et à l'intelligence artificielle. Elle est aujourd'hui une école supérieure de patriotisme, de défense acharnée de notre liberté, de notre intégrité territoriale et de fidélité au message du 1^{er} Novembre 1954.*» Il a rappelé que «*nos frontières sont sûres grâce à la force et à la vigilance de notre armée qui défend l'intégrité du territoire national, sinon nous aurions été victimes de convoitises.*»

Les réalisations de l'Armée nationale populaire reflètent son engagement et sa disponibilité à se dresser en rempart imprenable face à quiconque tenterait de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre Nation et à la quiétude de notre peuple, conformément au pacte solennel dont elle a tenu à sauvegarder le message de nos valeureux aïeux et à préserver leur inestimable legs. Par cela, elle confirme la pureté de son essence, la noblesse de ses origines et l'authenticité de ses racines qui remontent à l'éternelle Révolution de Novembre. Ceci se reflète dans les résultats étincelants obtenus dans le domaine de la sécurisation de nos frontières nationales et de la lutte contre la criminalité organisée, notamment antiterroriste. L'ANP a fait le serment d'éradiquer les résidus de ce fléau pernicieux, de le couper à la racine et d'assainir notre terre sacrée de sa souillure, prouvant ainsi sa vigilance et sa bravoure, comme en témoigne l'opération qualitative récemment menée par ses unités dans le territoire de la 5^e Région militaire, qui a abouti à la neutralisation de sept terroristes et à la récupération de sept pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov ainsi que des quantités de munitions. Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, s'est rendu sur le site où il a procédé à l'inspection des unités militaires qui ont participé à l'opération et s'est enquis de son déroulement couronné de succès opérationnel. C'est là un message très significatif traduisant l'appréciation et la gratitude du Haut commandement pour les efforts acharnés déployés par les fils de l'Armée nationale populaire ainsi que tout le soutien moral mérité qui leur est apporté.

Par ailleurs, notre Armée nationale populaire, déterminée plus que jamais à suivre les évolutions intervenues dans les domaines de la défense et de la sécurité, poursuit sans relâche son

processus de modernisation et de développement, ayant franchi d'importantes étapes sur cette voie. L'ANP s'adapte aux exigences de l'étape actuelle, avec ses défis sécuritaires, technologiques et de développement, à travers une stratégie de défense solide basée sur des approches étudiées et globales des différents domaines, tenant compte de nos propres capacités et en veillant à être au diapason des mutations qui s'opèrent dans le monde. Elle accompagne également le projet de renaissance dans lequel s'est engagée, avec détermination et persévérance, l'Algérie nouvelle triomphante.

Dans ce contexte, dans un climat caractérisé par la sécurité, la stabilité, la sérénité et la quiétude, l'Algérie continue, à pas sûrs et avec une volonté de fer, de tracer son chemin ambitieux dans la bonne direction, sur des bases solides et justes, fondées sur la cohésion, l'homogénéité et l'unité, réalisant de réelles avancées et des sauts qualitatifs à différents niveaux et dans tous les domaines et secteurs : politique, économique, développement, social et diplomatique et dans le respect de l'engagement envers l'impératif de servir l'Algérie et de préserver sa sécurité, sa stabilité et sa souveraineté. Et ce, au grand dam de ses ennemis et malgré les coups bas des conspirateurs et de leurs laquais qui ne portent pas l'Algérie dans le cœur et tentent, par tous les moyens, d'entraver sa marche en avant et de contrecarrer son rôle leader aux plans régional et international. C'est ce qu'a souligné Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, lors de la même occasion, en déclarant : «*Les expériences tirées de l'Histoire ont démontré que les nations qui s'appuient sur leurs propres forces et ressources sont les plus à même de faire face aux menaces extérieures. Cela atteste que c'est en faisant corps que peuple, dirigeants et institutions de l'Etat forment la pierre angulaire pour construire la sécurité nationale et concrétiser la stabilité systémique de l'Etat. Dans ce sens, les choix stratégiques que vous avez adoptés, Monsieur le Président, au service d'un modèle de leadership du pays, basé sur une économie émergente, une armée puissante et un front interne solide, reflètent une approche rationnelle et clairvoyante, à même de permettre à notre pays de construire son avenir, en assurant une sécurité nationale pérenne, favorisée par la cohésion des institutions et la synergie des efforts, à la lumière d'une vision stratégique centrée sur les compétences nationales, ainsi que sur l'efficacité des structures de l'Etat, le tout au service de la Nation et des citoyens.*»

Enfin, dans une conjoncture internationale et régionale caractérisée par les perturbations et les tensions, à la lumière des complots et machinations fomentés contre notre pays, et malgré toutes les vaines et désespérées tentatives menées par ses ennemis, dérangés par notre pays qui avance sur la bonne voie, et par les traitres qui ont vendu leur patrie, leur âme et leur conscience à vil prix, l'Algérie restera fière et inexpugnable grâce à la conscience de son vaillant peuple et sa cohésion avec l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale. Une cohésion qui a donné maintes leçons et infligé défaite après défaite aux ennemis, garante du présent et de l'avenir de l'Algérie, et ce, en gage de préservation du legs de nos valeureux Chouhada, de fidélité au serment que nous avons fait à nos illustres aïeux qui ont consenti les plus grands sacrifices pour que l'Algérie vive libre, digne et souveraine■

1. Editorial

- L'ANP entièrement prête à relever tous les défis.

3. Activités du Président

16. Activités du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, CEM-ANP

18. Unités en action

- Neutralisation de sept terroristes à Tébessa.
- Bilan des opérations du mois de septembre 2025.

21. Activités militaires

30. Dossier

- Le Sahel en mutation. Construire la paix pour la prospérité.

53. Reportage

- Ecole des Cadets de la Nation de Blida. Voie d'excellence et de distinction.

56. A l'occasion

- Journée nationale de la presse. Des acquis stratégiques.

58. Cause sahraouie

- Mettre fin à l'occupation marocaine du Sahara occidental. Test décisif pour la crédibilité de l'ONU et de la communauté internationale.

60. Cause palestinienne

- Crimes sionistes contre le peuple palestinien. Entre génocide et incapacité du droit international.

62. Histoire

- Journée nationale de l'émigration.

64. Sport

- Sedjati : Tokyo le sacre, l'Algérie l'honneur. Djamel Sedjati, retour triomphal au pays.



Superviseur général
Monsieur le général d'armée
Saïd Chanegriha, ministre
délégué auprès du ministre de
la défense nationale, CEM-ANP

Responsable de la publication
Le directeur de l'information
et de la communication
général-major Mabrouk Saba

**Directeur du Centre
national des publications militaires**
Général Faouzi Bala

Chef de département rédaction

Colonel Ali Boucherba

Chef de département pré-presse

Lt-colonel Hamid Merah

Chef de département documentation et conservation
Lt-colonel Lamia Bendada

Réalisateur
PCA/ Abdelouahid Meziane
Sergent Slimane Chafa

Impression

EEPA

Tirage

20 000 exemplaires.

Editeur

Centre national
des publications militaires.

موم
المركز الوطني للطباعة
National Center of Military Publishing

Tél : (021) 65 44 02

Fax : (021) 65 44 32

E-mail : cnpm@mdn.dz

Site web : www.mdn.dz

Siège: Rue Bachir-Attar 1^{er} Mai. Alger. (Algérie).

Issn : 0419-4799





CONSEIL DES MINISTRES

Adoption du projet de loi de finances 2026

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé le 5 octobre 2025 une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et au débat du projet de loi de finances (PLF) 2026, de deux projets de loi portant institution de la médaille de l'Armée nationale populaire, de médailles militaires et d'un exposé sur le secteur de l'hydraulique.

Avant de donner la parole à Monsieur le Premier ministre pour présenter le bilan de l'activité du gouvernement lors des deux dernières semaines. Monsieur le Président de la République a donné, par la suite, les instructions, les directives et les orientations suivantes :

Projet de loi de finances 2026

Le Conseil des ministres a adopté le projet de loi de finances 2026, en tenant compte des orientations suivantes de Monsieur le Président de la République :

- Ne prévoir aucune augmentation qui accable le pouvoir d'achat du citoyen.
- Mettre en place un plan de modernisation et de développement des mécanismes d'action de l'Office national des statistiques (ONS) sur les plans structurel et technique.
- Créer des annexes de l'office couvrant les wilayas et les communes, afin que l'Etat ait une vision statistique basée sur la réalité de l'Algérie profonde.
- œuvrer à l'instauration d'une assiette fiscale non contraignante, mais plus efficace en termes de recouvrement, pour lutter contre l'évasion fiscale et les comportements négatifs dans le domaine de l'impôt.
- Faire en sorte que la prochaine loi de finances soit incitative à l'investissement et à la concurrence.
- Veiller à ce que la loi de finances ne prévoit pas des décisions sectorielles pour susciter l'admiration et à visées populistes, mais pour réaliser une valeur ajoutée et une faisabilité économique étudiée avec des résultats garantis.

Réalisation de cinq nouvelles usines de dessalement d'eau de mer

- Monsieur le Président a ordonné d'approfondir l'étude relative à la création de ces usines, en prenant en

considération les wilayas qui connaissent des perturbations dans la distribution d'eau.

- Il a également ordonné d'accorder la priorité aux villes à forte densité de population et connaissant le stress hydrique, notamment dans les Hauts Plateaux.

Approvisionnement en eau potable

- Monsieur le Président de la République a ordonné d'ajourner l'exposé et d'approfondir le contenu pour la prochaine réunion du Conseil des ministres.

- Monsieur le Président a insisté sur la nécessité que la distribution de l'eau dessalée depuis les nouvelles stations atteigne un rayon d'eau moins 250 km à partir des côtes, la décision de localisation de ces stations devant être prise lors du prochain Conseil des ministres.

- Il a insisté également sur la nécessité d'adopter la culture d'Etat envers nos concitoyens, à travers l'élaboration d'un calendrier étudié pour la distribution de l'eau et son application avec rigueur.

Projet de décret exécutif portant annulation du classement de parcelles de terres agricoles

- Monsieur le Président de la République a refusé que des terres agricoles soient détournées de leur vocation initiale pour la création de projets publics, instruisant le gouvernement d'adopter d'autres mécanismes pour trouver des assiettes foncières susceptibles d'accueillir ces projets, les terres devant être non arables.

Le Conseil des ministres a également adopté deux projets de loi portant institution de la médaille de l'Armée nationale populaire et de médailles militaires.

La réunion du Conseil des ministres a pris fin par l'adoption de décisions individuelles portant nominations et fin de fonctions à des postes supérieurs de l'Etat.■

Réunion du Haut conseil de sécurité



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé le 18 septembre 2025 une réunion du Haut conseil de sécurité.■

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF SUPREME DES FORCES ARMEES,
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE EN VISITE AU SIEGE DU MDN

L'ANP : véritable école supérieure de patriotisme



Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a effectué le 9 octobre 2025 une visite au siège du ministère de la Défense nationale où il a été accueilli par Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP.

N. Boukraâ Ph. :A. bougdah

Après l'écoute de l'hymne national et la présentation des honneurs militaires par les différentes formations des forces de l'ANP, Monsieur le Président de la République a salué ses hôtes, en l'occurrence Messieurs le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces et de la Garde républicaine, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, le commandant de la 1^{re} Région militaire, le

contrôleur général de l'armée, ainsi que les chefs des départements du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire.

Monsieur le Président de la République a, par la suite, prononcé une allocution à l'adresse des cadres et des personnels de l'ANP, diffusée par visioconférence à l'ensemble des Commandements de forces, des six Régions militaires, des grandes unités et des écoles supérieures déployés à travers l'ensemble du territoire national.

Monsieur le Président de la République a affirmé que l'Armée nationale populaire constitue aujourd'hui une véritable école supérieure de patriotisme et de défense de l'intégrité du territoire national. Monsieur le Président de la République a également souligné que le climat favorable à l'investissement qui prévaut aujourd'hui découle de la stabilité sécuritaire. Dans le même contexte, Monsieur le Président a rappelé le rôle essentiel que jouent l'ANP et les différentes institutions sécuritaires dans la lutte contre le fléau des stupéfiants, lequel vise à porter atteinte aux fondements de la société et à menacer sa jeunesse. Avant cela, Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, avait prononcé une allocution de bienvenue à l'attention de Monsieur le Président de la République, dans laquelle il lui a exprimé sa gratitude pour cette importante visite. Monsieur le général d'armée a souligné que les choix stratégiques adoptés par Monsieur le Président de la République au service d'un modèle de leadership du pays, fondé sur une économie émergente, une armée puissante et un front interne solide, reflétaient une approche rationnelle et clairvoyante : «Les expériences tirées de l'Histoire ont démontré que les nations qui s'appuient sur leurs propres forces et ressources sont les plus à même de faire face aux menaces extérieures. Cela atteste que c'est en faisant corps que peuple, dirigeants et institutions de l'Etat forment la pierre angulaire pour construire la sécurité nationale et concrétiser la stabilité systémique de l'Etat.

Dans ce sens, les choix stratégiques que vous avez adoptés, Monsieur le Président, au service d'un modèle de leadership du pays, basé sur une économie émergente, une armée puissante et un front interne solide, reflètent une approche rationnelle et clairvoyante, à même de permettre à notre pays de construire son avenir, en assurant une sécurité nationale pérenne, favorisée par la cohésion des institutions et la synergie des efforts, à la lumière d'une vision stratégique centrée sur les compétences nationales, ainsi que sur l'efficacité des structures de l'Etat, le tout au service de la Nation et des citoyens.»

Après avoir signé le Livre d'or, Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a quitté le siège du MDN où il a été salué par Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire■





ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AU SIEGE DU MDN

Le climat favorable à l'investissement découle de la stabilité sécuritaire

A l'entame de son allocution prononcée lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, Monsieur le Président de la République a adressé ses sincères félicitations aux personnels de l'Armée nationale populaire pour tous les efforts qu'ils déploient sous la supervision du Haut commandement de l'armée : «*Nous saluons hautement leurs sacrifices et leur professionnalisme dans l'accomplissement de leurs nobles missions de défense de notre Nation, de sa souveraineté et de l'intégrité de son territoire. Ces efforts ont permis de franchir des étapes considérables sur la voie de la construction de l'Algérie nouvelle victorieuse et d'avancer à pas sûrs et confiants vers le renforcement des facteurs de promotion stratégique de notre pays, avec tout ce que cela exige de dévouement, de sincérité et de sacrifice de la part des fidèles fils de l'Algérie, qui resteront à jamais loyaux envers le message de nos vaillants aïeux et ne ménageront aucun effort pour réaliser le rêve de nos vaillants Martyrs, ceux des résistances populaires, de notre glorieuse Révolution, du devoir national qui ont préservé l'Etat et son caractère républicain.*»

L'ANP s'acquitte parfaitement de son rôle

Concernant l'Armée nationale populaire, Monsieur le Président de la République a souligné son haut niveau de professionnalisme et sa reconnaissance internationale, attribuant ce mérite aux efforts colossaux des braves hommes de l'ANP mobilisés jusqu'à ce jour. Il a déclaré à ce propos que «*notre armée est devenue redoutable car elle s'est adaptée aux conditions et à la doctrine de défense, aux guerres hybrides, aux guerres cybernétiques et à l'intelligence artificielle. Elle est aujourd'hui une école supérieure de patriotisme, de défense acharnée de notre liberté, de notre intégrité territoriale et de fidélité au message du 1^{er} Novembre 1954.*»

S'agissant des différents fléaux, notamment le terrorisme, Monsieur le Président de la République a affirmé que l'ANP s'acquitte parfaitement de son rôle, exprimant sa gratitude à tous ceux qui accomplissent ces nobles missions.

Evoquant la contribution de l'ANP au renforcement du tissu industriel national, il a souligné qu'il visitait systématiquement le pavillon de l'Armée nationale populaire lors des différentes expositions nationales ou internationales, «*car chaque visite apporte du nouveau*». Il a précisé que le secteur du développement pris en charge par l'ANP, destiné à satisfaire ses propres besoins et,

éventuellement, à soutenir des pays amis, est aujourd'hui une source d'admiration, comme l'ont exprimé plusieurs chefs d'Etat ayant visité notre pays à l'occasion de la Foire commerciale intra-africaine. Ces derniers ont salué les réalisations de l'armée par une main-d'œuvre 100% algérienne, ainsi que le niveau de développement et de croissance atteint par l'Algérie. Et d'ajouter: «Je ne parle pas des uniformes et des chaussures, car l'Armée nationale populaire a dépassé cela depuis longtemps. Il s'agit aujourd'hui de moyens de défense.»

La Foire commerciale intra-africaine: un succès dépassant toutes les attentes

Monsieur le Président de la République a évoqué la succession de réalisations qui suscitent fierté et orgueil, des réalisations touchant tous les domaines parmi lesquels «*le succès éclatant de notre pays dans l'organisation de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), concrétisant ainsi la volonté sincère de l'Algérie de contribuer à l'intégration économique du continent.*» Il a rappelé que cette édition, précédée de trois autres (dont deux en Egypte), a dépassé toutes les attentes : «*Nous avons enregistré le plus grand nombre de participants, de visiteurs, ainsi qu'un record d'accords et de promesses d'accords. Alors que la précédente édition avait réalisé 41 milliards de dollars de transactions, nous avons cette fois atteint 48 milliards de dollars, dont 11,3 milliards de contrats conclus.*»

Il a ajouté que l'industrie algérienne s'ouvre aujourd'hui à l'Afrique avec assurance, et que désormais l'Afrique est l'hôte de l'Algérie: «*Tous les Africains sont venus chez nous et ont été agréablement surpris par le niveau de l'économie algérienne. Le résultat a été très positif et marque le début d'un engagement économique fort avec l'Afrique, si Dieu le veut.*» Monsieur le Président a indiqué aussi que les fabrications militaires ont suscité un grand intérêt.

Renforcement du développement économique et du caractère social de l'Etat

Abordant la question du développement, dans un contexte de croissance démographique soutenue, Monsieur le Président de la République a souligné que «*pour bâtir une économie forte et pérenne, il est impératif de diversifier les sources de richesse, ce qui nécessite d'abord de consolider la stabilité, car l'investissement et le*



travail productif ne peuvent se développer sans un environnement sûr et stable. Il a précisé que le pétrole demeure une ressource importante et que la recherche de nouveaux gisements se poursuit.

Concernant la consommation d'énergie, Monsieur le Président de la République a indiqué que nous consommons désormais ce que nous produisons, malgré l'augmentation annuelle de la production, ce qui représente le prix du progrès. Il a rappelé que 75% des Algériens vivent en zones urbaines, toutes alimentées en gaz naturel, et que cette consommation profite essentiellement aux citoyens. Il a également exprimé sa volonté de revoir les prix du gaz destiné aux industries, car il ne saurait être vendu au même tarif que celui fourni aux ménages, car on ne peut comparer le citoyen à l'usine à caractère commercial. Cette logique s'applique aussi à l'eau et aux autres ressources.

Monsieur le Président a réaffirmé la poursuite des efforts visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable, à créer des emplois, à renforcer l'éducation et à garantir les soins de santé pour tous. A ce titre, il a déclaré : «*Nous sommes un Etat social et nous ne renoncerons pas au message des Chouhada, qui ont pris les armes et sont tombés en martyrs pour bâtir un Etat social avant tout et libre, bien sûr, et la Constitution consacre ce principe.*»

Il a souligné qu'il est impossible d'abandonner ce rôle social, rappelant que la récente rentrée scolaire a vu la scolarisation de 12,2 millions d'élèves, un chiffre remarquable qui mérite d'être salué, en plus de la gratuité de l'enseignement. Le nombre d'étudiants universitaires atteint 1,83 million, auxquels s'ajoutent quelque 600 000 stagiaires dans les centres de formation professionnelle, soit près d'un tiers de la population engagée dans différents parcours d'enseignement supérieur ou professionnel. Concernant le logement, Monsieur le Président a réaffirmé son engagement à réaliser deux millions d'unités, dont un million et demi déjà livré et d'autres en cours de construction, traduisant ainsi une orientation claire vers la consolidation du caractère social de l'Etat. Il a rappelé que même les femmes au foyer dans les zones rurales et les personnes en situation de handicap ont bénéficié de leurs droits au développement, en plus de la révision des salaires et du maintien du pouvoir d'achat, précisant : «*D'autres augmentations sont prévues, notamment si des revenus supplémentaires deviennent disponibles pour le pays.*»

Poursuite de la lutte contre la corruption

Monsieur le Président de la République a assuré que les richesses du pays sont désormais distribuées de manière équitable, tout en affirmant une opposition ferme à toute forme de corruption ou d'ostentation. Il a réaffirmé que la lutte contre la corruption

constitue «*le fondement du développement national*», soulignant que l'expérience a prouvé qu'elle est le principal facteur de stabilité et de préservation des capacités de l'Etat.

Il a rappelé qu'auparavant l'Algérie dépensait près de 62 milliards de dollars par an en importations, contre environ 47 milliards après les élections de 2019, une baisse révélatrice des pratiques frauduleuses passées. Certaines transactions étaient enregistrées de manière détournée pour maintenir les fonds à l'étranger. Ces pratiques, a-t-il précisé, ont aujourd'hui cessé, même si quelques-uns persistent à se croire plus malins que l'Etat.

Dans le même contexte, Monsieur le Président de la République a indiqué que l'Etat s'est modernisé et que l'achèvement du processus de numérisation permettra de contrôler tout ce qui entre dans le pays, l'Algérie œuvrant à renforcer sa souveraineté et à protéger ses richesses et finances.

Il a également évoqué l'inauguration par le Premier ministre d'une nouvelle usine dans la wilaya de M'sila, autrefois contrôlée par des parties suspectes, ainsi que la réhabilitation de l'usine de Kotama, dans la wilaya de Jijel, désormais opérationnelle et couvrant entre 30 et 35% des besoins nationaux en huile. D'autres unités industrielles ont, elles aussi été totalement récupérées.

Concernant la restitution des fonds détournés, il a confirmé la récupération de près de 30 milliards de dollars et la poursuite de cette démarche avec détermination, estimant que la récupération de l'argent public est avant une «*nécessité nationale et morale*».

Donner un véritable élan à l'industrie nationale

Evoquant la situation de l'industrie nationale, Monsieur le Président a rappelé son déclin après avoir représenté 18% du revenu national dans les années 1970, pour chuter à 3% en 2019. Il a qualifié ce recul d'inacceptable, car l'effondrement industriel entraîne le chômage, le retard économique et la désertification industrielle, ainsi que d'autres fléaux découlant de la destruction de notre propre industrie.

Il a réitéré son engagement personnel à relever la contribution de l'industrie pour qu'elle atteigne au moins 12 à 13% du revenu national, rappelant que ce processus a été amorcé il y a trois à quatre ans, à travers l'attraction d'investissements et «*l'abandon des schémas économiques idéologiques inefficaces*».

Dans cette optique, Monsieur le Président a évoqué la promulgation de la loi sur l'investissement, adoptée sans compromettre la souveraineté nationale, mais avec davantage de souplesse et d'efficacité loin des idées qui ont ruiné notre économie. Il a affirmé : «*Grâce à Dieu Tout-Puissant et aux hommes qui dirigent ce pays et ont garanti sa stabilité, reposant sur l'Armée*

nationale populaire et les forces de sécurité, l'attractivité économique pour les investisseurs nationaux et étrangers s'est considérablement renforcée. Actuellement, 17 000 projets d'investissement sont à l'étude au niveau du guichet unique.» Monsieur le Président de la République a également insisté sur le fait que le «guichet unique est l'ennemi juré de la corruption, l'ennemi juré de la bureaucratie».

Il a également souligné que des investisseurs issus de tous les continents souhaitent aujourd'hui investir en Algérie, constatant l'amélioration notable du climat des affaires et la réduction des entraves bureaucratiques du fait que nous avons «éloigné l'administration et l'influence négative de la bureaucratie et des fléaux de l'investissement et de l'économie nationale». Il a conclu : «Notre économie figure désormais parmi les rares à être saluées par les institutions financières et économiques internationales, telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque européenne, la Banque africaine et d'autres qui louent la gestion de notre économie.»

Concernant le renforcement de la sécurité alimentaire, Monsieur le Président de la République a réaffirmé sa volonté de la préserver et d'atteindre l'autosuffisance dans un certain nombre de produits de base, afin de réduire la dépendance aux importations, non seulement dans le domaine agricole, mais également dans des secteurs industriels vitaux, au premier rang desquels figure l'industrie pharmaceutique.

Il a souligné qu'il avait tenu, dès la formation du premier gouvernement, à créer un ministère dédié à l'industrie pharmaceutique, conscient de l'importance de ce secteur pour soutenir la souveraineté sanitaire nationale. Il a déclaré : «Nous avons effectivement commencé à récupérer nos capacités de production et nous travaillons aujourd'hui à fabriquer localement les matières premières», en partenariat avec des pays amis, ce qui a permis de couvrir «plus de 74% de nos besoins nationaux en médicaments produits localement».

Monsieur le Président a également indiqué que l'Algérie est aujourd'hui «le premier pays africain à produire des médicaments pour le traitement du cancer, en plus de la production d'insuline», et ce, grâce aux initiatives lancées par le secteur privé, en collaboration avec des partenaires issus de pays frères et amis comme la Slovénie, avec laquelle un accord a été conclu pour développer et fabriquer des vaccins destinés à lutter contre des maladies africaines graves, telles qu'Ebola. A ce propos, il a déclaré : «Nous sommes très satisfaits du niveau atteint, malgré l'amertume ressentie en nous remémorant le déclin de l'entreprise publique Saidal, qui couvrait en 2003 près de 30% des besoins du marché national, avant que ce taux ne chute considérablement à seulement 3% en 2019, le reste ayant été compensé par l'importation.» Monsieur le Président a ajouté qu'une action de grande envergure est actuellement menée pour récupérer notre place dans ce secteur vital, en levant tous les obstacles qui entravent la production locale et en s'opposant aux politiques qui encouragent l'importation au détriment de la fabrication nationale.

La Jeunesse et les start-up au centre des préoccupations

Monsieur le Président de la République a affirmé que «250 000 jeunes diplômés des universités trouvent un emploi et dans le cas contraire, ils bénéficient de l'aide de l'Etat, à l'instar de l'allocation chômage». Il a également précisé que l'Algérie dispose aujourd'hui de ses propres réserves et n'a pas eu et n'aura pas recours à l'endettement. A ce propos, il a rappelé que «nous sommes aujourd'hui membre de la Banque des BRICS et l'un de ses plus grands contributeurs, ainsi que l'un des principaux participants à la Banque africaine». Abordant les grands projets, Monsieur le Président a évoqué la production de phosphate, précisant que

d'ici la fin de 2026, l'Algérie deviendra le premier pays producteur de phosphate avec environ 10 millions de tonnes par an, ainsi que d'urée, grâce à l'expansion de nos usines en partenariat avec nos frères omanais et d'autres pays amis. Il a déclaré à ce sujet : «Nous nous dirigeons vers des perspectives qui nous permettront de poursuivre notre marche économique et d'atteindre une nouvelle étape, où nous deviendrons un pays émergent au niveau des nations dont le revenu dépasse 400 milliards de dollars.»

Dans le même contexte, Monsieur le Président a expliqué que «malgré les pronostics négatifs, nous avons réussi à relancer notre économie, selon le classement de la Banque mondiale, et non selon un autre classement. Aujourd'hui, notre économie est la troisième d'Afrique, alors qu'elle se trouvait auparavant en bas du tableau». Concernant la production nationale, Monsieur le Président a assuré qu'il existe une «abondance sur les marchés» et que les fruits et légumes algériens commencent à être exportés, malgré certaines barrières imposées par des pays européens. Il a souligné que «nos revenus sont renforcés par l'agriculture, l'intelligence artificielle et les start-up».

Insistant sur le rôle de la jeunesse, il a déclaré : «Je me suis focalisé sur notre jeunesse depuis mon premier discours en 2019, car elle représente la majorité dans notre pays. Nous avons voulu créer une classe intègre et honnête, qui ne pratique ni la corruption ni le détournement. Grâce à Dieu, nous commençons à réussir, et il y a eu une réaction positive de la part de notre jeunesse, majoritairement universitaire, mais aussi de jeunes non universitaires..»

S'agissant des start-up, Monsieur le Président a rappelé que «personne n'est né avec de l'expérience ou du succès, tous ont commencé petits». Il a souligné que les tigres d'Asie se sont développés grâce aux start-up et à la jeunesse, précisant que ces entreprises ne relèvent plus du domaine social, mais constituent désormais une véritable activité économique. Il a ajouté : «Nous avons aujourd'hui des start-up cotées en Bourse, qui vendent leurs actions et créent des emplois pour leurs fondateurs comme pour d'autres, dans les domaines de l'électronique, de l'intelligence artificielle et d'autres secteurs. Nous avons commencé avec 2000 start-up de jeunes en 2019, et nous avons atteint aujourd'hui 10 000. Je me suis engagé à atteindre le nombre de 20 000 d'ici la fin du mandat, si Dieu le veut, ce qui constituera une base industrielle en intelligence artificielle et en recherche au service de la défense nationale, de l'économie et de l'industrie.»

L'Algérie est ciblée

Monsieur le Président a affirmé que l'Algérie continue de progresser malgré l'existence d'une frange hostile à son pays, mais que les citoyens constatent aujourd'hui un changement concret. Il a mis en garde contre les guerres menées contre l'Algérie, «la plus dangereuse étant celle qui cible notre jeunesse, notamment par l'inondation de l'Algérie de drogues afin de détruire l'avenir du pays consistant en sa jeunesse qui deviendra l'un des piliers économique et politique national.»

Il a précisé que «les ennemis de la Nation œuvrent à introduire ces poisons, et sans la vigilance de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité, la catastrophe aurait eu lieu». Il a révélé que «25 millions de comprimés psychotropes ont été saisis cette année, visant même les enfants, sans compter les drogues arrivant de nos frontières ouest et la cocaïne désormais produite dans certains pays africains, que l'on tente d'introduire en Algérie par la mer ou par les frontières Sud». Il a affirmé que «l'Algérie est visée, mais Dieu merci, l'armée et les services de sécurité demeurent l'œil vigilant du pays».



Conjoncture régionale et internationale

Concernant la situation régionale et internationale, Monsieur le Président a souligné que «les transformations rapides que connaissent les scènes régionale et mondiale nous imposent plus que jamais de renouveler notre détermination à relever les défis et à gagner les enjeux, en faisant preuve d'une conscience et d'une mobilisation exemplaires au service des intérêts suprêmes de la Nation». Il a rappelé que «nos frontières sont sûres grâce à la force et à la vigilance de notre armée qui défend l'intégrité du territoire national, sinon nous aurions été victimes de convoitises».

A propos du Sahel, Monsieur le Président a expliqué que, malgré les tensions, «nous n'avons pas encore atteint le point de non-retour avec nos frères du Sahel», exprimant l'espoir que «la conscience reviendra, que le bon voisinage sera préservé et que l'on se rappellera que nous étions frères, partageant entraide et solidarité dans les bons comme dans les mauvais moments». Il a appelé à «ne pas écouter ceux qui cherchent à semer la discorde et la haine contre l'Algérie, car ils partiront et nous resterons voisins».

S'agissant de la Libye, Monsieur le Président de la République a affirmé que l'Algérie ne s'est jamais immiscée dans ses affaires internes, précisant : «Dès l'ouverture du dossier libyen, nous avons plaidé pour la tenue d'élections, et aujourd'hui, Dieu merci, nos frères libyens eux-mêmes réclament des élections. Leur réussite permettra de restaurer la cohésion nationale libyenne et le retour de la Libye dans les rangs maghrébin, africain et arabe.»

Concernant la Tunisie sœur, il a souligné que les relations «sont excellentes, Dieu merci, nous entretenons un voisinage exemplaire».

Monsieur le Président a rappelé que différents pays œuvrent à renforcer leur défense et leur économie, soulignant que «la puissance économique et la puissance militaire vont de pair. Un pays qui veut préserver son indépendance et celle de ses positions doit être fort économiquement et militairement».

Aussi, Monsieur le Président a affirmé : «Pour la première fois, la cause palestinienne a trouvé un ardent défenseur au Conseil de sécurité, ce qui est un honneur pour l'Algérie, pour nos Chouhada et pour nos positions.» Il a ajouté que «pour avoir de telles positions, il faut maîtriser son alimentation, son indépendance et ses dépenses, et ne pas tendre la main en cas de besoin», insistant sur l'importance de la force intérieure sur les plans économique, militaire et sécuritaire. Monsieur le Président de la République a indiqué qu'«il existe des perspectives pour la fin du génocide en Palestine», rappelant «le drame vécu quotidiennement par les enfants, les femmes et les personnes âgées, victimes d'un massacre sans précédent dans l'histoire de l'humanité». Il a ajouté : «Le monde entier s'est mobilisé et, si Dieu

le veut, la solution sera proche. Les sacrifices des Martyrs représentent en réalité un acte de dévouement pour l'indépendance de la Palestine.»

Il a souligné que «notre position n'a pas changé et ne changera pas. Notre conviction est que l'Etat palestinien constitue la seule solution. Tant qu'il n'existera pas d'Etat palestinien conformément aux frontières de 1967, avec Al Qods-est comme capitale, il n'y aura pas de solution. Le peuple palestinien doit avoir son Etat, c'est ce que nous revendiquons.»

Evoquant la proclamation de l'Etat de Palestine à Alger, Monsieur le Président a précisé que «l'Algérie n'a jamais hésité, ni marchandé et qu'elle n'attend ni récompense ni remerciement pour son soutien à la cause palestinienne», soulignant que «ce soutien est un devoir dicté par le message de nos Martyrs. Nous le disons à l'ami comme au non-ami : nous sommes avec la Palestine qu'elle ait tort ou raison.»

Concernant le Sahara occidental, «dernière colonie d'Afrique», Monsieur le Président a affirmé qu'il s'agit d'une question de décolonisation inscrite aux Nations unies, souhaitant que «nos frères sahraouis puissent exercer leur droit à l'autodétermination». Il a indiqué que le peuple sahraoui veut son indépendance et que «la solution que le peuple sahraoui acceptera est celle que nous accepterons, sans surenchère ni imposition de solutions extérieures», soulignant que de grandes puissances cherchent à résoudre le problème. Il a rappelé que la fermeture des frontières avec le Maroc n'est pas liée à la question sahraouie mais à d'autres raisons.

S'agissant des pays du Golfe, Monsieur le Président a indiqué qu'«à l'exception d'un seul pays, nos relations sont excellentes avec les autres, à l'instar de nos frères saoudiens, koweïtiens, qataris et omanais, et nous entretenons aujourd'hui une coopération intense avec eux».

En conclusion, Monsieur le Président de la République a exprimé sa profonde gratitude et sa reconnaissance aux personnels de l'Armée nationale populaire pour les efforts colossaux qu'ils déploient dans la protection de la Nation et la préservation de sa sécurité. Il a affirmé que «le niveau économique atteint aujourd'hui est le fruit de la grâce divine, des sacrifices des hommes de l'armée et des services de sécurité, ainsi que de notre jeunesse qui a compris que la témérité ne mène à rien et que la stabilité dont nous jouissons est une bénédiction de Dieu, ayant permis à l'Algérie de préserver son attractivité économique et touristique». Il a conclu : «Qu'Allah protège notre armée et nous protège tous, en particulier les militaires déployés le long de nos frontières dans des conditions difficiles, indiquant qu'à partir de 2026, nous entrerons définitivement dans une phase de modernisation électronique complète du pays et de l'Armée nationale populaire, afin de renforcer nos capacités de défense et de maintenir notre armée redoutable» ■



**ENTREVUE PERIODIQUE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
AVEC LES REPRESENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE**

L'Algérie enregistre des résultats positifs à tous les niveaux

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a accordé, le 26 septembre 2025, une entrevue périodique aux représentants de la presse nationale, durant laquelle il a évoqué nombre de questions nationales et internationales.

Monsieur le Président de la République a souligné que «l'Algérie est sur la bonne voie, c'est pourquoi elle est ciblée par certaines parties qui redoutent l'autonomie qu'elle a réalisée et le rétablissement de ses rôles centraux au double plan régional et international», mettant en garde contre les voix qui s'emploient à répandre les rumeurs et à semer le doute parmi les citoyens.

Lancement d'un dialogue national inclusif

En réponse à une question sur sa précédente annonce concernant le lancement d'un dialogue national inclusif à la fin de l'année en cours et au début de l'année 2026, Monsieur le Président a indiqué que «le lancement du dialogue national est tributaire de la manière dont il sera organisé pour permettre à tout un chacun de s'exprimer, en vue de bâtir une République forte et démocratique sans désordre». «La consolidation de l'Algérie sur les plans sécuritaire et économique constitue le cœur même de l'action de l'Etat, tandis que la gestion des affaires politiques internes repose sur le débat des idées proposées», a-t-il souligné, ajoutant que cette gestion, à travers le dialogue escompté, pourrait «aboutir à d'autres projets politiques et c'est autour de cela que s'articulent les discussions».

Monsieur le Président de la République a précisé que le travail est en cours pour la «révision de la loi électorale actuelle, dans certaines de ses dispositions techniques, sans toucher à ses clauses fondamentales qui réprimant et sanctionnent la fraude ainsi que l'achat des consciences et des voix».

Concernant les prochaines élections législatives et locales, Monsieur le Président de la République a souligné qu'«elles seront organisées dans les délais prévus, soit après expiration du mandat des assemblées populaires nationales et locales élues».

Poursuite de la consolidation des acquis sociaux

Monsieur le Président de la République a rappelé que l'Algérie a enregistré des résultats positifs à tous les niveaux, mettant en avant les acquis réalisés sur le plan social où «un tiers de la population bénéficie aujourd'hui de la gratuité de l'enseignement,

tandis que l'Etat prend en charge la catégorie des chômeurs à travers une allocation». Il a réaffirmé son engagement à mettre en place «à partir de l'année 2026, de nouvelles augmentations de salaires, de la bourse des étudiants et de l'allocation chômage, des revalorisations qui pourraient également inclure les pensions de retraite, en fonction des moyens de l'Etat». Il a affirmé à ce propos qu'il «demeure attaché aux engagements qu'il a pris envers le peuple algérien. La distinction entre promesses et engagements est claire. Mes engagements sont consignés par écrit et seront appliqués», ajoutant que «l'objectif de toutes ces mesures est d'améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens, une amélioration que les Algériens perçoivent déjà».

Généralisation de la numérisation : nécessité incontournable

«La numérisation doit être finalisée d'ici à la fin de l'année, sinon je prendrai des mesures radicales», a affirmé Monsieur le Président de la République. Il a qualifié ceux qui redoutent la numérisation de «chauves-souris qui aiment travailler dans l'ombre», soulignant que «celui qui agit avec intégrité n'a pas à craindre les chiffres». A ce propos, il a relevé l'absence parfois de données réelles et précises, ajoutant : «C'est pour cette raison que j'ai pris des décisions politiques courageuses, car elles vont dans l'intérêt du citoyen.»

A pas sûr vers l'autosuffisance

Concernant l'Agriculture, il s'est dit convaincu qu'elle «a dépassé les pratiques traditionnelles et s'appuie désormais sur la technologie et la modernisation», soulignant la nécessité d'un «renouveau dans le secteur, car l'agriculture est une science en soi et un secteur qui obéit à des techniques précises». Et d'ajouter : «Il est nécessaire de voir émerger une nouvelle génération d'agriculteurs utilisant les techniques modernes pour répondre aux besoins du pays et atteindre l'autosuffisance.» Monsieur le Président a indiqué que l'Algérie a franchi de grands pas vers la réalisation de l'autosuffisance dans plusieurs filières, notamment celle du blé, et ce, grâce à des projets nationaux et d'autres projets innovants avec des partenaires d'Italie, du Qatar, d'Arabie saoudite et d'autres pays. Il a, dans ce cadre, rappelé qu'il s'était engagé à atteindre l'autosuffisance en blé dur, soulignant que le bilan préliminaire laissait présager que cet objectif serait atteint au terme de la collecte des données relatives à la dernière campagne moisson-battage.

Monsieur le Président de la République a également évoqué l'importance de «Baladna» avec le partenaire qatari pour la production de poudre de lait, dont les travaux devraient s'achever

fin 2028. Ce projet a été lancé pour répondre à la forte demande locale en lait, au lieu de recourir à l'importation, ainsi que l'ouverture de perspectives pour d'autres projets de même envergure avec des partenaires étrangers.

A une question relative au lancement par l'Algérie du Fonds de financement des start-up et des jeunes innovants à l'échelle africaine, au terme de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine IATF (4 - 10 septembre 2025), Monsieur le Président de la République a précisé que cela s'inscrit dans le cadre du rôle de leader de l'Algérie en Afrique. Il a souligné que certains pays africains ne disposent pas des moyens nécessaires pour accompagner les jeunes, c'est pourquoi l'Algérie ne souhaite pas priver le continent des capacités dont elle dispose en matière de formation et de création de richesse, ajoutant que nous avons pris en charge 30 start-up et cela ne nous coûte pas beaucoup.

Monsieur le Président a indiqué que la main de l'Algérie est tendue, sans attendre rien en retour, contrairement à certains pays qui accordent leur aide et exigent une contrepartie, rappelant que l'Algérie a formé 65 000 étudiants originaires de pays africains et que la politique menée ces dernières années a permis de passer de 200 à plus de 10 000 start-up aujourd'hui, dont certaines sont entrées en bourse et d'autres ont apporté des contributions importantes au secteur de l'industrie automobile, ce qui témoigne de la capacité des start-up algériennes à se hisser au rang mondial.

Mesures strictes pour consolider et protéger l'économie nationale

Monsieur le Président de la République a estimé que la situation économique du pays est sur une tendance «ascendante». Il a affirmé que la politique actuelle de l'Algérie vise à créer un équilibre entre les importations et la production locale pour répondre aux besoins nationaux en divers produits, notant que l'effort n'a rien à voir avec l'austérité. Il a précisé que par le passé, le pays connaissait «une anarchie dans l'importation», qui avait causé l'épuisement du Trésor public en devises sans que la situation ne s'améliore, précisant que la nouvelle politique a pour objectif de créer un équilibre entre l'importation et la production locale. S'agissant des mesures visant à renforcer la valeur du dinar, Monsieur le Président a insisté sur l'importance du contrôle de l'inflation et des prix pour rehausser la valeur de la monnaie nationale, tout en soulignant la nécessité d'éradiquer le dinar parasite, ce qui contribuera à la revalorisation du dinar réel. Il a également mis en exergue l'importance de la généralisation du paiement électronique, encore confronté à une résistance acharnée, soulignant que la théâtralisation des fonds en dehors des banques et circuits officiels figurent parmi les causes de l'inflation, avec un impact direct sur la classe moyenne. Concernant l'inflation, il a déclaré : «Aujourd'hui, je peux dire avec fierté et honneur pour les Algériens et les Algériennes qui ont contribué à cette réalisation que l'inflation est tombée en dessous de 4% atteignant 3,8%, alors que les principaux pays connaissent une inflation à deux chiffres. Cela représente une baisse de plus de moitié par rapport au niveau d'inflation en Algérie après la pandémie de Covid-19, où il dépassait 9%», a ajouté Monsieur le Président de la République, notant que «les prix des produits alimentaires de première nécessité sont désormais à la portée des Algériens, y compris les légumes hors saison».

Par ailleurs, Monsieur le Président a indiqué que «les réserves de change sont en amélioration, en dépit du recul des cours du pétrole, couvrant ainsi les importations du pays pour une durée d'une année et cinq mois, voire une année et demie».

La diplomatie algérienne retrouve son éclat

Monsieur le Président de la République a salué la diplomatie algérienne et les performances réalisées, notamment au sein du

Conseil de sécurité des Nations unies, affirmant qu'elle «est sur la bonne voie», soulignant que «ce qu'elle a réalisé au sein du Conseil de sécurité honore l'Algérie».

Il s'est dit satisfait des réalisations de la diplomatie algérienne en Afrique ou dans le monde, relevant qu'elle «a commencé à s'améliorer depuis l'arrivée de M. Ahmed Attaf, grâce à sa maîtrise des dossiers et à sa connaissance des personnes». Il a, en outre, ajouté qu'il s'employait personnellement à «définir les priorités par rapport à certains pays et aux orientations», soulignant que «la diplomatie algérienne a retrouvé son éclat» et que les réalisations accomplies au sein du Conseil de sécurité «honorent l'Algérie et honorent le ministère des Affaires étrangères».

A l'occasion, il a annoncé avoir signé un décret en vertu duquel est attribué l'Ordre du mérite national au représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, qui lui a été remis à New York.

Evoquant les victoires et nouveaux acquis réalisés par la diplomatie algérienne, notamment en faveur de la cause palestinienne, depuis l'entame du mandat de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, Monsieur le Président de la République a souligné que «le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne était fondé, dès le début, sur l'établissement d'un Etat palestinien, chose que j'ai soutenue personnellement à l'ONU et dans plusieurs rencontres internationales et même lors de mes visites officielles. Il n'existe pas de solutions à cette question autres que celle fondée sur l'établissement d'un Etat palestinien sur les frontières de 1967 avec El Qods echarif pour capitale et l'illusion du Grand Israël relève de l'absurde», a-t-il martelé.

Il a rappelé dans ce contexte que le Sommet arabe tenu en Algérie en 2022 «était basé sur ce même principe et sur la réorganisation des rangs palestiniens pour sortir avec une Organisation de libération de la Palestine forte, en tant que seul représentant légitime des Palestiniens», ajoutant : «Nous avons introduit la cause palestinienne à l'Assemblée générale des Nations unies. 143 Etats ont voté l'année dernière en faveur de l'admission de la Palestine en tant qu'Etat de plein droit et membre à part entière de l'ONU, des voix neutralisées par un veto qui est utilisé jusqu'à ce jour». Sur la possibilité de l'Algérie d'obtenir un jour la qualité de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, Monsieur le Président a déclaré que «ce n'est pas impossible, que ce soit pour l'Algérie, le Nigeria, l'Afrique du Sud ou l'Egypte, pays frère», réaffirmant «la nécessité de réformer les Nations unies afin que l'Afrique dispose d'au moins 10 sièges au Conseil de sécurité, dont trois permanents». A ce propos, il a rappelé que l'Algérie a été élue au Conseil de sécurité pour la 4e fois, ce qui ne s'est pas produit pour aucun autre pays.

Monsieur le Président de la République a également évoqué les relations de l'Algérie avec son environnement régional, notamment la Mauritanie et la Tunisie, qu'il a qualifiées de solides, affirmant que l'Algérie poursuit ses efforts pour aider ses frères en Mauritanie, notamment à travers la reconstruction de certaines structures sanitaires et non sanitaires, au mieux des intérêts des deux peuples.

Les relations entre l'Algérie et la Tunisie, pays frère, sont «fortes et solides», a affirmé Monsieur le Président, estimant que tout ce qui se dit sur ces relations n'est que «chahut».

A une question sur l'espoir de voir l'Afrique se débarrasser des conspirations et des ingérences étrangères, Monsieur le Président a précisé que «les choses sont entre les mains des Africains eux-mêmes». Concernant l'agression sioniste contre le Qatar, Monsieur le Président a réitéré sa condamnation de cet acte, le qualifiant d'«attaque contre la nation arabo-musulmane tout entière et de crime envers ce pays».



MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PRESIDE L'OUVERTURE D'UNE RENCONTRE AVEC LES OPERATEURS ECONOMIQUES

«Un Etat fort est celui qui dispose d'une économie forte, d'une armée forte et d'un peuple conscient et nationaliste»

Monsieur le Président de la République a souligné, le 2 octobre 2025, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à l'ouverture d'une rencontre avec les opérateurs économiques pour conforter le succès de la 4^e édition de l'IATF, le renforcement de la présence algérienne sur le continent africain, en exhortant les opérateurs économiques, publics et privés, à honorer leurs engagements au niveau national et envers les partenaires étrangers, affirmant que la crédibilité de l'Etat est au-dessus de toute autre considération.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement, ainsi que d'opérateurs économiques, d'investisseurs, d'organisations patronales et d'organismes et entreprises publics et privés.

Renforcement de la présence algérienne sur le continent africain

Monsieur le Président de la République a souligné que cette manifestation «a été une véritable opportunité pour les opérateurs économiques d'Afrique et d'ailleurs de découvrir l'Algérie», précisant qu'ils ont trouvé dans notre pays un climat d'investissement propice «*dont nous commençons à récolter les fruits, et ce, grâce aux industriels et aux jeunes entrepreneurs porteurs de projets*». Il a rappelé que les objectifs tracés consistent essentiellement à assurer la qualité et la compétitivité du produit algérien, d'autant plus que les pays africains «savent désormais que le produit algérien est de qualité», soulignant que l'Algérie mise sur une économie compétitive, exempte de contraintes bureaucratiques et axée sur les start-up, domaine où l'Algérie est devenue un leader au niveau africain.

Monsieur le Président de la République a cité, à cette occasion, les filières dans lesquelles l'Algérie a réalisé de grands progrès, telles que les industries agroalimentaires, la production

pharmaceutique, les produits chimiques et l'électroménager, soulignant que ces avancées constituent un stimulant pour redoubler d'efforts afin d'accroître la valeur des exportations hors hydrocarbures.

Le succès de l'IATF 2025 qui était «exceptionnelle» par rapport aux éditions précédentes ne peut passer inaperçu car constituant un nouveau départ vers une autre étape où les opérateurs économiques seront les principaux acteurs, a estimé Monsieur le Président de la République qui a affirmé que l'IATF avait dépassé toutes les attentes, avec 48,3 milliards de dollars de contrats conclus dont 11,4 milliards de dollars au profit de l'Algérie, outre des contrats en cours de négociation d'une valeur de 11,6 milliards de dollars.

Monsieur le Président a précisé que cet exploit avait été réalisé grâce à des compétences et des expertises algériennes, plaçant ainsi l'Algérie en pole position pour accueillir des événements économiques à dimension régionale et internationale, d'autant plus que cet évènement a été largement suivi en Afrique et dans le monde.

Succès de l'IATF : fruit d'une mobilisation collective de tous les secteurs et partenaires étrangers

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a affirmé que le succès de la 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) était le fruit d'une mobilisation collective de tous les secteurs et des partenaires étrangers, soulignant que «*les transactions réalisées sont le fruit d'une mobilisation collective ayant attiré les acteurs économiques et les partenaires africains et internationaux en Algérie. Cette foire, qui a été une véritable opportunité pour les opérateurs économiques, d'Afrique et d'ailleurs, de découvrir l'Algérie, a enregistré des chiffres sans précédent dans l'histoire de cette manifestation, des chiffres qui permettent d'affirmer que l'édition d'Alger a connu un succès dépassant toute attente*», a-t-il ajouté.

Monsieur le Président de la République a estimé que le nombre important de contrats signés lors de cette édition prouve que «*les partenaires ont trouvé dans notre pays un climat d'investissement propice, et ce, grâce aux industriels et aux jeunes entrepreneurs porteurs de projets*», relevant que «*la foire était un véritable catalyseur permettant d'envisager la promotion de domaines plus vastes dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie*



et du tourisme et de concrétiser davantage d'initiatives d'investissement».

L'Algérie compte poursuivre le travail pour «une économie diversifiée et compétitive, exempte de contraintes bureaucratiques», a affirmé Monsieur le Président de la République, rappelant les grands pas franchis en matière de création de petites et moyennes entreprises et start-up.

Cela incite à redoubler d'efforts pour développer les exportations hors hydrocarbures, a soutenu Monsieur le Président, soulignant que cette rencontre était l'occasion d'évaluer les opérateurs économiques après le franc succès enregistré, notamment au vu du nombre important de transactions réalisées.

Monsieur le Président de la République a souligné que «la crédibilité de l'Etat est au-dessus de toute considération», exhortant les opérateurs, publics et privés, à «honorier leurs engagements au niveau national et envers les partenaires étrangers».

Il a, par ailleurs, souligné «la nécessité d'accroître les capacités productives, en termes de qualité et de quantité, et de les rendre plus compétitives à l'échelle internationale, en garantissant une plus grande dynamique de production», en adoptant un système de roulement à trois équipes, notamment pour la production des produits à forte demande. «Il n'y a aucune distinction entre les opérateurs publics et privés», a-t-il soutenu, affirmant qu'«ils sont tous concernés par l'essor économique et la responsabilité qui leur incombe envers le développement national».

Il a ainsi réitéré son engagement à garantir un accompagnement de qualité, notamment pour les opérateurs qui aspirent à élargir leurs activités industrielles et productives de manière générale, à travers diverses dispositions et facilitations, à l'instar du financement par crédit et autres solutions.

Annonçant que la commission de suivi des résultats de l'IATF sera prochainement rattachée aux services du Premier ministre, Monsieur le Président de la République a insisté sur l'impératif de «suivre nos engagements quant à la concrétisation des contrats signés et nous ne transigerons pas avec ceux qui ne les respecteront pas». Monsieur le Président de la République a exhorté une entreprise algérienne ayant conclu un contrat avec le Nigeria pour la fourniture de deux millions de terminaux de paiement électronique (TPE) à la nécessité de respecter le contrat et les délais fixés, «même si cela nécessite l'ouverture de nouvelles lignes de production et l'extension du projet, car la crédibilité de l'Algérie est au-dessus de toute considération», a-t-il dit, saluant l'exportation de produits algériens, notamment de panneaux solaires fabriqués localement vers des pays développés.

L'économie nationale est sur la bonne voie

Monsieur le Président de la République a affirmé que la manifestation était «l'occasion pour les opérateurs économiques, publics et privés, de prouver que l'économie nationale est sur la bonne voie», affirmant que «l'Etat fort est celui qui dispose d'une économie forte, d'une armée forte et d'un peuple conscient et nationaliste».

A cette occasion, Monsieur le Président de la République a adressé ses remerciements à «tous ceux qui se sont mobilisés pour donner une image honorable de notre pays, qui a accueilli, une semaine durant, cette manifestation largement suivie en Afrique et dans le monde», saluant «les efforts des cadres du secteur du commerce extérieur et l'accompagnement permanent du Conseil du renouveau économique algérien et des services de sécurité, qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme».

Concernant l'industrie, Monsieur le Président de la République a réaffirmé son engagement à porter à 13% la contribution de ce secteur au Produit intérieur brut (PIB), alors qu'elle était de 3% en 2019 et de 18% en 1972, notant que «la production nationale avait été anéantie» par le passé.

Evoquant la dynamique d'investissement marquant le pays ces derniers temps, Monsieur le Président de la République a salué le nombre de projets enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, qui a dépassé les 17 000 projets, avec la perspective de créer 420 000 emplois, et l'augmentation du nombre de start-up, passant de 200 seulement à près de 10 000 actuellement, des start-up qui honorent l'Algérie dans les forums internationaux.

Par ailleurs, il a affirmé que l'Algérie regorge de potentialités et de ressources nécessaires pour porter son PIB à 400 milliards de dollars en 2027.

Lors de la rencontre qu'il a présidée au Centre international de conférences Abdellatif-Rahal avec les opérateurs économiques, destinée à conforter le succès de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée du 4 au 10 septembre 2025 à Alger, Monsieur le Président de la République a précisé que «l'Algérie ne renoncera pas à la gratuité de l'enseignement», en dépit du poids financier que celle-ci représente pour le budget de l'Etat.

Il a, en outre, mis en exergue les acquis importants réalisés grâce aux efforts consentis par le pays dans le domaine de l'enseignement, rappelant notamment les efforts considérables ayant permis d'éradiquer l'analphabétisme en Algérie, «alors qu'il avoisinait les 90% au lendemain de l'indépendance»■

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE REÇOIT le ministre tunisien de la Défense...



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a reçu, le 7 octobre 2025, le ministre tunisien de la Défense, M. Khaled Sehili et la délégation qui l'accompagne.

L'audience s'est déroulée en présence de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.■

la vice-Première ministre, ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovénie...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 7 octobre 2025, la vice-Première ministre, ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovénie M^{me} Tanja Fajon et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadrice d'Algérie en Slovénie, M^{me} Sabrina Bey■



l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite...



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 6 octobre 2025, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite, M. Abdullah ben Nasser Al Bussairy, qui lui a remis une lettre du prince héritier du Royaume, son Altesse Mohammed ben Salmane. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba■

et l'archevêque d'Alger

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 22 septembre 2025, l'archevêque d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi■





Message de Monsieur le Président de la République au sommet arabo-islamique d'urgence à Doha

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a adressé, le 15 septembre 2025, un message aux participants au sommet arabo-islamique d'urgence tenu dans la capitale qatarie, Doha, lu en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, dont voici le texte :

«Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,

Ce n'est plus excessif ni exagéré d'affirmer que notre sécurité collective constitue un tout indivisible, insécable et non fragmentable. L'agression israélienne flagrante contre l'Etat du Qatar, pays frère, constitue une attaque contre l'ensemble de la Nation arabo-musulmane : une attaque contre sa sécurité et sa stabilité, une violation de son intégrité et de ses droits, et une atteinte à l'ensemble des valeurs et principes auxquels elle croit et auxquels adhère l'humanité tout entière.

Face à cette agression ignoble, l'Algérie se tient, avec sincérité et loyauté, aux côtés du Qatar, dirigeants, gouvernement et peuple. A nos frères dans ce pays si cher à nos coeurs, l'Algérie assure son plein soutien et appui à toute décision qu'ils jugeront appropriée et nécessaire pour préserver leur souveraineté, garantir l'intégrité de leur territoire et assurer la protection indispensable à leurs citoyens.

La gravité de la conjoncture actuelle dans la région du Moyen-Orient va au-delà de ce que quelques mots ou expressions peuvent résumer. Nous sommes, sans nul doute, à une étape historique décisive et cruciale. Une étape où il n'est point difficile d'identifier les dangers et les menaces qui nous guettent.

Il est désormais clair pour tout un chacun que l'occupation israélienne ne met aucune limite à son hégémonie, à sa tyrannie et à son arrogance. Elle ne se fixe aucune borne dans ses violations systématiques du droit international et de la Charte des Nations unies, ni même des règles élémentaires de la coexistence civilisée.

Il est désormais évident pour tous que l'occupation israélienne ne conçoit sa sécurité qu'au détriment de celle des autres, qu'elle ne perçoit sa stabilité qu'à travers la fragilisation de celle d'autrui, et qu'elle ne voit d'autre moyen pour atteindre sa quiétude que de plonger toute la région dans une spirale infinie de violence, de ruine et de destruction.



Il est également clair pour tous que l'occupation israélienne, par ses politiques agressives et ses pratiques criminelles, constitue désormais la plus grande menace pour la paix et la sécurité, tant à l'échelle régionale qu'internationale. Comment pourrait-il en être autrement alors que parallèlement au génocide continu qu'elle mène contre le peuple palestinien à Ghaza, cette occupation n'a pas hésité, depuis le début de cette année, à attaquer cinq pays de la région : le Liban, la Syrie, le Yémen, l'Iran et, maintenant, le Qatar.

Comment pourrait-il en être autrement alors qu'à chaque fois que se profile la perspective de fin de son agression contre Ghaza, sa réponse n'est que l'escalade et l'ouverture d'un front après l'autre. Comment pourrait-il en être autrement alors qu'elle menace de redessiner toutes les frontières de la région en relançant le mythe du 'Grand Israël'.

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni, à la demande de l'Algérie et avec le soutien d'un nombre considérable de pays frères et amis, pour débattre de l'agression israélienne contre ce pays frère. Cette réunion a été marquée par une solidarité remarquable et une compassion profonde avec l'Etat du Qatar de la part de l'ensemble des Etats membres.

La communauté internationale n'est plus une voix sourde, ni faible de volonté, ni réservée dans sa réponse face à l'occupation israélienne. Elle est désormais, dans sa majorité écrasante, convaincue qu'il n'y a pas d'autre issue que la dissuasion et la sanction pour celui qui se croit au-dessus de toutes les règles, lois et normes qui s'imposent aux autres.

Nos décisions doivent s'inscrire dans ce contexte et nous devons avancer d'une seule voix unie afin de traduire cette prise de conscience internationale croissante en mesures fermes, pour freiner l'arrogance de l'occupant, rendre justice aux pays et aux peuples de la région, et accélérer le traitement de l'essence même du conflit.»

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha reçoit en audience le directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie...

Elargir les perspectives de partenariat bilatéral



Ph El-Dieich

Dans le cadre des activités de coopération militaire, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu en audience, le 23 septembre 2025, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire le directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, M. Chugayev Dmitri.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des généraux-majors et des généraux de l'état-major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale, aux côtés des membres de la délégation russe, les deux parties ont évoqué l'état de la coopération militaire bilatérale et échangé analyses et points de vue sur les questions d'intérêt commun.

A cette occasion, Monsieur le général d'armée a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue à la délégation

hôte, soulignant que les récentes visites mutuelles ont permis d'insuffler une dynamique renouvelée dans le domaine de la coopération militaire.

«Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, à l'occasion de cette visite qui constitue une étape supplémentaire dans le processus de la consolidation

des relations historiques entre nos deux pays de manière générale, et entre nos institutions militaires respectives en particulier. En effet, les récentes visites de haut niveau ont permis d'insuffler une dynamique renouvelée dans le domaine de la coopération militaire, élargissant ainsi les perspectives de partenariat bilatéral», a-t-il affirmé.

Monsieur le général d'armée a également souligné que l'Algérie cherche à établir

des partenariats multiples et diversifiés avec les pays amis et œuvre à développer des réseaux de relations fondés sur la recherche de solutions par le dialogue et la promotion des impératifs du développement durable : «Dans ce contexte géopolitique mondial complexe et la conjoncture régionale instable, l'Algérie, dans le cadre des principes de sa politique étrangère, fondée sur le plein respect du droit international et sur la recherche assidue de solutions pacifiques aux conflits, s'emploie à développer des partenariats multiples et diversifiés avec des pays amis. Elle s'attache également à développer des réseaux de relations réunissant la quête de solutions fondées sur le dialogue et la promotion des impératifs du développement durable, en vue de bâtir un avenir commun, reposant sur la solidarité et le respect de la souveraineté des Etats.»

A l'issue de cette rencontre, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques■



et le ministre tunisien de la Défense Renforcer l'action commune selon une vision clairvoyante et intégrée



Ph El-Djeich

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu en audience, le 7 octobre 2025, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, le ministre tunisien de la Défense Nationale, M. Khaled Sehili, qui a effectué une visite en Algérie, à la tête d'une délégation militaire de haut niveau.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national et l'interprétation des hymnes nationaux, suivis du salut militaire présenté à l'hôte par une formation de l'ANP, représentant les différentes forces de l'Armée nationale populaire.

Ont pris part à cette audience le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces, le commandant de la Garde républicaine, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, les chefs de départements, le contrôleur général de l'armée, ainsi que

des directeurs centraux de l'état-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, en sus des membres de la délégation tunisienne.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué les domaines de coopération militaire bilatérale ainsi que les voies et les moyens de renforcement de la coordination sur les questions d'intérêt commun. Elles ont également discuté des défis sécuritaires rencontrés à l'échelle régionale et échangé les points de vue sur les différentes questions d'actualité.

A cette occasion, Monsieur le général d'armée a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue à l'hôte de l'Algérie, avant de souligner l'excellence des relations entre l'Algérie et la Tunisie, qui revêtent un cachet stratégique, traduit par des similitudes et des processus de dialogue continu et de coordination constructive entre les dirigeants des deux pays : «*L'Algérie et la Tunisie partagent, de par les liens géographiques, historiques et civilisationnels les mêmes*

aspirations en matière de renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région, et de construction d'économies émergentes génératrices de développement durable. Les relations d'excellence entretenues par l'Algérie et la Tunisie revêtent un cachet stratégique, qui se reflète à travers les similitudes qui les réunissent, ainsi que les processus de dialogue continu et de coordination constructive entre les dirigeants des deux pays.

Monsieur le général d'armée a souligné que les défis sécuritaires, géopolitiques et économiques qui prévalent dans la région imposent aux deux pays de renforcer l'action commune, selon une vision clairvoyante et intégrée : «*Dans cette perspective, l'Algérie veille, sous la conduite de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à consolider ses relations avec la Tunisie dans les différents domaines, notamment la défense et la sécurité, car en Algérie, nous considérons que la sécurité et la stabilité des deux pays nécessitent le plus haut*

niveau possible de coordination et de concertation.

De plus, les défis sécuritaires, géopolitiques et économiques qui prévalent dans notre région nous imposent aujourd'hui, plus que jamais, de renforcer l'action commune, selon une vision clairvoyante et intégrée, basée sur le dialogue, la coordination, l'échange d'expériences et des bonnes pratiques dans les domaines d'intérêt commun.»

Par la suite, les deux parties ont procédé à la signature de l'accord intergouvernemental conjoint de coopération dans le domaine de la défense entre les ministères de la Défense des deux pays. Cet accord constitue une étape marquante dans l'histoire des relations bilatérales et une avancée majeure vers le renforcement de la coopération militaire bilatérale. Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

Il convient de souligner que le ministre tunisien de la Défense M. Khaled Sehili s'est rendu au Sanctuaire du Martyr où il a déposé une gerbe de fleurs et observé un moment de recueillement en hommage à nos valeureux Chouhada. ■



NEUTRALISATION DE SEPT TERRORISTES A TEBESSA L'ANP poursuit ses opérations qualitatives

Dans une nouvelle opération venant s'ajouter au bilan des succès éclatants réalisés sur le terrain par l'ANP, dans le cadre de la lutte contre les résidus du terrorisme, des détachements de nos forces armées, relevant du secteur militaire de Tébessa, dans la 5^e Région militaire, ont mené une opération qualitative couronnée de succès.

L'opération qui s'est soldée par la neutralisation de six terroristes et la récupération de six pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, le 23 septembre 2025, et par la mise hors d'état de nuire d'un autre terroriste et la récupération d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, le 8 octobre 2025, reflète le haut degré de disponibilité et la capacité de nos forces à intervenir avec précision et efficacité pour protéger la Patrie contre toute menace.

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, s'était rendu sur le lieu de l'opération. En compagnie du commandant de la 5^e Région militaire, il a inspecté les unités ayant participé à cette action et s'est enquis des détails entourant ce succès opérationnel. Ce déplacement a constitué un message clair, affirmant que le Haut commandement valorise les efforts de ses personnels, leur exprime une reconnaissance directe et sur le terrain, leur accorde un soutien moral constant et les encourage à demeurer en première ligne de la défense de la Nation.

Reconnaissance du Haut commandement

Lors de cette visite, Monsieur le général d'armée s'est adressé aux militaires qui ont fait preuve de

courage et de bravoure, par des mots reflétant la profondeur de l'estime et de la fierté. Il a salué, en cette même occasion, leur héroïsme qui incarne les valeurs de fidélité et de loyauté envers le legs des Chouhada, ainsi que leur engagement envers la noble mission de défendre la Nation. Il leur a déclaré : «Je suis venu sur votre lieu de travail pour m'enquérir personnellement des résultats plus que probants que vous avez atteints à travers cette intervention, en neutralisant six terroristes. Ce sont des résultats très satisfaisants. Je suis également venu vous réaffirmer le soutien et l'appui du Haut commandement de l'Armée nationale populaire.»

Monsieur le général d'armée a également saisi cette occasion pour transmettre aux militaires ayant participé à cette opération héroïque les salutations et les félicitations de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, en reconnaissance de leur professionnalisme, de leur bravoure et de leur abnégation dans l'accomplissement de cette noble mission, soulignant que l'Algérie est fière de ses braves hommes qui veillent sur sa sécurité et sa stabilité avec une détermination sans faille.

Monsieur le général d'armée a, par ailleurs, exhorté l'ensemble des personnels à maintenir un haut niveau moral, à poursuivre l'exécution des missions qui leur sont assignées avec la même vigilance et la même disponibilité qui ont caractérisé cette opération de qualité, en vue de préserver les acquis obtenus sur le terrain et de renforcer l'immunité de la Nation face à toutes les menaces. De leur côté, les militaires ont exprimé leur fierté de faire partie des rangs de l'ANP ainsi que leur satisfaction pour cet appui et ce soutien



moral, réaffirmant leur détermination à demeurer à la hauteur des attentes du Haut commandement et à servir la Patrie en toutes circonstances. Ils ont souligné que les succès réalisés ne feront qu'accroître leur force et leur volonté d'aller de l'avant sur la voie du sacrifice.

Expérience pionnière et exemplaire

Cette opération qualitative vient s'ajouter à une série de succès consécutifs enregistrés par l'Armée nationale populaire, dont l'objectif est de débarrasser notre pays des résidus des groupes terroristes et d'éradiquer ce fléau de notre territoire national, à travers une approche globale et multidimensionnelle. Celle-ci associe des actions préventives sur le terrain, le tarissement des sources idéologiques de l'extrémisme et la concrétisation des objectifs de développement socio-économiques. Cette démarche a prouvé son efficacité et a acquis une reconnaissance internationale croissante, particulièrement à l'époque où notre pays avait dû affronter, seul, les affres du terrorisme. Comme l'a rappelé Monsieur le Président de la République, «*dans les années quatre-vingt-dix, notre pays a dû, dans une quasi-absence de soutien matériel et moral attendu de la communauté internationale, faire face et vaincre le fléau du terrorisme*».

A ce titre, l'approche algérienne en matière de lutte contre le phénomène du terrorisme transfrontalier est devenue une référence à l'échelle régionale et internationale. Monsieur le Président a ajouté que l'Algérie «*poursuit aujourd'hui, avec le même esprit, ses efforts pour soutenir ses frères dans son voisinage immédiat, au niveau continental, dans leur lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, inspirée par une expérience à la fois douloureuse mais victorieuse*».

Dans ce même contexte, Monsieur le général

d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a affirmé lors d'un séminaire international tenu en mai 2025, intitulé «*Géopolitique du terrorisme à la lumière des nouvelles mutations mondiales*» que l'Algérie a triomphé «*grâce à son peuple, son armée et ses institutions, l'Algérie a triomphé du terrorisme et a développé une expérience toute singulière dans la lutte et la prévention contre ce fléau, tant sur le plan opérationnel que celui de l'adoption d'une approche inclusive et multidimensionnelle qui, aujourd'hui, représente un modèle pour les Etats et les sociétés qui œuvrent à se prémunir contre cette menace transfrontalière*».

Les succès enregistrés dans la lutte antiterroriste reflètent clairement la profondeur de la relation enracinée entre le peuple et son armée. Monsieur le général d'armée a souligné que l'Algérie a pu, «*grâce à la cohésion du peuple et au soutien indéfectible qu'il a témoigné à ses institutions, à leur tête l'Armée nationale populaire, elle a réussi à déjouer les vils desseins qui se tramaient contre l'Etat, l'unité de la société et son identité authentique*».

Cela a renforcé le sentiment de confiance et de sérénité chez les citoyens et réaffirmé l'harmonie totale entre la décision politique et l'effort militaire, représentant l'une des plus belles expressions de cohésion et d'intégration institutionnelle sur lesquelles reposent les nations fortes et stables.

Ainsi, le principal message transmis par cette opération est la confirmation que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, demeure l'œil vigilant qui veille sur la sécurité de l'Algérie, le bouclier inexpugnable qui donne son sens de manière concrète la devise: «*Nous avons décidé que l'Algérie vive libre*»■

“
Le Haut commandement valorise les efforts des personnels de l'ANP, leur exprime une reconnaissance directe, leur accorde un soutien moral constant et les encourage à demeurer en première ligne de la défense de la Nation.
”

Bilan des opérations

du mois de septembre 2025

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISE

Individus	
8	Terroristes abattus
2	Terroristes rendus
22	Eléments de soutien
3033	Orpailleurs et contrebandiers
209	Narcotrafiquants
3129	Emigrants clandestins de différentes nationalités
Armes & munitions récupérées	
12	Armes récupérées dans le cadre de la lutte antiterroriste
35	Armes à feu
42	Fusils de chasse

Divers objets	
26,89 Q	Kif traité
76,44 Kg	Cocaïne
2 328 382	Comprimés psychotropes
272 420 L	Carburant
876	Marteaux piqueurs
1387	Groupes électrogènes
7	Détecteurs de métaux
Moyens roulants	
119	Véhicules de tous types



Coopération militaire

USA

Le général de corps d'armée Mostefa Smaâli, commandant des forces terrestres, a reçu le 14 septembre 2025 au siège du Commandement des forces terrestres, le général-major Claude K. Tudor, commandant des opérations spéciales des Etats-Unis d'Amérique en Afrique, à la tête d'une délégation de haut niveau, en présence de l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, M^{me} Elizabeth Moore Aubin.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des officiers généraux et les membres de la délégation américaine, a été l'occasion d'engager des discussions bilatérales portant sur divers domaines d'intérêt commun.

Les deux parties ont salué l'excellent niveau des relations bilatérales et les mécanismes de consultation et de coopération existant entre les deux pays. A l'issue, le commandant des opérations spéciales des



Etats-Unis d'Amérique a signé le Livre d'or du Commandement des forces terrestres.

Pour rappel, le général-major Claude K. Tudor avait entamé sa visite en Algérie en se rendant au *Maqam Echahid*, à

Alger, où il a observé une minute de silence en hommage aux âmes des Chouhada de la glorieuse Révolution libératrice et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative■

Russie

Ph El-Djeich



Dans le cadre de la coopération militaire bilatérale algéro-russe, M. Chugaev Dmitri, directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, a effectué une visite en Algérie du 21 au 23 septembre 2025, à la tête d'une importante délégation russe.

Durant cette visite, une réunion conjointe a été tenue au siège du ministère de la Défense nationale, présidée, pour la partie algérienne, par le général-major Mustapha Oudjani, chef du Département des approvisionnements du ministère de la Défense nationale, et pour la partie russe, par M. Saveliev

Dmitri, chef de la 3^e direction de la coopération militaire et technique avec les pays étrangers.

Les deux parties y ont abordé les domaines de la coopération militaire et technique.

D'autre part, le Cercle national de l'armée a abrité, les 15 et 16 septembre 2025, les travaux de la

première session du Sous-comité de coopération dans le domaine industriel relevant du Comité mixte intergouvernemental algéro-russe de coopération militaire et technique. Cette session a été coprésidée, pour la partie algérienne, par le général-major Ghani Badaoui, directeur des fabrications militaires du

ministère de la Défense nationale, et pour la partie russe, par le général-major Babich Mikhail Viktorovitch, directeur-adjoint du Service fédéral de coopération militaire et technique russe. Ces travaux ont permis de tracer les grandes lignes de la coopération bilatérale dans le domaine industriel et d'étudier les perspectives de son développement, afin de renforcer les relations bilatérales entre les armées des deux pays. Ils ont été clôturés par la signature d'un procès-verbal.

Il est à noter que la délégation militaire russe a effectué lors de son séjour dans notre pays, une visite à la Base centrale logistique de Blida, dans la 1^{re} Région militaire■

Ph El-Djeich



Türkiye

Le directeur des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale, le général-major Lakhdar Alaoui, a reçu, le 22 septembre 2025, au

siege de la direction, l'attaché militaire naval et de l'air auprès de l'ambassade de la République de Türkiye en Algérie, le colonel Cora Turgut, dans le cadre d'une visite de présentation■

Ph El-Djeich



Egypte

Dans le cadre des activités de coopération militaire bilatérale algéro-égyptienne, une délégation militaire égyptienne conduite par le général-major Hatem Abdelhamid Hafid Al Gazzar, directeur de la justice militaire de la République arabe d'Egypte, a effectué une visite dans notre pays du 21 au 25 septembre 2025.

La délégation hôte a visité le complexe judiciaire militaire

Ph El-Djeich



de Blida, relevant de la 1^{re} Région militaire, où elle a été

accueillie par le directeur de la justice militaire, le général-

major Achour Bouguerra. Les discussions entre les deux parties ont constitué une opportunité d'échanges et de consultations sur les mécanismes en vigueur concernant la gestion de la justice militaire dans les deux pays.

Cette visite a permis d'élargir les perspectives de coopération, notamment dans le domaine de la formation des ressources humaines■

Autriche

Dans le cadre de la coopération militaire bilatérale algéro-autrichienne dans le domaine des industries militaires, le Cercle national de l'armée a abrité, le 23 septembre 2025, les travaux de la 3^e session du Forum de coopération dans le domaine des industries et technologies de défense. Ont pris part à cet événement des cadres du ministère de la Défense nationale aux côtés des représentants de la délégation autrichienne, conduite par

l'ambassadeur d'Autriche en Algérie,

M. Wolfgang Spandinger. L'ouverture des travaux de cette session a été supervisée par l'Inspecteur central de la Direction des fabrications militaires, le général I. Mir, qui a souligné dans son allocution l'importance de ce forum, qui constitue une opportunité d'échange d'expertises et de connaissances dans le domaine des industries militaires entre les deux pays. Cet événement a été marqué par des interventions animées par des cadres et des



représentants d'entreprises autrichiennes, englobant des exposés sur les véhicules, les équipements médico-aéronautiques, optiques et énergétiques, ainsi que

d'autres portant sur les armes à feu et les textiles. Le forum a été clôturé par une série de recommandations et propositions relatives à ce domaine■

Un détachement des flottes russes de la Mer Noire et de la Baltique accoste au port d'Alger

Dans le cadre de l'exécution du programme de coopération militaire bilatérale algéro-russe, le détachement des flottes russes de la Mer Noire et de la Baltique, composé du sous-marin «Novorossiisk» et du remorqueur de sauvetage maritime «Yakov Grebelskii», a accosté au port d'Alger, le 14 septembre 2025, pour une escale de quatre jours.

A cette occasion, le commandant de la mission, le colonel Norossine Sergueï Viktorovitch, et la délégation qui l'accompagnait ont effectué une visite de courtoisie au commandant de la Façade maritime centre, le général A. Aouchiche, au siège de la Base navale d'Alger. En marge de cette escale, plusieurs activités culturelles et sportives ont



été organisées au profit des membres des équipages du détachement. L'escale a été une opportunité

pour l'échange d'expériences et le renforcement de la coopération entre les marines des deux pays■

1^{er} module du 16^e cycle de formation de niveau supérieur du collège «5+5 Défense» «Les enjeux de sécurité au Sahel : incidences sur l'espace '5+5 Défense'»



Dans le cadre de la mise en œuvre du plan des activités de coopération militaire multilatérale de l'initiative «5+5 Défense» pour l'exercice 2025, adopté par les ministres de la Défense des pays membres, l'Algérie, représentée par l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale (Imdep), a organisé, les 29 et 30 septembre 2025, au Cercle national de l'armée de Beni-Messous, le 1^{er} module du 16^e cycle de formation de niveau supérieur du Collège «5+5 Défense», sous l'intitulé «Les enjeux de sécurité au Sahel : incidences sur l'espace 5+5 Défense».

L'ouverture des travaux de ce module de formation de haut niveau a été supervisée, au nom de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, par le directeur de l'Imdep le colonel A. Benouda, en présence de représentants des différentes structures du ministère de la Défense nationale, des Etats membres de l'initiative «5+5 Défense», ainsi que d'experts, de professeurs et de chercheurs universitaires. Cette activité scientifique a donné lieu à plusieurs interventions et à l'organisation d'ateliers



animés par d'éminents spécialistes des questions sécuritaires. Selon les organisateurs, elle constitue un cadre privilégié pour le développement des connaissances relatives aux défis sécuritaires dans le bassin de la Méditerranée occidentale, tout en offrant une opportunité de renforcer la réflexion, l'échange

d'expériences et d'expertises sur des questions d'intérêt commun. L'objectif est de contribuer à la recherche et à la formation dans le cadre du Collège «5+5 Défense», devenu un important mécanisme de consolidation de la coopération et de la concertation entre les pays des deux rives de la Méditerranée. ■

Accostage au port d'Alger de la frégate roumaine «Regina Maria» relevant du Groupe en soutien à l'opération «Sea Guardian» de l'Otan

Dans le cadre de l'exécution du programme de coopération bilatérale militaire avec l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, la frégate roumaine «Regina Maria» relevant du Groupe en soutien à l'opération «Sea Guardian» de l'Otan a accosté, le 29 septembre 2025, au port d'Alger pour une escale du 29 septembre au

1^{er} octobre 2025. Durant cette escale, le chef de la mission, accompagné de sa délégation, a effectué une visite de courtoisie au général, commandant de la Façade maritime Centre/1^{re} Région militaire.

Un exercice de type «Passex» a été exécuté et a permis l'échange d'expertises et la consolidation de la



coopération des marines des deux pays. En marge de cette escale, des activités

culturelles et sportives ont été organisées au profit de l'équipage du navire. ■

Ouverture de la nouvelle année scolaire et universitaire 2025-2026

Formation moderne pour relever les défis

Les différentes écoles supérieures et structures de formation de l'ANP ont procédé à l'ouverture de l'année scolaire et universitaire 2025-2026 dans une atmosphère solennelle.

Ecole supérieure navale de Tamentfoust

A l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust défunt moudjahid général-major Mohamed-Boutighane, le général-major Mahfoud Benmeddah, commandant des forces navales, a présidé le 23 septembre 2025 la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire 2025-2026.

Dans son allocution, le général-major Mahfoud Ben Meddah a insisté sur

l'importance d'assurer une formation d'excellence au profit des officiers, afin de leur permettre de suivre le rythme des évolutions technologiques rapides. Il a également rappelé la place essentielle des nobles valeurs militaires et de la discipline, piliers fondamentaux du processus de formation■



Ph El-Djeich



Ph El-Djeich

Ecole supérieure de défense aérienne du territoire

Le commandant des forces de défense aérienne du territoire le général-major Abdelaziz Houam a présidé, le 29 septembre 2025, la cérémonie d'ouverture de l'année scolaire 2025-2026 à l'Ecole supérieure de défense aérienne du territoire Ali Chabati.

Dans son allocution, le commandant

des forces de défense aérienne du territoire a affirmé le rôle primordial que joue l'école dans la préparation des futurs cadres, en mettant l'accent sur la nécessité de faire preuve de discipline, de sérieux et de sens de responsabilité dans l'accomplissement des devoirs militaires■

Ecole supérieure des techniques de l'aéronautique

Le général-major Zoubir Ghouila, commandant des forces aériennes, a présidé le 24 septembre 2025 la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire à l'Ecole supérieure des techniques de l'aéronautique chahid Moussa-Rahali, dans la 1^{re} Région militaire.

Dans son allocution, il a rappelé l'importance que le Haut

commandement de l'ANP accorde à l'arme de l'air, considérée comme un élément décisif dans la guerre moderne. Il a souligné le rôle central de cette prestigieuse école, servant de base solide pour former et préparer les officiers de demain à accomplir leurs missions avec une maîtrise, un dévouement et un professionnalisme exemplaire■



Ph El-Djeich



Ph El-Djeich

Ecole supérieure des transmissions

Le chef du Département des transmissions et systèmes de commandement-contrôle, le général-major Nabil Titouche a présidé, le 29 septembre 2025, la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire 2025-2026 à l'Ecole supérieure des transmissions défunt moudjahid Abdelhafid Boussouf.

Dans son allocution, le général-major a

affirmé que l'arme des transmissions connaît un développement en termes de qualité des programmes scientifiques, lesquels sont au diapason des avancées scientifiques et technologiques de notre monde moderne. Il a exhorté les personnels à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs escomptés■

Ecole nationale de santé militaire

Le général-major Mohammed Bachir Souid, directeur central des services de santé militaire, a présidé, le 24 septembre 2025, la cérémonie d'ouverture de l'année scolaire et universitaire à l'Ecole nationale de santé militaire chahid Kadi-Bekir.

Dans son allocution, le général commandant de l'école a insisté sur l'importance du parcours de formation dans la préparation d'une élite compétente et pleinement consciente de la précision des missions qui lui seront confiées■



Ph El-Djeich



Ph El-Djeich

Académie militaire de Cherchell

Le général N. Slatnia, commandant second de l'Académie militaire de Cherchell défunt Président Houari-Boumediene a présidé, le 24 septembre 2025, la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire.

Dans son allocution, il a mis en avant la formation comme pilier essentiel pour forger une génération imprégnée de valeurs nationales et capable de s'adapter aux mutations technologiques■

Ecole supérieure militaire de l'information et de la communication

Au nom du général-major Mabrouk Saba, directeur de l'information et de la communication de l'état-major de l'ANP, l'inspecteur central de la DIC, le général A. Djebbari, a présidé le 24 septembre 2025 la cérémonie d'ouverture de l'année scolaire et universitaire à l'Ecole supérieure militaire de l'information et de la

communication, dans la 1^{re} Région militaire.

Dans son allocution, l'inspecteur central de la DIC a salué les efforts soutenus consentis par le Haut commandement de l'ANP pour soutenir et développer le système de formation de l'arme de l'information et de la communication ■



Ph El-Djeich



Ph El-Djeich

Ecole supérieure du matériel

Le général A. Djemmil, inspecteur central du matériel, a présidé, le 22 septembre 2025, la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire à l'Ecole supérieure du matériel défunt moudjahid Ben-Mokhtar Cheikh-Amoud.

L'inspecteur central du matériel a

prononcé une allocution dans laquelle il a mis l'accent sur l'importance de rehausser le niveau de formation et de renforcer les acquis scientifiques, en mettant l'accent sur la dimension pratique afin de répondre aux aspirations ■



DRIC/5RM

Ecole des cadets de la Nation

A l'instar des établissements éducatifs nationaux à travers l'ensemble du territoire national, les différentes Ecoles des Cadets de la Nations ont procédé, le 21 septembre 2025, à l'ouverture de l'année scolaire 2025-2026, dont la

cérémonie officielle a été supervisée, depuis l'Ecole des Cadets de la Nation de Sétif Chahid Ziad Abdelaziz, par le Général Khemissi Kemmouche, Directeur des Écoles des Cadets de la nation au ministère de la Défense Nationale■

Pour rappel, les différentes structures de formation de l'ANP ont connu, dans la même période, les cérémonies d'ouverture de l'année scolaire et universitaire 2025-2026, ponctuées par des exposés et des visites dans diverses structures pédagogiques.

Ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026

En application de la directive annuelle de préparation au combat, émanant de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, les différents Commandements de forces et Régions militaires ont abrité, durant le mois d'octobre 2025, les cérémonies d'ouverture de l'année de préparation au combat.

Commandements de forces

Garde républicaine

Au siège du Commandement de la Garde républicaine, le commandant de la Garde républicaine, le général-major Tahar Ayad, a supervisé la cérémonie d'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026. Dans son allocution, il a insisté sur l'importance capitale que requière la préparation au combat, rappelant que la force d'une armée réside dans le niveau de préparation de ses personnels, dans leurs connaissances militaires et dans leur capacité à utiliser avec maîtrise et efficacité le matériel mis à leur disposition, quelles que soient les circonstances■



Ph El-Djeich

Forces navales

Ph El-Djeich



Au siège du Commandement des forces navales, le commandant des forces navales, le général-major Mahfoud Benmeddah a supervisé la cérémonie d'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026.

Dans son allocution d'ouverture, le commandant des forces navales a souligné l'importance de la préparation au combat, précisant que cette année, l'accent sera mis sur la poursuite du rehaussement du

niveau d'instruction et de formation, le renforcement de l'interopérabilité entre les différentes unités et armes, à même de consolider la capacité des forces navales à sauvegarder la souveraineté nationale en mer■

Forces de défense aérienne du territoire

Au siège du Commandement des forces de défense aérienne du territoire, le commandant des forces de défense aérienne du territoire, le général-major Abdelaziz Haouam, a supervisé l'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026. Dans son allocution prononcée à cette occasion, il a insisté sur la nécessité d'accomplir les missions avec sérieux et rigueur, d'accorder l'importance requise à la préparation au combat et d'œuvrer au développement des compétences. Il a exhorté les personnels à redoubler d'efforts, à faire preuve d'une discipline exemplaire et d'une vigilance constante, afin d'atteindre les plus hauts degrés de disponibilité opérationnelle■



Ph El-Djeich

Forces aériennes

Le commandant des forces aériennes, le général-major Zoubir Ghouila, a supervisé, le 25 septembre 2025, au siège du Commandement des forces aériennes, la cérémonie d'ouverture officielle de l'année de préparation au combat 2025-2026. Dans son allocution, il a souligné que les enjeux liés à l'aviation militaire dans le monde d'aujourd'hui n'acceptent plus les demi-mesures, ce qui impose de s'en tenir aux normes les plus élevées en termes de professionnalisme et de discipline,



ainsi que de fournir davantage d'efforts afin que les forces aériennes préservent leur place de leader régional■



Forces terrestres

Le chef d'état-major des forces terrestres, le général-major A. Messahel, a supervisé, le 1^{er} octobre 2025, au siège du Commandement des forces terrestres, l'ouverture de l'année de

préparation au combat. Dans son allocution, il a insisté sur l'impératif d'exécuter avec rigueur et discipline les programmes de préparation au combat, de dispenser aux personnels une

Gendarmerie nationale

A l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale à Zéralda, le commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, le général-major Sid Ahmed Berroumana, a supervisé, le 1^{er} octobre 2025, l'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026. Dans son allocution, il a affirmé que l'année de préparation au combat constitue une étape essentielle pour l'ancrage des normes de professionnalisme et de rehaussement du niveau de formation opérationnelle, soulignant que le programme de formation élaboré répond aux défis sécuritaires actuels■

instruction de qualité et de garantir une formation solide afin de préserver le niveau d'excellence atteint par les formations et les unités du corps de bataille terrestre■



Régions militaires

1^{re} Région militaire

Au niveau de la 1^{re} Région militaire, le commandant de la Région, le général-major Ali Sidane, a supervisé la cérémonie d'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026, qui s'est tenue au siège du commandement de la 12^e Division d'infanterie mécanisée. A cette occasion, il a prononcé une allocution dans laquelle il a insisté sur la nécessité d'appliquer rigoureusement le programme d'instruction et de préparation au combat tracé par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire, en vue de préserver une disponibilité opérationnelle permanente et d'accomplir avec perfection les missions assignées■



Ph DRIC 1^{re} RM

2^e Région militaire

Dans la 2^e Région militaire, le commandant de la Région, le général-major Mohamed Tayeb Brakni, a supervisé, le 1^{er} octobre 2025, l'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026, au siège du Commandement de la 38e Brigade d'infanterie mécanisée. Lors de son allocution, il a mis l'accent sur l'importance de la préparation et de la bonne instruction des forces, de leur disponibilité permanente, ainsi que sur le respect strict des lois et règlements en vigueur en matière d'instruction et de préparation des personnels à tous les niveaux■



Ph DRIC 2^e RM

3^e Région militaire

Dans la 3^e Région militaire, le commandant de la Région, le général-major Nacereddine Fodhil, a supervisé, le 1^{er} octobre 2025, la cérémonie d'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026, au Secteur opérationnel Sud Tindouf. Dans son allocution, il a souligné la nécessité de veiller à l'exécution des programmes d'instruction et de préparation au combat avec un sens élevé de responsabilité, un travail sérieux et efficace, en vue de renforcer les aptitudes au combat des personnels et leur maîtrise optimale des différentes armes mises à leur disposition et leur utilisation avec un haut niveau de professionnalisme■



Ph DRIC 3^e RM

4^e Région militaire

Dans la 4^e Région militaire, le commandant de la Région, le général-major Omar Tlemçani, a supervisé la cérémonie d'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026, organisée au Secteur opérationnel Sud-Est Djanet. Dans son allocution, il a souligné l'importance de la préparation au combat et de la formation du militaire, conformément aux exigences du moment et face aux défis sécuritaires actuels. Il a exhorté les personnels à redoubler d'efforts afin d'atteindre un niveau optimal de disponibilité opérationnelle■

Ph DRIC 4^e RM



5^e Région militaire

Au niveau de la 5^e Région militaire, le commandant de la Région, le général-major Noureddine Hamblé, a supervisé, le 1^{er} octobre 2025, la cérémonie d'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026, au niveau de la 1^{re} Division blindée. Dans son allocution, il a exhorté l'ensemble des personnels à redoubler d'efforts afin de garantir une préparation optimale des différentes unités et renforcer ainsi leur disponibilité et améliorer leurs performances en cas de situation d'urgence■

Ph DRIC 5^e RM



6^e Région militaire

Dans la 6^e RM, le commandant de la Région, le général-major Mohamed Adjroud, a supervisé la cérémonie d'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026, au Secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar. Dans son allocution, il a exhorté les personnels à faire preuve d'un engagement total, à assumer pleinement leurs responsabilités dans l'accomplissement des missions assignées, à observer une discipline exemplaire et une éthique militaire irréprochable, et à manifester un haut sens patriotique. Il les a également appelés à fournir davantage d'efforts, à travailler avec intensité, persévérence et professionnalisme■

Ph DRIC 6^e RM



Il est à noter que différentes unités et grandes formations de l'ANP étaient également au rendez-vous des cérémonies d'ouverture de l'année de préparation au combat 2025-2026, ponctuées par la présentation d'exposés et activités ainsi que des exhibitions militaires et sportives exécutées par les personnels de nos forces armées avec grand professionnalisme.

Le Sahel en mutation Construire la paix pour la prospérité

Le Sahel, région charnière en Afrique se trouve au cœur des dynamiques les plus complexes du continent. En proie à une insécurité croissante et à l'instabilité, il est le théâtre de crises multiples. Cet espace symbolise l'interconnexion entre défis sécuritaires, fragilité politique et crises humanitaires. Pourtant, malgré ses vulnérabilités, le Sahel dispose d'atouts majeurs qui peuvent transformer ces défis en opportunités. Pour cela, l'Algérie déploie des efforts considérables et joue un rôle crucial pour renforcer la sécurité et la stabilité sur le continent africain, en général, et dans la région du Sahel en particulier.







Région de paradoxes

Dans un contexte international en pleine mutation, les pays du Sahel ne sont plus de simples acteurs marginaux, mais plutôt un espace de concurrence stratégique entre les grandes puissances économiques mondiales.

F. Hemahmi Trad. :M. Mayouf



La région du Sahel incarne l'un des paradoxes les plus marquants du continent. Alors que ses terres regorgent d'immenses richesses naturelles qui attirent les convoitises des puissances internationales, des millions de ses habitants vivent dans la faim et la pauvreté. Ce contraste flagrant entre potentiel et réalité met en évidence la fragilité de l'une des zones les plus complexes de la carte africaine.

Potentialités géographiques et économiques considérables

Le Sahel s'étend, tel un pont naturel, aux confins du Grand Sahara, reliant l'Afrique du Nord à son Sud et constituant un passage stratégique entre l'Est et l'Ouest. A ce prolongement vital s'ajoute la proximité avec l'océan Atlantique à l'Ouest et la Méditerranée au Nord, ce qui accroît son importance géopolitique. La région constitue ainsi un corridor essentiel reliant les marchés intérieurs africains aux voies maritimes internationales, jouant un rôle central dans la sécurisation des routes d'approvisionnement énergétique mondiales et dans la continuité du flux des ressources stratégiques. Le Sahel revêt une importance majeure non seulement pour l'Afrique, en tant que pont terrestre vers le continent américain et l'océan Atlantique via la Corne de l'Afrique, l'océan Indien, la mer Rouge et le Golfe arabe, mais également en tant que principale route des caravanes commerciales reliant historiquement le Nord du continent à son Sud et à son Ouest. Sa superficie est estimée à environ 3 millions km².

Sur le plan économique, cette région recèle d'importantes réserves de pétrole et de gaz. Selon les données de l'Agence internationale de l'énergie (2024), elle constitue l'une des zones stratégiques de l'Afrique dans le domaine énergétique, apte à concrétiser de grands projets interrégionaux. Les experts estiment que la région allant de l'Afrique de l'Ouest au Sahara jusqu'au Soudan représente un

axe de forte concurrence entre grandes puissances, les réserves de pétrole et de gaz sont de l'ordre de 70% (pour la zone comprenant le Nigeria, le Niger, le Mali et le Tchad) du total africain de ces ressources fossiles.

De nombreux rapports économiques soulignent également la présence de réserves considérables d'or, d'uranium, de fer, de cuivre, de phosphate et de terres rares. A cela s'ajoutent ses potentialités agricoles qui permettent la production de multiples ressources agricoles, de produits d'élevage et textiles, renforçant ainsi l'importance géopolitique et économique du Sahel subsaharien.

Les pays du Sahel ont toujours occupé une place centrale, notamment pour les pays du Nord de la Méditerranée dont l'exploitation des ressources naturelles et souterraines constituait leur artère vitale et le socle de leur puissance économique. Ces régions représentaient un vaste marché de consommation de leurs produits.

Paradoxe

Dans un contexte international en pleine mutation, les pays du Sahel ne sont plus de simples acteurs marginaux, mais plutôt des acteurs stratégiques au centre des intérêts des grandes puissances économiques mondiales. Cette évolution tient autant à leur position géostratégique qu'à la demande croissante pour leurs richesses souterraines, en particulier l'or, considéré comme une valeur refuge face aux crises économiques successives. Cependant, malgré son ampleur, cette richesse n'a pas encore constitué un levier de développement au bénéfice des populations. Les statistiques du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) de 2024 révèlent que plus de 45% de la population du Sahel vit sous le seuil de pauvreté, que le chômage des jeunes dépasse 30% dans certains pays. Par ailleurs, 17 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU. La région demeure ainsi



captive d'une équation complexe où se conjuguent concurrence internationale, déficit d'infrastructures et instabilité politique et sécuritaire.

Le Sahel est donc confronté à une crise humanitaire grave qui s'ajoute à des défis de développement multiples. Selon les données de l'Unicef (2024), la région affiche l'un des taux d'analphabétisme les plus élevés au monde : environ 35% au Mali, 30% au Niger et un taux encore plus important au Burkina Faso. Par ailleurs, plus de 2,2 millions d'enfants ont été privés de leur droit à l'éducation, en raison de la fermeture de milliers d'écoles, conséquence directe de l'insécurité et des violences. L'Unicef alerte ainsi sur l'aggravation de cette crise qui creuse davantage le fossé entre potentiel économique et réalité sociale, enfermant la région dans une équation tragique.

Cette situation survient alors que la singularité géographique du Sahel lui confère un poids exceptionnel dans les équations sécuritaires régionales et dans les équilibres internationaux. De ce fait, il est devenu un carrefour d'intérêts complexes dépassant largement les frontières africaines, influençant directement les enjeux économiques et les calculs politiques mondiaux. Cela en a fait un terrain ouvert à la compétition entre les grandes puissances conscientes que contrôler cette région équivaut à influencer directement les équilibres des puissances régionales et internationales.

A la lumière de cette réalité, le Sahel apparaît comme une équation difficile et un mélange unique : d'un côté, d'immenses richesses et ressources naturelles qui le placent au cœur des interactions internationales et en font une source alternative pour répondre aux besoins énergétiques et miniers stratégiques des grandes puissances, de l'autre, des populations confrontées à des défis quotidiens liés à la pauvreté, au chômage, à l'insécurité alimentaire et à l'instabilité. Le paradoxe est manifeste : une région riche en ressources mais où

les habitants vivent au contact direct de la pauvreté.

La situation se complique encore par l'interaction des facteurs environnementaux et climatiques avec les conditions économiques et politiques. La désertification, la pénurie d'eau et le rétrécissement des terres agricoles exercent une pression considérable sur les communautés locales dépendantes de l'agriculture et de l'élevage. Ces changements climatiques aggravent non seulement la pauvreté et l'insécurité alimentaire, mais attisent également les tensions et les conflits communautaires, menaçant la cohésion sociale autant que le terrorisme ou les ingérences étrangères.

En l'absence de politiques de développement efficaces capables de valoriser ses richesses naturelles et de les transformer en acquis tangibles, le Sahel demeure prisonnier d'une équation déséquilibrée : d'un côté, les grandes puissances s'y disputent les ressources, et de l'autre, les populations locales restent exposées aux crises alimentaires, climatiques et sécuritaires. Enfin, le Sahel est le reflet des paradoxes du monde contemporain. D'une part, il constitue un espace géopolitique central, riche en ressources naturelles comme l'or, l'uranium, le pétrole et les énergies renouvelables qui le placent au cœur des convoitises internationales, d'autre part, ses habitants font face à une réalité sociale douloureuse, marquée par la pauvreté extrême, l'analphabétisme, l'insécurité alimentaire, l'insuffisance des infrastructures et l'instabilité politique, dus à l'absence de stratégies globales et efficaces.

Ce paradoxe profond fait du Sahel non pas une région marginalisée de l'Afrique, mais un véritable laboratoire pour analyser l'interaction entre souveraineté nationale et pressions internationales, où les grandes puissances cherchent par tous les moyens à défendre et à imposer leurs intérêts. ■

**“
La singularité géographique du Sahel lui confère un poids exceptionnel dans les équations sécuritaires régionales et dans les équilibres internationaux.**

”

TERRORISME ET CRIMINALITE ORGANISEE

Deux menaces qui aggravent les crises dans la région



La région du Sahel est confrontée à des défis sécuritaires complexes au premier rang desquels figurent la montée du terrorisme et l'expansion rapide de la criminalité organisée transfrontalière.

M. Boukabcha Trad. : **M. Mayouf**

La convergence d'intérêts entre ces deux phénomènes a donné naissance à une menace combinée qui dépasse les frontières nationales, affectant la sécurité régionale et internationale et amplifiant les facteurs qui entravent le développement et menacent la stabilité des Etats de la région ainsi que la sécurité de leurs populations.

Expansion de la menace terroriste au Sahel

Ces dernières années, le Sahel est devenu un foyer d'instabilité en raison de la multiplication des menaces asymétriques, notamment l'intensification des activités des groupes terroristes. Ceux-ci ont trouvé dans la région un refuge sûr, un environnement favorable à leur expansion et un espace propice au recrutement ainsi qu'à la reconstitution de leurs forces après leurs défaites ailleurs. Selon le "Global Terrorism Index 2025", la région figure parmi les

foyers les plus dangereux du terrorisme mondial : plus de la moitié des victimes du terrorisme en 2024 ont été recensées dans les pays du Sahel où 19% des attaques mondiales ont été enregistrées. Des statistiques complémentaires confirment cette tendance, faisant état de plus de 3200 attaques ayant fait 13 000 victimes sur le continent entre janvier et septembre 2024.

Cette escalade alarmante, confirmée par les statistiques internationales, a suscité l'inquiétude des acteurs régionaux et internationaux. Les positions officielles ont souligné que le Sahel est devenu l'épicentre du terrorisme mondial. C'est ce qu'a rappelé M. Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, lors d'une réunion de haut niveau du Conseil de sécurité de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme en Afrique. Il a affirmé que l'épicentre du terrorisme mondial s'est déplacé vers le Sahel subsaharien, qui représente aujourd'hui à lui seul plus de 48% des décès liés au terrorisme dans le monde, contre 1% en 2007. Il a ajouté que le continent africain a connu,



au cours de la dernière décennie, une augmentation alarmante de 400% du nombre d'attaques terroristes, ainsi qu'une hausse de 237% des décès qui en résultent, précisant que ces groupes ne sont plus de simples entités dispersées mais de véritables «armées terroristes» contrôlant jusqu'à 60% du territoire de certains pays, où elles s'imposent comme autorités de fait.

Corridors du crime organisé

Les menaces sécuritaires qui pèsent sur le Sahel ne se limitent pas au terrorisme. Elles englobent également la prolifération des réseaux du crime organisé, facteur aggravant de l'instabilité, en particulier après que leurs activités se sont diversifiées pour inclure le trafic de drogue et d'armes, la traite des êtres humains, l'immigration clandestine, le blanchiment d'argent et autres opérations illicites. Selon certains rapports internationaux, la région est devenue un couloir majeur pour les cargaisons de stupéfiants. Dans son rapport de 2024, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc), révèle que les saisies de cocaïne ont atteint une moyenne de 1466 kg en 2022. Le même document indique que le cannabis commercialisé dans la région provient principalement du Maroc, dont la production a atteint environ 901 tonnes en 2022. Acheminé par voie terrestre via le Sahel, ce cannabis alimente les marchés internationaux. L'ONU classe ainsi le Sahel parmi les plus importants «corridors mondiaux du crime organisé».

Cette prolifération qui reflète la dangerosité de la propagation et la diversité des activités des réseaux du crime organisé est d'autant plus préoccupante qu'elle contribue directement au financement du terrorisme. L'Indice mondial du terrorisme 2025 a souligné que le trafic de drogue constitue l'une des principales sources de revenus illicites de la région, faisant du Sahel un carrefour stratégique pour les réseaux de contrebande transfrontaliers.

Pourquoi le Sahel est-il devenu un terrain fertile pour le terrorisme et le crime organisé ?

Au vu de ce qui précède, selon de nombreux experts et rapports onusiens, le Sahel restera, à court terme, l'épicentre du terrorisme et du crime organisé. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : fragilité de certains Etats, incapacité à contrôler leurs vastes territoires, faiblesse des institutions et des moyens sécuritaires, instabilité politique chronique... La situation est encore plus critique du fait que les organisations terroristes et les réseaux du crime organisé bénéficient de vastes zones échappant à tout contrôle et d'un environnement socio-économique fragile, caractérisé par une pauvreté généralisée, le chômage massif, le manque de développement, les crises humanitaires récurrentes (famine, déplacements internes, conflits tribaux armés). Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires estimait en 2024 que 32,8 millions de personnes dans la région sont affectées par un enchevêtrement de crises aggravées par l'instabilité, la détérioration sécuritaire et les effets du changement climatique. Ces conditions des populations désespérées et en souffrance créent un terreau favorable à l'endoctrinement et au recrutement terroriste.

Tous ces facteurs interdépendants ont fait du Sahel à la fois une base arrière pour la réorganisation des groupes terroristes et un sanctuaire pour l'essor des activités criminelles transfrontalières, ce qui complexifie davantage le paysage sécuritaire et étend ses répercussions bien au-delà des frontières nationales, pour affecter directement la paix et la stabilité régionales, voire la sécurité internationale. Situation qui a fait que la région est devenue un théâtre ouvert à l'intersection d'agendas régionaux et internationaux et de conflits d'influence.

Interaction et imbrication

Si le terrorisme et le crime organisé semblent

“Le cannabis commercialisé dans la région du Sahel provient principalement du Maroc, dont la production a atteint environ 901 tonnes en 2022. L'ONU classe ainsi le Sahel parmi les plus importants «corridors mondiaux du crime organisé».

”

Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU présidée par l'Algérie : «L'épicentre du terrorisme mondial s'est déplacé vers la région du Sahel», tenue le 21 janvier 2025.



“
Les groupes terroristes au Sahel recourent désormais à des techniques de financement sophistiquées dépassant les méthodes traditionnelles, incluant désormais l'utilisation de technologies modernes et d'innovations financières.
”

M. Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

distincts par leurs structures, organisation, objectifs et idéologies, leurs intérêts convergents ont engendré des alliances tacites fondées sur un échange de services. Les groupes terroristes ont besoin de ressources financières pour se procurer des armes, recruter et maintenir leurs activités, tandis que de leur côté, les réseaux criminels, actifs dans le trafic de drogue, d'armes et de migrants, bénéficient de leur protection et de leur capacité à sécuriser les routes transfrontalières vastes et ouvertes. De cette imbrication est née une véritable «économie de la violence», fondée sur des ressources illicites recyclées pour alimenter le cycle du terrorisme et du chaos, avec des effets sécuritaires et économiques transnationaux.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a d'ailleurs averti, lors de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme en Afrique, que les groupes terroristes au Sahel recourent désormais à des techniques de financement sophistiquées dépassant les méthodes traditionnelles (crime organisé, traite d'êtres humains, enlèvements contre rançon). Elles incluent désormais l'utilisation de technologies modernes et d'innovations financières, rendant leurs circuits financiers plus complexes et difficiles à tracer. Ces avertissements rejoignent les récents rapports onusiens. Celui du Conseil de sécurité de juillet 2025, intitulé «Dialogue interactif sur le renforcement de la coopération régionale pour la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel», a révélé que certains groupes tirent leurs revenus de sources de financement diversifiées, notamment du trafic de drogue et de l'or, ressources essentielles pour acheter des allégeances et étendre leur influence. Un autre rapport, publié en 2023, a souligné que près de 50% de la production aurifère du Sahel provient de l'exploitation artisanale ou

informelle, largement contrôlée par des réseaux criminels qui l'ont transformée en source majeure de financement du terrorisme.

Efforts pour contrer le phénomène

Il est désormais acquis que la lutte contre le terrorisme et le crime organisé au Sahel ne peut se réduire à une approche exclusivement sécuritaire, aussi nécessaire soit-elle. Elle requiert une stratégie globale combinant les dimensions sécuritaire et militaire avec les dimensions économique et sociale. Le développement, l'amélioration des conditions de vie et le renforcement de la bonne gouvernance sont des éléments essentiels pour tarir les sources de recrutement exploitées par les organisations criminelles et terroristes. Dans cette optique, l'Algérie s'est imposée comme un acteur clé. Forte de son expérience pionnière dans la lutte contre le terrorisme, elle prône une approche globale s'attaquant aux causes profondes de l'instabilité à travers le développement économique, le renforcement des institutions étatiques et la coopération sécuritaire régionale. De plus, l'Algérie soutient également les initiatives de l'Union africaine et de l'ONU et défend des solutions africaines internes, jugées plus durables et efficaces que les interventions étrangères souvent contre-productives, qui ne font qu'aggraver la situation.

En conclusion, l'entrelacement du terrorisme et du crime organisé a considérablement aggravé les défis sécuritaires du Sahel, fragilisant les institutions étatiques, sapant leur capacité à assumer leurs fonctions essentielles, minant les perspectives de développement socio-économique et ouvrant la voie à des ingérences extérieures motivées par des enjeux géopolitiques et économiques. Loin d'apporter des solutions réelles pour régler les crises, ces interventions contribuent à complexifier davantage une situation déjà critique pour la stabilité de la région. ■

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

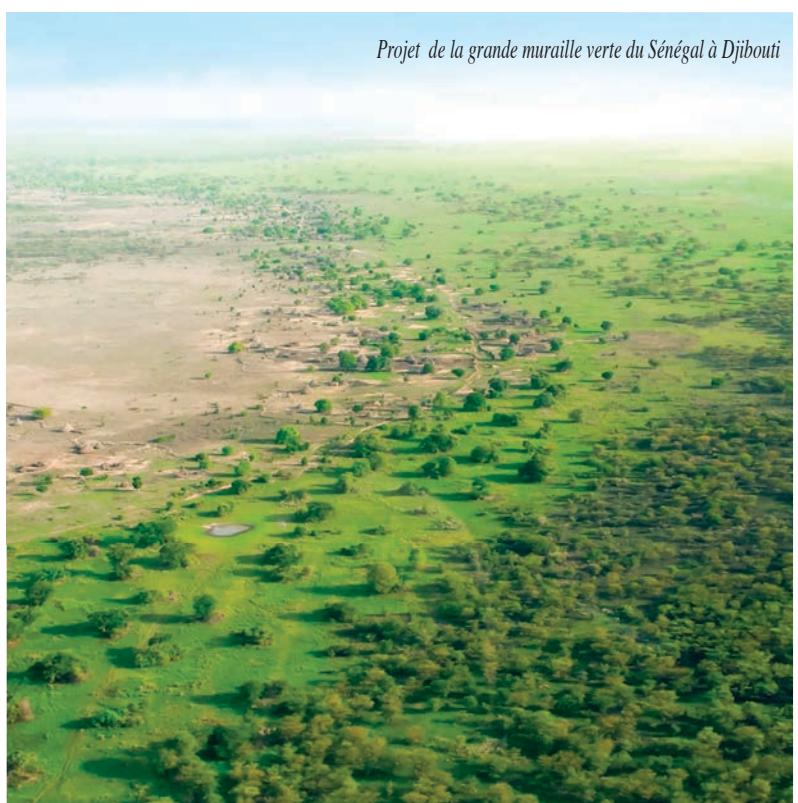
Entre impacts humanitaires et défis sécuritaires

Le Sahel africain, bande de transition entre le Sahara au Nord et les savanes tropicales au Sud, est aujourd'hui l'un des théâtres les plus alarmants du changement climatique. Hausse des températures, désertification accélérée, raréfaction des ressources hydriques, précipitations imprévisibles, insécurité alimentaire chronique et exode environnemental forment une spirale qui aggrave les tensions sociales, politiques et économiques dans une région déjà fragilisée.

M. Bahet

Selon le rapport de la Banque mondiale (Climat 2024), cette région se réchauffe plus vite que le reste de la planète : «Les températures augmentent au Sahel d'au moins 2°C à court terme (2021-2040), à un rythme 1,5 fois supérieur à la moyenne mondiale, alors que les émissions combinées de ces pays ne dépassent pas 1% des émissions globales de gaz à effet de serre.» Un réchauffement qui a un impact direct sur les populations, la faune et la flore, et qui pourrait rendre certaines zones inhospitalières d'ici 2050. La même source estime que «216 millions de personnes pourraient être déplacées à l'horizon 2050, en raison du changement climatique, contre 25 millions aujourd'hui».

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a tiré la sonnette d'alarme sur ces répercussions climatiques multidimensionnelles au Sahel, qui pourraient s'étendre à d'autres régions du monde si aucune riposte régionale et mondiale n'est entreprise : «Le sort du Sahel pourrait être celui de nombreuses régions du monde si rien n'est fait.»



Projet de la grande muraille verte du Sénégal à Djibouti

Région en péril climatique

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 80% de la population sahélienne dépend de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour sa subsistance, et «plus de 33 millions de personnes au Sahel sont aujourd'hui en insécurité alimentaire aiguë».

En 2024, des inondations massives ont frappé la région, affectant plus de 8,5 millions de personnes et causant 1 460 décès. En mai 2025, le centre du Nigeria a été à son tour touché par des pluies torrentielles provoquant des inondations meurtrières, notamment dans la ville de Mokwa où plus de 500 personnes ont péri, des centaines ont été déplacées et des

“**216 millions de personnes pourraient être déplacées à l'horizon 2050, en raison du changement climatique au Sahel, contre 25 millions aujourd'hui.**”

milliers d'hectares de cultures détruits. D'après le réseau international «World Weather Attribution» (réseau international scientifique, qui étudie l'influence du changement climatique sur les événements météorologiques extrêmes), le Mali et le Burkina Faso ont enregistré, en avril 2024, des températures supérieures à 45°C, atteignant 48,5°C. Selon ce réseau, un tel épisode aurait été quasi impossible sans le réchauffement anthropique (+1,2°C). En temps normal, un tel événement ne surviendrait qu'une fois tous les 200 ans.

Le lac Tchad, autrefois quatrième plus grand lac d'Afrique, couvre désormais moins de 10% de sa surface originelle. Ce rétrécissement a affecté le Tchad, le Niger, le Nigeria et le Cameroun, tous dépendants de ce bassin pour l'agriculture, la pêche et l'eau potable. La baisse des ressources a entraîné une chute désastreuse de l'activité économique, notamment la pêche, et favorisé l'émergence de conflits communautaires, offrant ainsi «un terreau propice aux groupes armés autour de ce lac et dans les zones frontalières».

Le fleuve Niger illustre aussi cette dégradation : «Son débit a diminué de 35% en 30 ans. La désertification progresse, gagnant près de 500 000 hectares par an.» Les conflits pour l'accès aux pâturages, à l'eau et aux terres cultivables entre agriculteurs et éleveurs sont en nette augmentation.

Le centre de gravité des conséquences climatiques touche fortement la nutrition et la santé. D'après l'OMS, les sécheresses prolongées et les inondations fréquentes entraînent une malnutrition accrue et une vulnérabilité plus grande aux épidémies. Les maladies à transmission vectorielle (paludisme, dengue... etc.) progressent au Sahel.

Insécurité multidimensionnelle majeure

Le Sahel fait face à la fois au dérèglement climatique et à une fragilité politico-sécuritaire, favorisant l'essor d'un phénomène en expansion, «l'exode climatique» ou «réfugiés climatiques». Bien que fréquemment utilisé, ce

terme n'est pas encore reconnu en droit international. Les experts estiment cependant qu'il traduit le monde de demain : un monde où la frontière entre migration volontaire et contrainte s'efface, où les crises écologiques deviennent politiques et où l'équilibre entre territoires habitables et migrations humaines est redéfini.

Le Sahel est une zone d'alerte avancée. Dans cette région déjà éprouvée par les conflits armés, la pauvreté et l'instabilité politique, les effets du changement climatique aggravent les vulnérabilités existantes. Des milliers de personnes fuient des terres devenues invivables. De plus en plus de communautés rurales sont chassées par la faim, la sécheresse, les inondations et les affrontements avec des groupes armés, et migrent vers le Nord. «60% des jeunes recrutés par les groupes armés proviennent de zones sinistrées sur le plan climatique», relèvent plusieurs études.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) estime qu'«à l'horizon 2050, le Sahel pourrait générer de 10 à 15 millions de déplacés climatiques, dont une part importante franchira les frontières». Ce constat se vérifie déjà dans les zones frontalières du Mali et du Burkina Faso où l'on observe un afflux croissant de déplacés internes fuyant la famine, l'insécurité et la perte de leurs moyens de subsistance.

Le Comité international de secours a souligné dans un rapport (juin 2023) que «plus de 16 millions de personnes au Sahel central (Mali, Burkina Faso, Niger) nécessitent une aide humanitaire, soit une hausse de 172% depuis 2016». D'ici 2050, jusqu'à 32 millions de personnes pourraient migrer à l'intérieur des pays en raison du stress hydrique, de la baisse des rendements agricoles ou de la montée du niveau de la mer.

Initiatives prometteuses

Face à cette urgence humanitaire et environnementale, les Etats sahéliens, appuyés par l'Union africaine et diverses institutions

Afflux croissant de déplacés internes fuyant la famine et l'insécurité.



internationales, tentent de mettre en place des plans d'adaptation : reforestation, gestion durable des terres, irrigation, systèmes d'alerte précoce. Mais les moyens demeurent limités et les besoins dépassent largement les capacités locales.

Le projet phare est «la Grande Muraille verte» qui vise à restaurer 100 millions d'hectares de terres d'ici 2030, du Sénégal à Djibouti. *«A peine 18% des objectifs sont atteints, freinés par le manque de coordination, les conflits armés et l'instabilité des financements.»*

La 29^e Conférence des parties (COP29) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, tenue à Bakou (Azerbaïdjan) en novembre 2024, a mis en lumière les défis spécifiques du Sahel, notamment sur la vulnérabilité extrême des populations et le déficit des financements. L'accord issu de cette COP a prévu la mobilisation de 300 milliards USD par an d'ici 2035 pour les pays en développement, un objectif jugé bien inférieur aux besoins réels par les pays africains, estimés à 1300 milliards USD par an.

L'Algérie : engagement stratégique et solidaire

Consciente des risques partagés, l'Algérie a toujours déployé une stratégie multidimensionnelle de soutien au Sahel, axée sur l'adaptation climatique, la solidarité régionale et la coopération environnementale. Un engagement de solidarité réaffirmé par le général d'armée Monsieur Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, lors du séminaire national organisé le 25 mai 2025 au Cercle national de l'armée, intitulé «Le Sahel africain : défis sécuritaires et de développement à l'aune des rivalités géopolitiques dans la région». A cette occasion, il avait déclaré : «Notre pays a activement œuvré au renforcement et au développement économique et social de la région du Sahel à travers son attachement à ancrer le principe de solidarité envers les peuples auxquels elle est reliée par des liens historiques et civilisationnels distingués.»

Ces liens historiques et humanitaires, comme les a qualifiés le général d'armée Monsieur Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, se traduisent par des initiatives concrètes, notamment l'acheminement d'aides humanitaires par les forces aériennes et le financement de projets de développement structurants à dimension régionale pour encourager les populations locales à vivre dans la dignité et contrer les projets d'instabilité dans une région déjà vulnérable et appauvrie.

Un engagement également réitéré par la représentante de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, l'ancien ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, M^{me} Nadjiba Djilali, à la 38^e session ordinaire du Sommet de l'Union africaine, le 16

février 2025 à Addis-Abeba : «Notre pays, dans le cadre de sa stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques, a mobilisé toutes les capacités nationales pour honorer ses engagements en vertu de l'Accord de Paris, grâce à sa contribution définie au niveau national, visant à réduire de 7% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, en s'appuyant sur ses propres capacités et moyens, avec un objectif pouvant atteindre 22% en cas de soutien extérieur.»

Parmi les mesures prises figure la relance du projet du Barrage vert, visant à contribuer efficacement à la création d'une zone verte pour stocker du carbone et renforcer la résistance aux changements climatiques, à travers la réhabilitation et l'extension de ce dispositif contre la désertification.



“ Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a donné, en octobre 2023, le coup d'envoi du projet de relance du barrage vert, prévoyant le reboisement de 400 000 hectares d'ici à 2026. ”

Dans la même optique, notre pays a marqué son adhésion à l'alliance africaine de l'hydrogène vert (AGHA), lors de la tenue du sommet africain mondial sur l'hydrogène vert, le mois de septembre 2025 en Namibie, dans un message fort d'unité et d'ambition continentale en faveur du développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert à travers tout le continent africain. ■

OBJECTIF DE L'ALGERIE

Sécurité et stabilité de la région

L'Algérie a toujours œuvré pour la sécurité, la stabilité et la souveraineté des Etats et des peuples de la région du Sahel face aux défis auxquels ils sont confrontés. Elle s'appuie pour cela sur une conviction ferme, enracinée dans son identité et son appartenance africaines, ainsi que sur son engagement envers ses principes constants, fondés sur le bon voisinage, le respect de la souveraineté et de l'unité des Etats et sur la primauté des approches pacifiques basées sur le dialogue pour résoudre les crises.

N. Boukraâ Trad. : **M. Mayouf**

La région du Sahel a été confrontée à de graves défis sécuritaires en raison de la montée en puissance du terrorisme et de la criminalité organisée sous toutes ses formes. Ces menaces se sont récemment aggravées, entraînant des dérives et des conséquences inédites, renforcées par la fragilité et la faiblesse institutionnelles ainsi que par la mise à l'écart des voies constitutionnelles dans certains pays. Cela a conduit à une impasse politique, à une détérioration de la situation économique, au recul du développement et à une crise sociale profonde. Ces difficultés ont été aggravées par l'instrumentalisation de l'option de l'intervention par certaines puissances internationales, à des fins politiques, économiques et militaires.

Consciente de l'ampleur de ces défis et menaces, l'Algérie n'a cessé d'alerter sur leurs répercussions. Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune l'a clairement exprimé dans son discours au 5^e Sommet du Groupe des dix de l'Union africaine, le 24 novembre 2023, qui s'est tenu en Guinée équatoriale, en déclarant : «*Notre continent africain a eu sa part significative de cette triste et grave réalité qui s'impose à nous, notamment dans la région du Sahel subsaharien, en particulier avec la présence endémique du fléau du terrorisme et de la criminalité organisée et la prolifération de foyers de tension et d'instabilité, de l'Est à l'Ouest de cet espace, de la mer Rouge à l'océan Atlantique.*»

Face à ces défis, et de par sa position d'acteur important dans son environnement régional et



africain, en particulier dans le Sahel avec lequel elle entretient des liens historiques et partage un vaste espace géographique commun, l'Algérie ne ménage aucun effort afin d'apporter sa contribution déterminante à l'instauration de la sécurité et de la paix au Sahel. Elle continuera à déployer tous les efforts nécessaires pour asseoir les fondements du dialogue et promouvoir des approches régionales constructives, au service de la sécurité et de la stabilité. Sa politique étrangère repose sur le triptyque souveraineté, sécurité et développement.

C'est ce que traduisent ses efforts diplomatiques constants pour restaurer la stabilité politique et sécuritaire au Sahel, en plaident pour les solutions pacifiques à travers le dialogue et les négociations et en rejetant le recours à la confrontation armée. Cette position a été confirmée par Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, qui a affirmé : «*L'Algérie, fidèle à ses principes constants dans sa politique étrangère tels que le respect mutuel, le bon voisinage, le rejet de toute ingérence dans les affaires internes des pays et le respect de leur souveraineté nationale et de leur intégrité territoriale, n'a cessé de déployer des efforts diplomatiques considérables dans la perspective d'asseoir la stabilité politique et sécuritaire dans la région du Sahel, de par son engagement en faveur de la résolution pacifique des crises, rejetant l'usage des armes et privilégiant le dialogue et les négociations.*»

Privilégier le règlement pacifique des conflits

Face aux défis complexes et interdépendants qui se posent au continent africain, plus particulièrement aux pays du Sahel confrontés au fléau du terrorisme, de l'extrémisme violent et du crime organisé sous toutes ses formes, aggravés par la multiplication des foyers de tension et des crises, obstacles majeurs au développement et au progrès, l'Algérie continue de déployer des efforts inlassables pour unifier et intensifier les actions africaines. L'objectif est de trouver des solutions africaines aux problèmes du continent et d'activer l'ensemble des mécanismes de prévention, de gestion et de règlement pacifique des conflits par



36^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine à Addis-Abeba, en février 2023

“
L'Algérie n'a jamais tourné et ne tournera jamais le dos à son appartenance africaine en général et à son voisinage sahéli-saharien en particulier, et elle ne permettra jamais que la sécurité et la stabilité de son voisinage et de son espace d'appartenance soient menacées, car sa sécurité et sa stabilité sont indissociables de celles de son environnement.
De même, lors de son discours au forum national intitulé «Le Sahel africain : les défis sécuritaires et de développement à l'aune des rivalités géopolitiques dans la région», organisé par le ministère de la Défense nationale en mai 2025, il avait souligné : «L'Algérie dispose d'un capital de patience inépuisable qui lui permet d'aborder avec sagesse, retenue et clairvoyance les problématiques dominantes dans la région sahéli-saharienne. L'Algérie nourrit également une foi profonde dans l'unité, l'unité de l'héritage historique, l'unité des aspirations et l'unité du destin, ce qui la pousse constamment à tendre la main à ses frères voisins, dans un esprit de solidarité, d'entraide et de fraternité. L'Algérie possède, en outre, une ferme détermination, une volonté inébranlable et une rigueur qui lui permettent de surmonter les difficultés et de triompher des épreuves, en mettant en avant ses objectifs et ses intérêts au service de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité de l'espace sahéli-saharien auquel elle appartient.»
“

M. Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

la voie diplomatique, loin des solutions militaires, dont les conséquences se sont révélées désastreuses. Ces positions constantes, qui constituent le socle de la doctrine algérienne, découlent de ses principes immuables et qui ont été réitérées par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune dans son message sur la paix et la sécurité en Afrique, lors du 36^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine à Addis-Abeba, en février 2023. A ce propos, il avait affirmé : «*Je suis convaincu que la solution des crises sur notre continent doit être fondée sur la résolution pacifique, le dialogue global et la réconciliation nationale, à l'abri de toute ingérence étrangère*», avant d'ajouter : «*L'Algérie contribuera toujours et sans relâche au renforcement des efforts visant à instaurer la paix et la sécurité internationales, tout comme nous continuerons à soutenir les initiatives visant à résoudre les conflits et à défendre les justes causes des peuples militant et luttant pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux, de leur liberté et de leur autodétermination.*»

A ce titre, l'Algérie a toujours œuvré, par ses efforts diplomatiques constants, à la résolution de diverses questions sensibles et à apporter son soutien aux pays frères et amis, en consacrant le principe du bon voisinage, à travers l'adoption d'une approche globale alliant sécurité et développement. Ces efforts font de l'Algérie, aujourd'hui, une force de stabilité et de paix dans la région, conformément aux principes immuables qui caractérisent sa politique étrangère et qui reposent sur nombre de constantes, dont le respect de la légitimité internationale, le soutien aux causes justes et le règlement pacifique des différends, à l'abri de toute ingérence étrangère ou tentative de déstabilisation.

Sur ce point, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a affirmé, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique, en mai 2025, que l'Algérie s'engage à poursuivre et à intensifier ses efforts, au sein de toutes les instances africaines et du Conseil de sécurité de l'ONU, en vue d'unifier et de

porter haut la voix de l'Afrique sur la scène mondiale, ainsi que de défendre les intérêts du continent, les aspirations de ses Etats et les attentes de ses peuples. Et de préciser : «*L'Algérie n'a jamais tourné et ne tournera jamais le dos à son voisinage sahéli-saharien en particulier, et elle ne permettra jamais que la sécurité et la stabilité de son voisinage et de son espace d'appartenance soient menacées, car sa sécurité et sa stabilité sont indissociables de celles de son environnement.*»

De même, lors de son discours au forum national intitulé «Le Sahel africain : les défis sécuritaires et de développement à l'aune des rivalités géopolitiques dans la région», organisé par le ministère de la Défense nationale en mai 2025, il avait souligné : «*L'Algérie dispose d'un capital de patience inépuisable qui lui permet d'aborder avec sagesse, retenue et clairvoyance les problématiques dominantes dans la région sahéli-saharienne. L'Algérie nourrit également une foi profonde dans l'unité, l'unité de l'héritage historique, l'unité des aspirations et l'unité du destin, ce qui la pousse constamment à tendre la main à ses frères voisins, dans un esprit de solidarité, d'entraide et de fraternité. L'Algérie possède, en outre, une ferme détermination, une volonté inébranlable et une rigueur qui lui permettent de surmonter les difficultés et de triompher des épreuves, en mettant en avant ses objectifs et ses intérêts au service de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité de l'espace sahéli-saharien auquel elle appartient.*»

Les efforts de l'Algérie pour asseoir la paix et la réconciliation, résoudre les différents conflits régionaux et plaider en faveur des causes justes en Afrique et dans le monde, sont le reflet de sa diplomatie proactive lui permettant d'être un acteur fiable et recherché pour la conduite de nombreuses médiations dans divers conflits. Ils reposent également sur la confiance que lui accorde la communauté internationale en raison de son caractère de pays non aligné.

L'Algérie n'a ménagé aucun effort pour défendre les causes africaines, notamment durant son mandat de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

11^e réunion du Comité des chefs d'état-major et la 10^e réunion du Conseil des ministres de la Défense des Etats membres de la Capacité régionale d'Afrique du Nord, le 6 mai 2023.



L'Algérie, un pilier de la sécurité et de la stabilité dans la région

L'Algérie déploie des efforts considérables et joue un rôle crucial pour renforcer la sécurité et la stabilité sur le continent africain en général et dans la région du Sahel en particulier, notamment face à la multiplication des foyers de tension, des crises et des conflits auxquels se greffent la propagation du terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité organisée sous toutes ses formes. A cette fin, elle contribue activement aux différents cadres opérationnels continentaux conjoints de coopération dans la lutte contre le terrorisme, tels que le Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (Cissa), le Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine (Afrapol), le Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc), le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert), ainsi que la Force africaine en attente (FAA) à travers sa Capacité régionale pour l'Afrique du Nord (Narc).

C'est ce qu'a souligné Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, dans son discours adressé en mai dernier aux participants à l'exercice «Salam North Africa III», organisé par notre pays. Il a précisé que cet exercice «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de nos engagements constants pour soutenir les mécanismes de paix et de sécurité continentaux et pour renforcer les liens de coopération militaire régionale sous la bannière de l'Union africaine, dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques de paix et

de sécurité en Afrique, notamment en œuvrant à rendre notre continent plus stable et prospère. C'est l'objectif que poursuit mon pays l'Algérie, qui a l'honneur d'avoir été élue une nouvelle fois membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine». La fragilité de la situation sécuritaire dans la région du Sahel, l'accroissement des menaces terroristes et de la criminalité transfrontalière organisée, ainsi que la prolifération des zones de tension et d'instabilité, ont contraint l'Algérie à redoubler d'efforts pour préserver sa sécurité nationale, dans le cadre d'une politique globale qui consacre le lien étroit entre la politique de défense du pays et sa politique étrangère, afin de faire face à toute menace susceptible de porter atteinte à sa stabilité et à ses intérêts suprêmes, tout en soutenant ses partenaires régionaux pour garantir la sécurité et la stabilité de la région.

Dans ce contexte, la menace terroriste se place à la tête de toutes les menaces. Alors que le fléau du terrorisme recule dans d'autres régions du globe, il connaît une croissance préoccupante dans la région du Sahel. Selon de nombreux experts, cette situation est aggravée par un environnement propice, résultant de l'incapacité de certains Etats à se doter d'institutions stables et par des difficultés économiques persistantes. A cela s'ajoutent les tentatives d'ingérence étrangère qui utilisent la lutte antiterroriste comme prétexte pour maintenir leur présence et poursuivre ainsi leur œuvre prédatrice des ressources des pays de la région. L'Algérie rejette fermement ces pratiques et condamne tout soutien au terrorisme, militaire ou



matériel, direct ou indirect, notamment à travers le paiement de rançons aux groupes terroristes. Elle a été l'un des premiers pays à plaider pour la criminalisation de ces pratiques dans toutes les instances internationales, tant continentales qu'onusiennes.

Par ailleurs, l'Algérie poursuit sa lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée avec une détermination inébranlable, à travers l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale. Consciente de l'ampleur des défis et des menaces, l'ANP s'emploie à déjouer toutes les tentatives hostiles visant à déstabiliser le pays.

Animée d'un sens élevé du devoir national, elle accomplit ses missions avec professionnalisme et efficacité, qu'il s'agisse de sécuriser les frontières nationales, de combattre les résidus du terrorisme ou de tarir ses sources de financement liées au crime organisé comme la contrebande, le trafic d'êtres humains et d'armes et, surtout, le trafic de drogue, devenu l'une des principales sources de financement des activités terroristes. Ces deux fléaux, terrorisme et trafic de drogue, sont les deux faces d'une même médaille qui visent à affaiblir la société sur les plans social, économique et politique, et à saper ses valeurs et les fondements de sa force.

A cet égard, l'ANP œuvre constamment à éléver son niveau de disponibilité opérationnelle, ce qui lui permet d'obtenir des résultats qualitatifs sur le terrain, incluant neutralisation de terroristes, saisie d'armes et de munitions, arrestation de trafiquants de drogue, de contrebandiers et d'orpailleurs clandestins, saisie de quantités importantes de drogues et de psychotropes, sans oublier le démantèlement de nombreuses tentatives d'émigration clandestine. Ces résultats traduisent une stratégie sécuritaire efficace, fondée sur le déploiement méthodique de ses unités, une coordination rigoureuse et un

contrôle strict des voies d'accès aux frontières, démontrant le professionnalisme et la vigilance de nos forces armées, toujours prêtes et déterminées à agir sans relâche pour dissuader et déjouer toute tentative de porter atteinte à la sécurité nationale et à la quiétude des citoyens.

Forte de son approche pionnière dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et toutes les formes de criminalité organisée, l'Algérie n'a ménagé aucun effort pour partager son expérience avec ses frères du Sahel. C'est ce qu'a confirmé Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le 25 mai 2025, lors de sa supervision des travaux du forum national intitulé «Le Sahel : les défis sécuritaires et de développement à l'aune des rivalités géopolitiques dans la région», en déclarant :

«L'Algérie demeure un élément clé dans la sécurité et la stabilité de la région et veille au renforcement des capacités de défense de ses partenaires et ses voisins au Sahel, et ce, dans le cadre des programmes de coopération militaire bilatérale et la formation au profit forces armées des pays de la région, et en les accompagnant dans la lutte antiterroriste, à travers le Comité d'état-major opérationnel conjoint 'Cemoc', à même de concrétiser le principe d'une prise en charge autonome des défis sécuritaires de chaque pays, dans le respect total de la souveraineté des Etats.»

Monsieur le général d'armée a également souligné, dans le même cadre, que conformément à la vision stratégique et clairvoyante de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, l'Algérie continuera de tout mettre en œuvre pour asseoir les fondements du dialogue et promouvoir des approches régionales constructives pour consacrer la sécurité et la stabilité dans la région■

“L'Algérie demeure un élément clé dans la sécurité et la stabilité de la région et veille au renforcement des capacités de défense de ses partenaires et ses voisins au Sahel.

”

*Monsieur le général d'armée
Saïd Chanegriha, ministre
délégué auprès du ministre de
la Défense nationale, chef
d'état-major de l'ANP*



Engagement de l'Algérie à soutenir le développement dans la région

L'Algérie jouit d'une position géostratégique privilégiée qui renforce ses efforts constants en faveur du continent africain. Cet engagement découle de ses principes inébranlables, de sa profondeur africaine, de son soutien aux causes justes et de sa volonté de contribuer à un développement global du continent, lequel demeure confronté à des défis croissants, notamment dans la région du Sahel.

O. Mellahi Trad. :A. Lahmel



L'Afrique est l'une des régions économiques les plus importantes du monde, grâce à ses immenses richesses naturelles et à son vaste marché de consommation. Cependant, malgré ces atouts, les peuples africains continuent de souffrir de crises multiples et de défis croissants qui freinent leur développement économique.

Face à cette situation que connaît le continent noir, en particulier dans la région du Sahel, l'Algérie s'attache à jouer pleinement son rôle d'acteur majeur dans le continent en adoptant une approche fondée sur le binôme sécurité-développement. A cet égard, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a affirmé à maintes reprises que l'Algérie place l'Afrique au cœur de sa vision stratégique, considérant que la réalisation d'un développement économique global constitue la meilleure réponse aux défis auxquels le continent est confronté. Dans son message adressé aux participants de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, tenue le 1^{er} juillet 2025 à Séville (Espagne), Monsieur le Président de la République a adressé un message fort reflétant l'engagement profond de l'Algérie au profit de l'intégration africaine ainsi que sur le plan de la solidarité internationale, mettant en lumière que l'Algérie a fait du développement durable et de

la coopération Sud-Sud un choix stratégique de sa politique étrangère : «*L'Algérie a fait du développement durable et de la solidarité internationale des piliers essentiels de sa politique extérieure, à travers sa contribution permanente aux efforts de développement sur le continent africain dans divers cadres de coopération bilatéraux et multilatéraux, ainsi que par son plein engagement dans la concrétisation de l'intégration continentale via plusieurs projets de nature intégrative.*»

Parmi les efforts illustrant ce soutien figurent la création et le renforcement des missions de l'Agence algérienne de coopération internationale pour le développement et la solidarité, qui constitue l'instrument officiel par lequel l'Algérie met en œuvre ses programmes et projets de soutien à la coopération et au développement dans les pays africains, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures.

Projets stratégiques

Dans le cadre d'une vision stratégique visant à transformer le Sahara de barrière naturelle en levier de développement et d'intégration régionale, l'Algérie œuvre à désenclaver les pays sahéliens dépourvus d'accès à la mer. Cette démarche facilite la circulation des marchandises et des personnes, tout en

renforçant les liens économiques, sociaux et culturels entre les peuples de la région.

Grâce à ses efforts soutenus pour promouvoir l'intégration continentale, l'Algérie s'est imposée comme un acteur clé dans le lancement de projets stratégiques à dimension africaine, notamment dans le domaine des infrastructures. La route transsaharienne illustre parfaitement cette ambition. Cet axe vital, long de plus de 9000 km, relie six pays africains : l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigeria, et ne vise pas seulement à faciliter les déplacements. Il constitue également un corridor économique stratégique qui dynamise les échanges commerciaux intra-africains, réduit la dépendance vis-à-vis des ports extérieurs et contribue à la stabilité ainsi qu'à la sécurité dans la région du Sahel, à travers le développement en créant de nouvelles opportunités économiques.

Dans cette même logique d'ouverture et de coopération Sud-Sud, l'Algérie a intensifié sa participation aux expositions économiques, qu'elles soient organisées sur son territoire ou dans les capitales africaines, ce qui garantit la continuité de la coopération économique avec les pays du continent. Ainsi, du 4 au 10 septembre 2025, elle a accueilli le Salon du commerce intra-africain qui a permis aux entreprises participantes de présenter leurs produits, d'élargir leurs partenariats et de renforcer les échanges commerciaux dans un environnement favorable à la coopération régionale.

Par ailleurs, l'Algérie a favorisé, au cours des dernières années, l'ouverture de filiales de banques algériennes dans plusieurs capitales africaines, dont la succursale de Banque de l'union algérienne en Mauritanie (Nouakchott et Nouadhibou), reflétant une réelle volonté pour

faciliter les échanges financiers et renforcer les partenariats économiques avec les pays africains voisins. Elle a également accueilli, en mai 2025, la 11^e édition du Forum africain sur l'investissement et le commerce, marquant ainsi sa présence active dans les grandes manifestations économiques du continent.

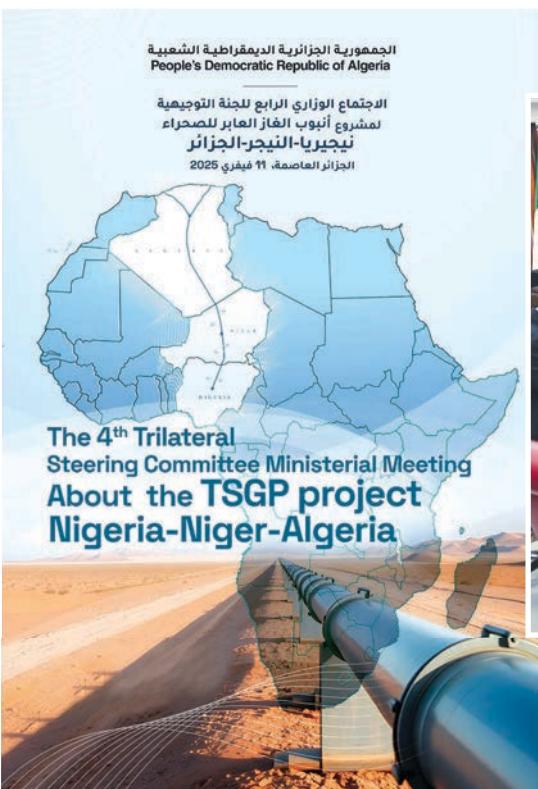
Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des efforts de notre pays à réaliser l'intégration africaine, et plus particulièrement dans la région du Sahel. Elles s'articulent notamment autour de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecraf), considérée comme un choix stratégique pour renforcer la coopération arabo-africaine et afro-africaine à travers des projets structurels soutenant les infrastructures et ancrant le principe du partenariat Sud-Sud.

Dans une autre étape visant à soutenir l'intégration régionale entre l'Algérie, la Mauritanie et les pays du Sahel, l'Algérie et la Mauritanie ont inauguré le premier poste frontalier permanent dans la région de Tindouf, avec la construction d'une route stratégique reliant Tindouf à Zouerate sur 840 km. Ce passage constitue, selon Monsieur le Président de la République, «une porte vers l'Afrique et un nouveau pont pour renforcer les échanges commerciaux et consacrer la politique de bon voisinage et d'intégration Sud-Sud».

Soutenir l'intégration énergétique et numérique

Dans le cadre de ses efforts constants visant à la réalisation d'une intégration africaine globale, l'Algérie accorde une importance stratégique aux projets de liaisons énergétiques et numériques avec les pays africains voisins, en particulier ceux du Sahel, considérés comme des piliers essentiels pour le renforcement de la coopération et du développement continental. Le projet de gazoduc transsaharien s'impose comme l'un des plus importants projets énergétiques en Afrique. A ce propos, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des mines, M. Mohamed Arkab, a affirmé que ce projet

4^e réunion ministérielle
du Comité de pilotage du projet
de gazoduc transsaharien
(TSGP), le 11 février 2025.



permettra à l'Afrique «d'occuper une place centrale sur le marché énergétique mondial, de renforcer la coopération régionale et internationale, de contribuer au développement économique et social ainsi que d'accélérer le rythme d'intégration africaine en matière d'énergie, notamment au regard des mutations actuelles sur les marchés de l'énergie à l'échelle régionale et internationale, en plus de la demande croissante en approvisionnement en gaz».

Dans le même cadre, l'Algérie a déjà réalisé plus de 1200 km de lignes d'interconnexion électrique transfrontalières vers le Mali, le Niger et la Tunisie, afin de fournir de l'électricité à des tarifs préférentiels. Ce réseau soutient la stabilité énergétique de ces pays et contribue au développement durable, conformément à la vision du Nepad. Parallèlement, l'Algérie poursuit ses efforts dans le domaine numérique avec le projet de la dorsale transsaharienne en fibre optique reliant Alger à plusieurs pays du Sahel dont le Niger et le Mali. Ce projet s'inscrit dans une stratégie nationale visant à élargir l'accès à l'internet haut débit, à améliorer les services d'enseignement numérique et à favoriser la numérisation. L'Algérie a d'ores et déjà achevé sa part des travaux, conformément aux normes techniques et environnementales internationales.

Solidarité effective

L'engagement profond de l'Algérie en faveur de l'intégration et de la solidarité avec les pays du continent, en particulier les pays du Sahel, se traduit par une série d'initiatives diversifiées qui dépasse le champ économique pour inclure le facteur humain, considéré comme la pierre angulaire du développement durable. Elle attribue chaque année 2500 bourses aux étudiants africains, dont 2000 pour

Concrétisation de la profondeur des relations humanitaires qui lient l'Algérie aux populations du Sahel.



l'enseignement supérieur et 500 pour la formation professionnelle. Depuis l'indépendance, près de

65 000 jeunes Africains ont bénéficié d'opportunités d'éducation et de formation en Algérie, témoignant d'un engagement historique en faveur du renforcement des compétences africaines.

L'université algérienne a connu une évolution qualitative qui en a fait une destination privilégiée pour les étudiants africains. Le succès de l'Institut africain de formation des compétences de Tlemcen en constitue une illustration concrète avec des programmes spécialisés dans des domaines vitaux, comme les énergies renouvelables et l'environnement, ce qui permet de renforcer le rôle de l'Algérie comme locomotive africaine dans le domaine de l'enseignement supérieur et la formation.

Dans la continuité de cette orientation, l'Algérie a lancé une «banque de l'éducation» via l'Agence algérienne de coopération internationale pour le développement et la solidarité, afin de soutenir les projets éducatifs et de formation sur le continent. Cette initiative s'inscrit dans une vision stratégique globale visant à renforcer le capital humain africain qualifié et à promouvoir le partenariat Sud-Sud à travers l'échange d'expériences et de savoir-faire, au service du processus du développement et d'intégration en Afrique.

Parallèlement, outre ce qui précède, l'Algérie réaffirme également son attachement au principe de solidarité africaine par le biais d'initiatives humanitaires à destination des pays du Sahel, notamment ces dernières années. En mars 2023, lors de la crise humanitaire survenue au Niger et au Burkina Faso, elle a fourni des aides d'urgence comprenant des denrées alimentaires, des médicaments et des tentes, acheminées par des avions des forces aériennes algériennes et distribuées en coordination avec le Croissant-Rouge algérien. Cette action illustre la profondeur des relations humanitaires qui lient l'Algérie aux peuples sahéliens, traduisant sa volonté d'apporter tout le soutien possible en matière de préservation de la stabilité et de contribution au développement de la région du Sahel, qui constitue une partie intégrante de la sécurité de l'ensemble du continent.

En conclusion, l'Algérie se positionne comme un partenaire de premier plan dans le soutien à l'intégration et à la solidarité africaines, notamment avec les pays du Sahel. Ses initiatives dans les domaines de l'éducation, du développement, des infrastructures et de l'aide humanitaire reflètent une vision stratégique tournée vers la construction d'un avenir prospère et sûr pour le continent, fondé sur la coopération effective, la solidarité et un partenariat équilibré au service des intérêts de l'Afrique et répondant aux aspirations des peuples africains à un développement global et durable.

De la vision à l'action

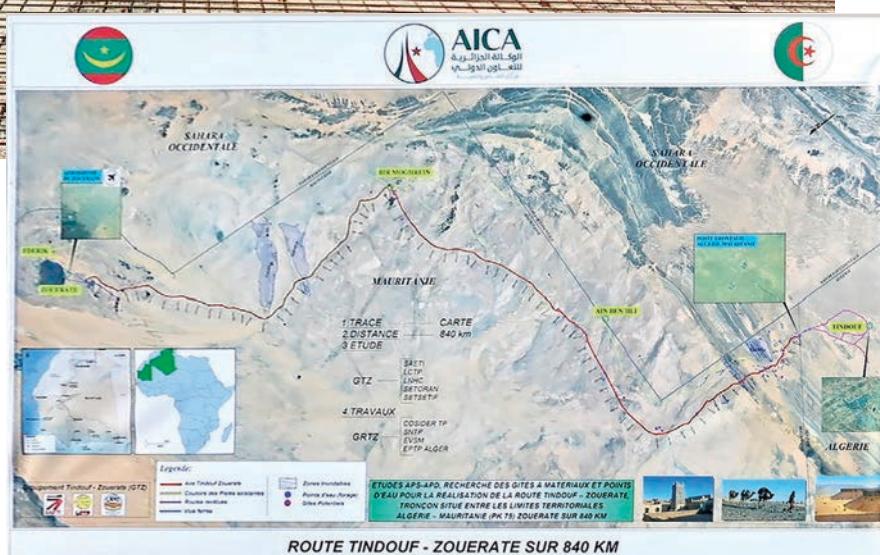


Au cœur des dynamiques africaines en pleine mutation, une nouvelle institution algérienne s'impose comme un acteur incontournable. Créeé en 2020 par décret présidentiel, l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AICA) constitue aujourd'hui l'un des leviers les plus visibles de la politique étrangère de l'Algérie en Afrique.

A. Fodil-Chérif & O Mellahi

Sa mission est claire : renforcer la solidarité active de l'Algérie avec les peuples africains et accompagner les pays partenaires dans leur développement économique, social et institutionnel. Pour présenter à nos lecteurs cette structure, nous avons rencontré ses responsables, lesquels nous ont apporté toutes les explications nécessaires.

Les objectifs stratégiques de l'AICA s'articulent autour de trois axes : répondre aux besoins essentiels des populations, investir dans les



compétences humaines et contribuer à un développement africain autonome et durable. Lors de l'ouverture de la 33^e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains à Addis-Abeba, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a rappelé que «l'Algérie s'attellera, toujours et inlassablement, au soutien des efforts visant l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique», un engagement qui sert de boussole à l'action de l'AICA.

M. Abed Hallouz directeur-général de l'AICA

«Les pays africains, notamment en région subsaharienne, sont confrontés à de multiples défis liés au développement économique, à la sécurité, à la santé et à l'environnement. Face à ces enjeux, l'Algérie, à travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AICA), affirme sa détermination à promouvoir des stratégies endogènes afin de proposer des solutions adaptées aux réalités du continent.»

Notre stratégie consiste à identifier les risques liés aux défis mondiaux, puis à mettre en œuvre des mesures concrètes dans des secteurs prioritaires : gestion durable des ressources, infrastructures de base et accompagnement des populations. Fidèle à son histoire, l'Algérie a choisi de se tenir aux côtés des frères africains dans leurs luttes pour la dignité, la justice et le progrès. À travers l'AICA, elle poursuit cet engagement et se positionne comme un acteur proactif de la stabilité régionale.»

Au final, l'AICA s'impose comme un vecteur essentiel de l'action panafricaine. Des routes aux hôpitaux, des écoles aux formations jusqu'aux missions humanitaires, elle illustre la conviction que la solidarité africaine doit se traduire en actes, au-delà des discours»■



Instrument de la diplomatie algérienne

Conçue pour agir en appui à la diplomatie algérienne, l'AICA traduit, dans les faits, une orientation historique : l'Afrique reste au cœur des priorités. Loin de toute démarche paternaliste, la coopération se veut fraternelle, basée sur le respect mutuel et la réciprocité. «Le destin de l'Algérie étant indissociable de celui de l'Afrique, nous nous attachons à promouvoir la paix, la stabilité et le développement en privilégiant les solutions africaines aux problèmes africains», explique M^{me} Imene Bekkai, directrice chargée de la veille stratégique et de la prospective.

Ses domaines d'intervention prioritaires répondent aux besoins fondamentaux des populations : santé, éducation, infrastructures de base, formation et renforcement des capacités. L'approche repose sur l'investissement dans l'humain, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Chaque projet est conçu pour répondre directement aux priorités exprimées par les pays bénéficiaires, sur la base d'études de terrain et de dialogues avec les autorités locales.

Des projets concrets au service des peuples africains

Depuis sa création, l'AICA a multiplié les initiatives structurantes et humanitaires, incarnant une coopération Sud-Sud efficace et solidaire. Parmi les projets phares figure la réalisation de la route reliant Tindouf à

Zouerate (en Mauritanie), dont les travaux ont démarré en février 2024. Cet axe routier stratégique vise à renforcer l'intégration économique et à intensifier les échanges entre les deux pays voisins.

L'action de l'Agence ne se limite pas uniquement aux infrastructures routières. Dans le domaine de la santé, l'Algérie s'illustre par la construction de centres de soins, la mise en place d'un centre d'hémodialyse moderne, ainsi que la réhabilitation et l'extension d'un hôpital capable de répondre aux besoins les plus urgents. Autant d'investissements destinés à améliorer la vie quotidienne des populations. L'éducation n'est pas en reste. L'Algérie a lancé la construction d'écoles primaires et la réhabilitation d'un lycée professionnel, afin d'offrir aux jeunes générations un accès élargi au savoir et aux métiers d'avenir. Dans le même esprit, des centres de formation professionnelle verront le jour, les études techniques étant déjà finalisées.

L'investissement dans l'humain se traduit aussi par l'organisation régulière de sessions de formation et de renforcement des capacités au profit des cadres africains, couvrant des domaines clés tels que la santé, la gestion locale ou encore le développement de projets. Plus d'une centaine de bénéficiaires ont déjà été formés en trois ans.

Cette dynamique s'étend également à la jeunesse et à l'innovation. A l'initiative de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, lors de la septième et dernière journée de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), un fonds africain de financement a été créé au sein de l'Agence, en collaboration avec le Ministère de l'Économie de la connaissance, des start-ups et des micro-entreprises, pour soutenir les start-ups et encourager les jeunes créateurs. Une démarche concrète pour transformer les idées en projets réels.

En parallèle, la numérisation des services



publics progresse avec un objectif clair : rapprocher l'administration du citoyen, simplifier les démarches et les moderniser. Par ailleurs, dans le volet humanitaire, l'AICA a fourni plus de 25 000 doses de vaccins aux enfants réfugiés sahraouis, et mené trois missions médicales de transplantation rénale en Mauritanie.

Et ce n'est qu'un début. De nouveaux projets se dessinent déjà : une zone franche commerciale à Tindouf, un pavillon d'exposition et une Maison de la presse. Autant de chantiers en cours ou à l'étude, qui renforceront encore davantage la dynamique d'intégration et de développement africain.

Ces initiatives, allant des infrastructures lourdes à l'appui social et humanitaire, traduisent la volonté de l'Algérie de mettre son savoir-faire et ses ressources au service des pays frères.

Coopération régionale et impact durable

Le plan d'action initial de l'Agence couvrait principalement les pays du Sahel du voisinage immédiat (Mali, Niger, Mauritanie et Sahara occidental), mais l'horizon de l'AICA est continental. L'Agence étend ses partenariats vers d'autres pays du continent, tels que la Tanzanie, l'Ouganda, et le Sénégal, conformément au plan d'action en cours de mise en œuvre.

En outre, des discussions avancées sont également en cours avec la Banque islamique de développement autour de trois initiatives liées à la santé, au renforcement des capacités et à la réponse aux besoins essentiels des populations.

L'Agence participe régulièrement aux grandes rencontres internationales, telles que la 4 Conférence internationale sur le financement du développement (FFD4) à Séville, en 2025, ou encore le Haut panel sur la sécurité et le développement au Sahel, tenu à Niamey, en 2023. Sur le terrain, les projets de l'AICA sont évalués

par des études de faisabilité, des missions de suivi et une collaboration étroite avec les autorités locales. Selon M. Walid Boulenouar, chargé de la coopération culturelle et scientifique : «L'Agence soutient la modernisation des administrations locales par la numérisation, la formation des fonctionnaires et le partage d'expertise avec les institutions africaines. Elle incarne une nouvelle ère de coopération algérienne, conciliant vision politique et pragmatisme»■



4^e EDITION DU SALON DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Vers l'intégration économique

Le succès éclatant du Salon IATF 2025 représente une opportunité majeure pour consolider la coopération et l'intégration économique africaine. Il a donné un fort élan au projet de marché commun africain, dans le cadre d'une vision africaine futuriste prometteuse. Cet événement continental d'envergure a également reflété la volonté affirmée de l'Algérie et sa détermination à contribuer à la concrétisation des aspirations des peuples africains pour un avenir meilleur.

A. Gherarmi Trad. : **A. Benaissi** Ph. : **A. Benyahia**

Accueilli en septembre dernier sous le thème «Une porte vers de nouvelles opportunités», ce rendez-vous économique a confirmé le rôle déterminant de l'Algérie et l'ampleur des efforts qu'elle déploie pour accompagner la transformation du continent africain. Il a aussi mis en lumière la vision de l'Algérie, son attachement à sa profondeur africaine et son engagement constant à œuvrer pour l'édification du continent et l'affirmation de sa place légitime sur la scène mondiale. Tel est l'objectif maintes fois défendu par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, depuis son élection à la magistrature suprême et qui a déclaré en procédant à l'inauguration de cet événement continental : «L'avenir, c'est l'Afrique», avant d'ajouter : «L'Algérie jouera un rôle majeur dans la réalisation du défi du développement en Afrique.» Il a également appelé à unir les efforts pour émerger de la marginalisation et participer activement aux décisions économiques mondiales.

Rendez-vous continental majeur

Le Salon du commerce intra-africain est organisé périodiquement par la Banque des imports et exports africains (Afreximbank), en coopération avec la Commission de l'Union africaine et le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecraf). Il constitue une plateforme unique et de grande valeur, contribuant au renforcement du commerce intra-africain, à l'industrialisation, à la création d'emplois et à la compétitivité sur la scène mondiale.

Avec plus de 1,4 milliard de consommateurs et un PIB global dépassant 3500 milliards de dollars, IATF 2025 a confirmé le potentiel immense du marché africain intégré dans le cadre d'une zone de libre-échange continentale africaine.



IATF 2025 : des perspectives d'investissement prometteuses

La 4^e édition du Salon a été marquée par la conclusion de nombreux accords stratégiques, de contrats de coopération et de partenariat entre entreprises algériennes et africaines pour l'exportation de produits locaux dans divers secteurs dont principalement l'industrie, à travers toutes ses filiales (transformation, mécanique, chimie, électricité, électroménager, électronique, agroalimentaire, pharmacie, énergie, sidérurgie), en plus des énergies renouvelables, les start-up, l'agriculture, le tourisme, la culture et d'autres domaines.

La valeur totale des contrats a dépassé 48 milliards de dollars. Parmi les acquis de cette édition figure notamment l'entrée des start-up algériennes sur la scène concurrentielle africaine, avec des accords de plusieurs millions de dollars conclus avec des partenaires de divers pays du continent.

Nouvelles perspectives de coopération

La participation massive des entreprises nationales, estimées à environ 180, a largement contribué au succès de cette édition. Grâce à leur compétitivité, elles ont pu ouvrir de nouveaux horizons de coopération avec leurs homologues africaines, favorisant ainsi la commercialisation des produits algériens et l'augmentation des exportations hors hydrocarbures.

Parmi les entreprises ayant signé un nombre record de contrats et d'accords, on citera le groupe Sonatrach, la Société nationale de sidérurgie (SNS), le groupe industriel algérien Gasb Electric, spécialisé dans la production d'équipements électriques, la société algéro-qatarie d'acier, le groupe agroalimentaire et logistique Agrolog, le groupe Labelle, le groupe Cosider travaux publics, l'entreprise Bike Algérie (industrie mécanique), le groupe Condor et bien d'autres encore. La majorité

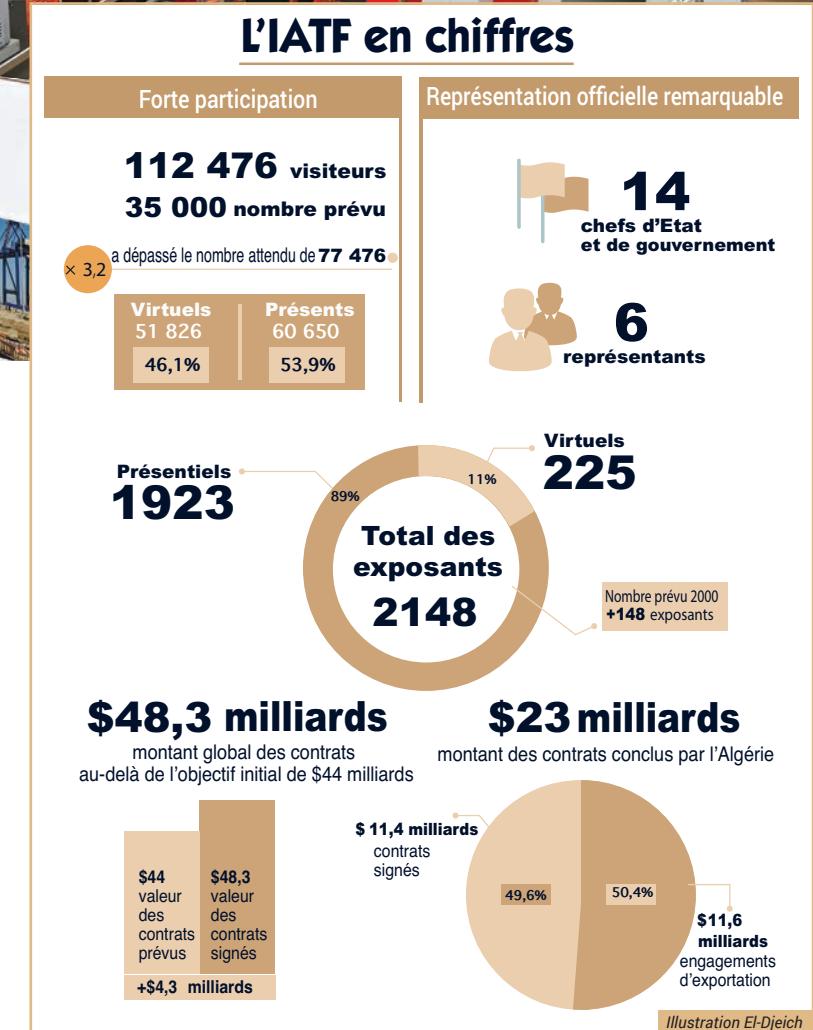


des participants ont confirmé que cette plateforme a créé de réelles opportunités pour les entreprises et les hommes d'affaires venus de tout le continent. Elle leur a permis de tisser de nouvelles relations, de présenter leurs produits et d'explorer les possibilités d'investissement disponibles en Algérie, ouvrant ainsi la voie à des partenariats solides qui soutiennent le développement, stimulent le commerce intra-africain et élargissent les horizons de coopération entre les pays africains, en plus de contribuer à la dynamisation du commerce intra-africain.

L'Algérie, point de départ du rêve africain

Les chiffres record des contrats commerciaux conclus lors de cette 4^e édition démontrent que le «train africain» a choisi de partir d'Algérie. Ce succès a été couronné par l'obtention d'un siège permanent de l'Union africaine au G20, permettant ainsi aux pays africains de tisser des partenariats avec les plus grandes économies mondiales. Un exploit majeur face aux défis sécuritaires, économiques et de développement auxquels le continent est confronté depuis des décennies, malgré son immense potentiel en ressources naturelles, en compétences et en jeunesse dynamique.

Ce qui paraissait hier encore hors de portée devient désormais une réalité tangible. Les Etats africains, à leur tête l'Algérie, œuvrent à concrétiser cette ambition. Monsieur le Président de la République l'a rappelé dans son discours inaugural : «Ces données ne doivent pas entamer notre détermination, mais constituer une motivation supplémentaire pour mobiliser nos capacités collectives et transformer notre réalité continentale en succès en matière de développement.» Cette édition a ainsi permis de lancer plusieurs projets destinés à impulser l'intégration économique africaine, notamment par l'achèvement des infrastructures logistiques et la simplification des



procédures douanières, éléments essentiels pour hisser l'Afrique au rang de puissance économique mondiale.

Vision stratégique pour une renaissance africaine

Face aux défis et enjeux auxquels elle est confrontée, l'Afrique doit impérativement accomplir sa souveraineté économique et investir massivement dans les infrastructures de base, notamment les ports, aéroports, chemins de fer, accès à internet et à l'eau afin d'atteindre les Objectifs du développement durable. Conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'Algérie œuvre à renforcer sa présence et à consolider ses relations avec les pays du continent sur les plans politique, diplomatique et



économique. Ces efforts se traduisent via des partenariats accrus, notamment avec la République du Zimbabwe, par la conclusion d'accords et de mémorandums (commerce, investissement, formation professionnelle,



Patrick Ndzana Olomo, directeur du développement économique, de l'intégration et du commerce à la Commission de l'Union africaine : «Cet important événement donne une forte impulsion au commerce intra-africain et à l'industrialisation dans son ensemble. Il contribuera également à renforcer la participation du continent africain au commerce international et à dynamiser son économie. De plus, cette édition a été organisée afin de traiter les problèmes économiques et même culturels dont souffre le continent. Nous sommes pleinement conscients que l'Algérie, par son expérience, ses compétences et ses capacités, contribuera inévitablement à consolider l'avenir de l'économie africaine et à jouer pleinement son rôle dans l'intégration continentale.»

Farah Bouras, fondatrice et directrice de la startup «Think Touch Solution» : «Notre participation a porté ses fruits avec des résultats positifs, notamment l'ouverture de nouveaux canaux de coopération avec des opérateurs de plusieurs pays. À travers notre entreprise, nous proposons des solutions de santé numérique partout en Afrique. Notre participation à cette édition vise à faire connaître notre société, avec l'ambition de devenir le leader en Algérie et en Afrique dans le domaine du développement des technologies de santé et du commerce numérique. Notre travail s'appuie sur l'intelligence artificielle afin d'améliorer la compatibilité et la sécurité des médicaments.»



Hichem Tebira, directeur général de l'industrie algérienne de la téléphonie «Inatel» : «Cette exposition constitue une véritable opportunité pour nous de présenter et de faire connaître nos différents produits, ainsi que de conclure des accords afin de renforcer notre présence sur le marché africain. A cet égard, nous avons signé un contrat avec le Nigeria portant notamment sur divers types de terminaux de paiement électronique et de modems. La nouveauté dans notre entreprise réside dans la présentation d'équipements médicaux, qui a attiré l'attention du partenaire étranger. Environ deux millions de terminaux de paiement électronique sont destinés à l'exportation, tout en tenant compte de la demande intérieure»■

enseignement technique, enseignement supérieur et recherche scientifique) et avec le Mozambique (accords complets dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de la sécurité et de la culture) de manière à faire de l'Algérie un partenaire à part entière, ne se limitant pas uniquement aux échanges dans le secteur énergétique. Avec l'Ouganda, la coopération financière et économique a été renforcée, confirmant la volonté de l'Algérie à bâtir un réseau de partenaires stratégiques à l'est du continent. De plus, la reprise des liaisons aériennes et commerciales avec le sud du continent, via l'ouverture d'une ligne directe vers Ndjamen, témoigne d'une volonté de relier le Nord et le Sud et de redessiner la carte des relations algéro-africaines.

Ces accords conclus avec les Etats africains dans différents domaines illustrent la conviction profonde de l'Algérie que la véritable renaissance de l'Afrique ne repose pas sur la guerre et la violence, mais sur l'investissement dans le facteur humain et la réalisation de la sécurité et du développement, ces derniers sont la clé de la stabilité en Afrique. C'est dans cette optique que l'Algérie s'emploie à contribuer à l'instauration de la sécurité et de la stabilité à travers divers mécanismes dont la diplomatie financière et commerciale, le lancement d'une société africaine de commerce et de distribution, la création d'un fonds de financement des start-up et de la jeunesse innovante et l'annulation de la dette de nombreux pays africains.

Sur le plan sécuritaire, l'Algérie partage son expertise en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé avec ses voisins confrontés à ces fléaux, consolidant ainsi sa position de partenaire fiable.

Forte de ses compétences et de son énergie, elle est aujourd'hui, conformément à la vision clairvoyante de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, un moteur central de la croissance africaine, un acteur influent qui assume pleinement sa part de responsabilité dans la construction du développement continental et dans la marche vers la renaissance africaine, tout en œuvrant à l'émancipation du continent et à l'affirmation de sa souveraineté politique et économique■

ECOLE DES CADETS DE LA NATION DE BLIDA



Voie d'excellence et de distinction



Au cœur de la ville de Blida, l'Ecole des Cadets de la Nation chahid Zemit-Hamoud 1^{re} RM a ouvert ses portes à la revue «El Djéich», nous invitant à découvrir un établissement éducatif d'exception où l'on perçoit, dès les premiers instants, le secret des résultats remarquables obtenus chaque année au baccalauréat par les jeunes cadettes et cadets, appelés à porter le flambeau et à incarner dignement la relève de leurs aînés.

A. Boudjelida Trad. :S. Ladjouzi Ph: A. Benyahia

Profondément convaincu que le véritable enjeu aujourd'hui réside dans le facteur humain, le Haut commandement de l'Armée nationale populaire a mobilisé l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires pour assurer un environnement propice au perfectionnement des capacités des jeunes recrues et au développement de leur esprit d'initiative et d'excellence, le tout soutenu par un accompagnement progressif et adapté.

A ce propos, le commandant de la Brigade des cadets déclare : «Dans notre école, nous veillons à offrir un cadre éducatif et pédagogique approprié, répondant aux besoins spécifiques des cadettes et des cadets à cette étape sensible de leur vie. Nous leur assurons des conditions d'hébergement adéquates, une alimentation équilibrée et un suivi quotidien minutieux. Nous mettons à leur disposition des moyens pédagogiques modernes leur garantissant un apprentissage dans les meilleures conditions. Enfin, nous accordons une grande importance à

l'organisation d'activités collectives, à la fois éducatives et récréatives, qui constituent l'un des piliers essentiels de la formation d'une personnalité équilibrée et dotée de qualités de leadership, que nous aspirons à forger.»

Accompagnement complet pour une formation équilibrée

Dès son admission à l'école, l'élève reçoit une instruction fondée sur des bases solides, conscient que chaque pas franchi et chaque savoir acquis constituent le noyau d'un long parcours voué au service de l'Algérie au sein de l'Armée nationale populaire. Cet engagement se reflète clairement dans l'attitude disciplinée et l'implication positive des cadets, comme le montrent leurs témoignages. Ainsi, la cadette Y. Oulaziz affirme : «Nous avons réellement le sentiment d'occuper une place privilégiée au sein de l'Ecole. Nous disposons de tous les moyens nécessaires qui contribuent à forger notre personnalité et nous procurent une forte motivation vers l'excellence et la consécration.»

De son côté, le cadet Rabah Brahimi a exprimé sa fierté d'avoir intégré cette structure de formation en déclarant : «J'ai toujours rêvé d'intégrer une des Ecoles des cadets de la Nation. J'ai pu réaliser ce rêve au cycle moyen. Aujourd'hui, arrivé au cycle secondaire, je franchis une nouvelle étape dans la concrétisation de mes aspirations. Au fil des années, j'ai compris que j'apprenais non seulement pour réussir sur le plan personnel, mais aussi pour servir mon pays là où je me trouve.»

Cette maturité n'est nullement le fruit du hasard, mais le résultat d'un processus éducatif intégré où l'instruction académique va de pair avec l'encadrement psychologique et comportemental, nécessitant un suivi attentif et constant. Dans cette optique, l'Ecole a instauré ce qu'elle appelle «la



“

L'Ecole des Cadets de la Nation de Blida œuvre à préparer une génération d'excellence, maîtrisant les technologies de pointe et diverses disciplines scientifiques, imprégnée de valeurs nobles et patriotiques.

”

chaîne de qualité» : un mécanisme de travail collectif et structuré regroupant le commandant de l'école, les cadres (chefs de compagnies et de sections), les enseignants ainsi que le personnel médical. Tous se réunissent périodiquement afin de suivre de près le parcours des cadets et d'examiner les observations consignées par les personnels de l'encadrement et les enseignants. Pour en savoir davantage sur ce cadre éducatif, nous avons rencontré les chefs de section, le personnel assurant le suivi quotidien des élèves et celui qui les accompagne en permanence. Sur ce point, l'adjudant-chef A. Aymer nous confie : «La section est le premier espace où le jeune élève entre en contact avec ses camarades et les cadres de l'école au quotidien. C'est là qu'il apprend le sens de la communauté et les principes de la vie militaire. C'est la première étape où il acquiert discipline et sens des responsabilités. C'est pourquoi nous œuvrons à inculquer un comportement sain aux cadets.» Lui succédant, l'élève Mouatez Billah Kenache affirme : «Nous ressentons pleinement le poids de la responsabilité, qu'il s'agisse des études, de la discipline ou de la gestion du temps, grâce au soutien constant des cadres de l'école qui nous fournissent tout ce dont nous avons besoin pour donner le meilleur de nous-mêmes.» Dans le même esprit, le capitaine A. Mustphaï, chef de compagnie, a ajouté : «Notre rôle consiste principalement à suivre de près les cadets. Nous veillons à leur transmettre des messages éducatifs clairs et pertinents et à les sensibiliser de manière à ce qu'ils écoutent et interagissent avec nos orientations.»

Soutien psychologique et médical de qualité

Le soutien apporté aux élèves couvre plusieurs aspects, notamment l'accompagnement psychologique et les soins médicaux. Le médecin-chef A. Mangour souligne : «L'infirmérie assure des soins dans diverses spécialités ainsi que des examens périodiques et un suivi médical complet, notamment en médecine dentaire, en ophtalmologie, en rhumatologie et en psychiatrie.»

Compte tenu de la spécificité de la vie en internat, l'école accorde une importance particulière à la compréhension des besoins de ces jeunes qui traversent une étape sensible de leur existence et nécessitent écoute, encadrement et accompagnement adaptés. Pour en savoir plus sur ce processus, nous avons approché le lieutenant

A. Zenad qui nous a indiqué : «Chaque élève trouve toujours quelqu'un pour l'écouter et prendre en charge ses préoccupations. Nous n'attendons pas que le problème surgisse pour intervenir : nous travaillons de manière préventive grâce à un suivi continu. Cela contribue à instaurer un équilibre interne qui se traduit ensuite par des résultats scolaires solides et une discipline conforme aux exigences.»

Former une génération maîtrisant les technologies modernes

L'Ecole des Cadets de la Nation de Blida œuvre à préparer une génération d'excellence, maîtrisant les technologies de pointe et diverses disciplines scientifiques, imprégnée de valeurs nobles et patriotiques. Cette mission est menée grâce au dévouement de ses enseignants et de son encadrement. Les cadets suivent leurs cours sous la direction de professeurs détachés par le ministère de l'Education nationale. Ils reçoivent également une formation complémentaire en discipline militaire, conformément à un programme spécifique élaboré par la Direction des Ecoles des Cadets de la Nation. A ce propos, le directeur de l'enseignement M. Mansour Mekaki, précise : «Le programme scolaire appliqué correspond aux programmes nationaux du ministère de l'Education nationale, mais il est renforcé par plusieurs mécanismes pédagogiques, tels les cours de soutien et le suivi individualisé. Cela permet d'accompagner chaque cadet, de renforcer la compréhension et de combler d'éventuelles lacunes.»

Cette méthodologie adoptée se reflète dans le témoignage de la cadette Safia Skall qui précise : «Nous évoluons dans un cadre scolaire motivant et confortable, avec à notre disposition tous les moyens pédagogiques nécessaires : laboratoires scientifiques, équipements informatiques, manuels récents... Nous bénéficions aussi d'un accompagnement constant de nos enseignants qui ne se limitent pas aux cours en





classe mais nous offrent des séances de soutien supplémentaires. Celles-ci renforcent nos acquis, nous aident à dépasser nos difficultés et à obtenir les meilleurs résultats.» Dans le même ordre d'idées, l'enseignant de langue arabe, M. Bouras, ajoute : «Le suivi des cadets ne s'arrête pas à la classe. Nous les accompagnons même après les heures de cours, en les supervisant dans la réalisation des devoirs et exercices ainsi qu'en leur assurant des séances de révision et de soutien pour les matières les plus complexes.» Afin d'assurer une formation efficace, l'école met également à disposition des laboratoires scientifiques modernes, permettant aux cadets d'appliquer sur le terrain les connaissances théoriques acquises. Comme l'a souligné Mme Manal Djebali, professeure de sciences naturelles : «Nous veillons à exploiter pleinement les ressources pédagogiques de l'école, notamment les laboratoires, afin d'offrir un contenu scientifique pratique. Cela permet aux élèves de transformer les connaissances théoriques en expériences concrètes, développant ainsi leur sens de l'analyse et de l'observation, leur rigueur et leur esprit scientifique.»

Activités de soutien

Outre les programmes scolaires, l'école organise de nombreuses activités scientifiques qui confortent les performances des cadets, à l'instar du club scientifique qui occupe une place centrale, selon le capitaine A. Khazar, chef du service des laboratoires et de la bibliothèque, tant il «vise à stimuler l'esprit de recherche et d'innovation et à donner aux cadets et cadettes la confiance nécessaire pour initier eux-mêmes des projets et initiatives scientifiques performants». Par ailleurs, l'école met en place diverses activités sportives (individuelles et collectives) et culturelles

Colonel T. Laitem, commandant de l'école

«L'Ecole des Cadets de la Nation chahid Hamoud-Zemt de Blida, cycle secondaire, est une véritable pépinière d'où sortent les meilleures élites de l'institution militaire. Les résultats obtenus aux examens en témoignent, avec des taux de réussite annuels dépassant 98%. En raison de leur jeune âge, les cadets disposent de grandes capacités intellectuelles et mentales leur permettant de progresser vers des niveaux scientifiques supérieurs. Nous nous efforçons de consolider ces aptitudes par un encadrement rigoureux. Pour atteindre nos objectifs, nous avons adopté une stratégie de travail basée sur le concept de système, qui repose sur quatre acteurs principaux. Le premier est le cadet lui-même, acteur essentiel de son parcours : sa motivation et sa volonté de réussir facilitent la tâche de l'encadreur, deuxième acteur du système, qui vit quotidiennement à ses côtés et doit, par conséquent, répondre à des critères de compétence, de discipline, de probité et de pédagogie. Le troisième acteur est l'enseignant qui doit exceller dans sa spécialité et maîtriser les meilleures méthodes de transmission du savoir. Enfin, le quatrième acteur est le parent qui doit accompagner positivement le cadet dans son éducation et son apprentissage»■



(dessin, musique, théâtre...). Elle dispose de plusieurs infrastructures vitales et de détente comme les salles pour activités culturelles et artistiques, les salles omnisports, un stade, une piscine et des clubs «qui constituent de véritables espaces de détente et sont un exutoire pour les cadets. Elles contribuent à renforcer leur condition physique, à réduire le stress lié aux études et à leur offrir une motivation supplémentaire pour persévérer», affirme le coach sportif l'adjudant M. Tahar. Ce que confirme la cadette Athir Menhouj qui nous a confiés : «J'ai trouvé mon équilibre grâce aux activités sportives, en particulier l'équitation, qui m'a permis de concilier études et loisirs, et m'aide à décompresser, surtout à l'approche de l'examen du baccalauréat.» Nous avons quitté l'école avec la certitude que la réussite repose sur une vision claire et un travail collectif intégré. Ici, le cadet n'est pas seulement un élève, il incarne un projet porteur d'avenir, nourri chaque jour par le savoir, la discipline et les valeurs■



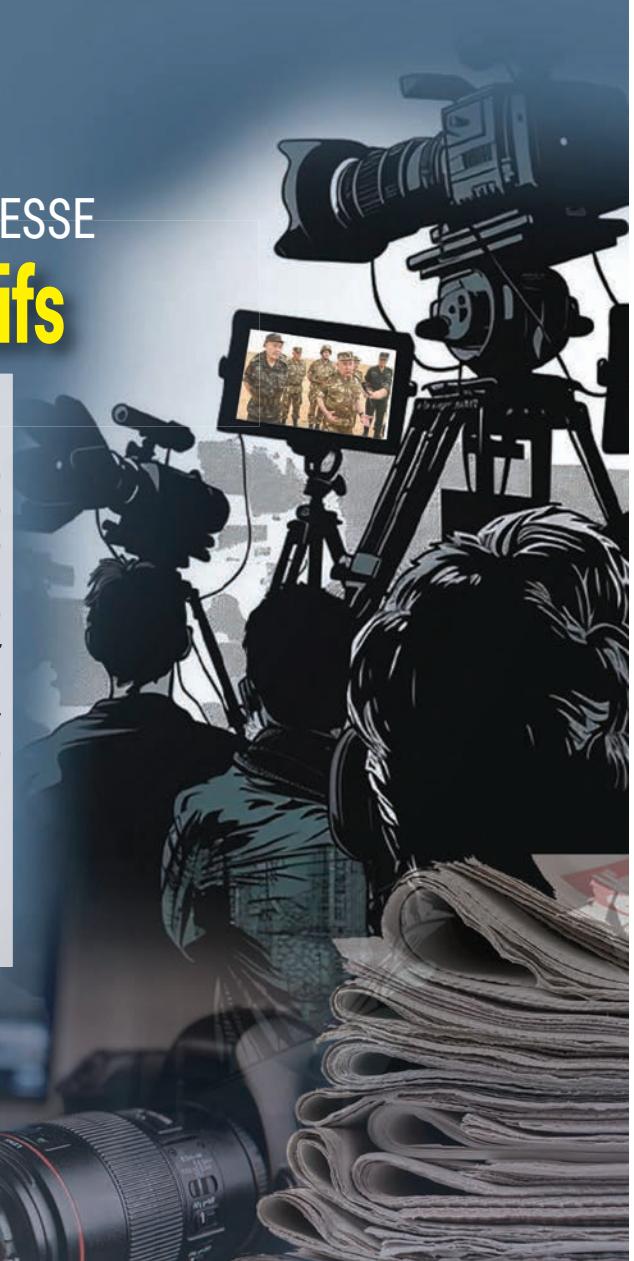
JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Des acquis significatifs

«Alors que nous célébrons avec fierté la Journée nationale de la presse qui coïncide avec le 22 octobre, en commémoration de la parution en ce jour de l'année 1955 du tout premier numéro du journal 'Résistance algérienne', porte-voix du Front et de l'Armée de libération nationale, nous assurons de notre plein soutien les femmes et les hommes de cette noble profession, ceux-là mêmes qui s'acquittent de leur mission avec un esprit professionnel et patriotique. Nous saluons également leurs efforts inlassables visant à contrecarrer la guerre cybernétique enragée que mènent les artisans du mensonge, pour leur propre compte ou par procuration, par haine envers l'Algérie.»

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune

A. Naili Trad. : A. Lahmel



La célébration de la Journée nationale de la presse, qui coïncide avec le 22 octobre de chaque année, constitue en elle-même une reconnaissance du rôle majeur joué par la première génération de journalistes algériens durant la Révolution, puis après l'indépendance, lors de la phase de construction et d'édification. Elle rappelle les lourds sacrifices consentis tout au long des étapes successives durant lesquelles la presse nationale a joué un rôle primordial dans de nombreux domaines, allant de la défense de la Patrie à l'accompagnement des moments décisifs de la vie de la Nation. Cette journée est également l'occasion de rendre hommage aux professionnels de cette noble mission qui veillent à rechercher la vérité, à transmettre des informations fiables et à présenter les faits en toute objectivité. Le sens profond de cette journée réside dans la commémoration des contributions importantes des journalistes de tous les médias écrits, audiovisuels et numériques qui mobilisent leurs capacités pour répondre aux préoccupations de la société et faire connaître la politique de l'Etat. Leur action participe à la réalisation des aspirations de la société algérienne dans l'édification d'une Algérie nouvelle, dans un climat de confiance, déjouant ainsi tous les plans visant notre pays.

Aujourd'hui, alors que nous honorons les femmes et les hommes de la presse nationale, nous saluons la conscience professionnelle de la famille médiatique, investie de la lourde responsabilité de défendre l'Algérie et ses acquis. Elle se dresse comme un rempart infranchissable contre les voix hostiles qui s'acharnent à saper le moral des Algériens en diffusant des discours mensongers, minimisant les grandes réalisations accomplies ces dernières années. Dans son message à la famille médiatique nationale à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, Monsieur le Président de la République, après avoir salué son courage, son professionnalisme et sa conscience nationale face aux défis auxquels elle est confrontée dans son travail quotidien et dans sa quête constante de vérité, à l'ère du développement fulgurant des technologies de l'information et de la communication, a ajouté : «A cette occasion, il convient de saluer le niveau de prise de conscience dont font preuve les médias qui font face, avec un haut sens de professionnalisme, aux plans de diffusion de fake-news et de propagande systémique, tendant à divertir sur les réalisations de notre pays et sur sa capacité à relever les défis et à réaliser les acquis.»

Forte volonté politique de soutien à la famille médiatique

Les mesures et procédures approuvées par Monsieur le Président de la République en vue de promouvoir le secteur de l'information traduisent un engagement effectif et concret pour soutenir ce domaine et ses acteurs. Elles reflètent une volonté politique forte, pleinement consciente du rôle vital des médias dans la transmission de la vérité, l'éclairage de l'opinion publique et la contribution à l'édification d'une société consciente et solidaire. Cette volonté a pour finalité d'insuffler un élan favorable à la créativité et au développement du paysage médiatique, en réponse aux attentes des acteurs de la presse nationale, afin de s'adapter aux nouveaux défis et enjeux et d'accompagner l'opinion publique algérienne. L'objectif est de garantir des services médiatiques de qualité, adaptés aux besoins des citoyens, dans un monde où l'information et la communication occupent une place stratégique.

Ces mesures, qui traduisent la tenue par Monsieur le Président de la République de ses engagements dans l'accompagnement du secteur de l'information et de la communication dans notre pays, s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la liberté d'expression et de la consolidation des principes démocratiques. Elles encouragent la presse nationale à faire face aux campagnes médiatiques ciblant notre pays, à la lumière notamment des mutations technologiques que connaît ce secteur et qui exigent une adaptation rapide au numérique ainsi que le développement de contenus digitaux dans les pratiques journalistiques, comme l'a souligné Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, en insistant sur «*la nécessité de s'adapter aux exigences du siècle et d'être présent en force dans le monde virtuel, par la création d'un contenu numérique, riche et qualitatif, qui renforce l'esprit d'appartenance à la Nation algérienne*».

Modernisation du paysage médiatique national

La décision de Monsieur le Président de la République d'instaurer la publicité dans la presse électronique constitue un acquis stratégique au bénéfice des institutions médiatiques et des citoyens, en favorisant la modernisation du système médiatique national. Conformément à la loi n° 23-12 du 5 août 2023 relative aux marchés publics, cette mesure fixe désormais les conditions et modalités de publication agréées pour les passations de marchés publics, sans se limiter à la presse écrite comme auparavant. Elle confère à l'Autorité de régulation de la presse écrite et électronique un rôle renforcé dans le suivi de la qualité des contenus et la promotion de la culture nationale, tout en respectant les textes législatifs et réglementaires applicables en matière de publicité. Cette décision constitue un message fort, confirmant l'importance que l'Etat accorde à l'information numérique, considérée comme un outil stratégique de développement et de sensibilisation qui concrétise la vision clairvoyante de Monsieur le Président de la République quant au rôle de l'information numérique au service de la société et de la Patrie.

Parallèlement, le Fonds d'aide à la presse a été relancé afin de créer un mécanisme financier dédié au soutien des institutions médiatiques, des journalistes et des projets médiatiques d'intérêt public. Il s'agit d'encourager un journalisme sérieux et responsable, de renforcer le pluralisme médiatique et de favoriser la production de

contenus numériques de qualité. Ce fonds contribuera également à la formation des journalistes dans de nouveaux domaines face aux défis économiques et aux mutations numériques qui fragilisent la presse traditionnelle. La réactivation de ce fonds devrait contribuer à établir un climat médiatique plus équilibré et plus stable ainsi que de réaliser un partenariat efficace entre l'Etat et les acteurs du champ médiatique afin de développer le secteur et d'assurer son indépendance.

Gagner la guerre de la conscience

Face à l'aggravation des menaces cybernétiques, l'une des plus graves pour la sécurité et la stabilité des nations, le cyberspace est devenu un terrain fertile pour les attaques électroniques. Gagner la bataille de la conscience n'est donc pas un choix, mais un devoir national. Dans un monde où les guerres se mènent à travers les données et où les esprits sont visés avant les systèmes, il est impératif de protéger notre société et notre pays par la connaissance, la vigilance et la responsabilité numérique au regard des progrès techniques, technologiques et de l'accélération de la mutation numérique que connaît le monde. Les attaques traditionnelles ne sont plus les seules menaces pour la souveraineté : les cyber-attaques, invisibles et déclenchées à distance, se révèlent désormais plus influentes et plus dangereuses, ciblant les systèmes sensibles, les infrastructures vitales, les secteurs économiques, les données publiques et l'opinion publique.

Plus le niveau de sensibilisation cybernétique des citoyens et des institutions médiatiques est élevé, plus il sera difficile aux pirates d'atteindre leurs objectifs, qu'il s'agisse de sabotage, d'espionnage ou de propagation du chaos. Cette bataille impose la construction d'une culture numérique responsable, encourageant un usage sûr des technologies et renforçant le lien armée-nation, grâce à la coopération entre la société, les services de sécurité et les médias, pour former un front uni contre les cyber-menaces. Sur ce point, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha a souligné : «*La mission de protection, de sécurisation et de défense de notre cyberspace est une responsabilité collective, assurée par une stratégie nationale globale de cyber-sécurité, à laquelle nous devons tous adhérer, à commencer par le citoyen qui doit prendre conscience des dangers du cyberspace et respecter rigoureusement les mesures appropriées lors de l'utilisation des moyens technologiques, en passant par les experts dont le rôle est de mettre à contribution leurs expériences et leurs points de vue, pour la réussite de cette stratégie nationale, jusqu'aux responsables à tous les niveaux qui doivent veiller à s'adapter en permanence aux évolutions accélérées du cyberspace et à fournir les solutions requises, tant préventives que correctives, à même de préserver notre fonds informationnel, d'une part, et de sauvegarder les droits et la liberté de nos concitoyens, d'autre part.*»

La Journée nationale de la presse est une étape essentielle pour réaffirmer l'attachement aux valeurs de liberté, de crédibilité et de responsabilité dans la transmission de la vérité. Elle constitue un hommage à la famille médiatique pour ses efforts inlassables visant à éclairer l'opinion publique, défendre la vérité et renforcer l'esprit d'unité et d'appartenance nationale chez les citoyens. Elle rappelle aussi le rôle central des médias dans la promotion de la voix et de l'image de l'Algérie, de son identité nationale et de son Histoire prestigieuse ainsi que dans la valorisation de ses réalisations constantes qui projettent au monde l'image lumineuse de notre pays.

METTRE FIN A L'OCCUPATION MAROCAINE DU SAHARA OCCIDENTAL

Test décisif pour la crédibilité de l'ONU et de la communauté internationale

Le Front Polisario a réaffirmé l'attachement du peuple sahraoui à son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, soulignant que la fin de cinquante années d'occupation marocaine du Sahara occidental constitue un test crucial pour la crédibilité de l'ONU et de la communauté internationale, ainsi que pour leur engagement en faveur d'un ordre international fondé sur le droit. — F. Chetouane Trad: M. Mayouf

L'Algérie a rappelé le rôle central et essentiel de l'ONU dans la recherche d'une solution juste, durable et définitive à la question du Sahara occidental, garantissant au peuple sahraoui son droit légitime à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies. Cette réaffirmation survient suite à l'accueil par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, le 16 septembre 2025, de l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura. Ce dernier a effectué une visite officielle en Algérie dans le cadre de la préparation de la réunion du Conseil de sécurité sur la question du Sahara occidental, prévue en ce mois d'octobre, au cours de laquelle l'envoyé personnel devrait présenter au conseil un rapport sur ses efforts visant à mettre en œuvre le mandat qui lui a été confié.

A cette occasion, M. Ahmed Attaf a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts du secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, et de son envoyé personnel, M. Staffan de Mistura, pour parvenir à une solution juste, durable et définitive à la question du Sahara occidental. Il a également insisté sur le rôle central et vital de l'ONU, estimant que toutes les démarches et initiatives doivent se dérouler sous son égide et viser l'organisation de négociations directes, sans conditions préalables, entre les deux parties au conflit : le royaume du Maroc et le Front Polisario.

Le ministre a réitéré l'attachement de l'Algérie à la promotion de la doctrine onusienne en matière de décolonisation, tout en saluant le rôle de la Mission des Nations unies pour



l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), considérée comme une expression de l'engagement de la communauté internationale en faveur de la décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie du continent africain.

Le Maroc doit mettre fin à son occupation illégale du Sahara occidental

Dans un message adressé au secrétaire général de l'ONU M. António Guterres, l'informant des derniers développements de la question sahraouie, le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, M. Brahim Ghali, a dénoncé l'incapacité de l'ONU et de ses organes compétents à agir fermement face à l'obstruction délibérée du Maroc et à son refus de respecter ses engagements, en vertu du plan de règlement onusien et africain. Selon lui, cette passivité a encouragé l'occupant à maintenir une position intransigeante et contraire à la légalité internationale. M. Ghali a souligné que certaines positions irresponsables et fondées sur la logique du marchandage, adoptées récemment par certains gouvernements, ont renforcé chez le Maroc l'illusion qu'il pourrait légitimer le fait accompli colonial au Sahara occidental et obtenir ce qu'il n'a pu imposer par la force.

Dans le même contexte, le président sahraoui a précisé que le front Polisario réaffirme une fois encore que le plan de règlement conjoint entre l'ONU et l'Union africaine, accepté par les deux parties, le Front Polisario et le Maroc, et adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité, demeure «le seul accord mutuellement convenu, pratique et raisonnable, pour parvenir à une solution pacifique, juste et durable mettant fin à la colonisation du

Sahara occidental. Il a également rappelé que les Etats membres de l'ONU «sont tenus devant tous de ne prendre aucune mesure ni d'apporter aucune forme d'assistance susceptible de renforcer l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental, qui constitue une violation grave et flagrante des règles fondamentales du droit international, notamment l'interdiction de l'acquisition de territoires par la force. C'est pourquoi les Etats qui sont engagés effectivement pour le respect des principes fondamentaux de la Charte des Nations unies et du droit international ne doivent plus tolérer les tentatives du Maroc d'imposer un fait accompli colonial au Sahara occidental occupé.» Dans la même lancée, le Secrétaire général du Front Polisario a affirmé, dans son message, qu'il «est temps que les Nations unies et la communauté internationale réalisent que leur manquement à faire face fermement à l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental contribue au maintien d'une situation dangereuse qui pourrait avoir des conséquences désastreuses sur la paix et la sécurité dans toute la région». Il a rappelé que le Front Polisario a toujours démontré «son engagement sincère à réaliser la paix juste et durable et demeure attaché à la mise en œuvre complète du mandat pour lequel le Conseil de sécurité a créé la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental. Le Front Polisario reste «prêt à travailler avec les Nations unies et l'Union africaine dans le but de parvenir à une solution pacifique, juste et durable pour la décolonisation du Sahara occidental sur la base du respect complet de la volonté du peuple sahraoui et de son droit inaliénable, non négociable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance», a-t-il souligné, avant de poursuivre : «Mettre fin à l'occupation marocaine du Sahara occidental sous toutes ses formes et manifestations constitue un véritable test de crédibilité des Nations unies et de la communauté internationale», appelant également à la nécessité pour «les Nations unies et ses organes concernés de redoubler d'efforts pour atteindre la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique». Il a conclu sa lettre en renouvelant l'appel à mobiliser tous les moyens disponibles pour informer l'opinion publique mondiale et les organes concernés des Nations unies de toutes les activités économiques et autres activités illégales menées par l'occupant marocain au Sahara occidental, ainsi que la nécessité d'informer le Conseil de sécurité du contenu des arrêts rendus par la Cour de justice européenne, compte tenu de leurs effets économiques, politiques et juridiques à long terme.

Occupation marocaine du Sahara occidental, violation flagrante de la Charte de l'ONU

Dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'ONU, le Front Polisario a rappelé que la question du Sahara occidental figure parmi les dossiers de décolonisation inscrits à l'ordre du jour des Nations unies. Le peuple sahraoui dispose d'un droit inaliénable à l'autodétermination, conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples sous occupation.

Dans cette lettre, le Front Polisario cite les résolutions pertinentes de l'ONU et du Conseil de sécurité, l'avis consultatif de la Cour internationale de justice de 1975, ainsi que diverses décisions de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, confirmant toutes que le Maroc n'exerce aucune souveraineté sur le Sahara occidental et que sa présence sur ce territoire constitue une occupation illégale, en violation de la Charte des Nations unies et du principe fondamental de l'inadmissibilité

de l'acquisition de territoires par la force. La lettre rappelle également le plan de règlement conjoint établi sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (Union africaine actuellement), accepté par les deux parties et entériné par le Conseil de sécurité, qui a créé la Minurso pour en assurer la mise en œuvre. Le Front Polisario y souligne avoir consenti toutes les concessions possibles pour permettre l'application de ce plan et des accords connexes et reste pleinement attaché au mandat de la Minurso et au respect de la libre expression par le peuple sahraoui de sa volonté, à travers un référendum d'autodétermination organisé et supervisé par l'ONU. Le front a également insisté sur le fait que «les pays attachés au respect de la Charte des Nations unies et du droit international ne doivent plus tolérer les tentatives du Maroc d'imposer, par la force, un fait accompli au Sahara occidental occupé», soulignant à cet effet que le Maroc a manqué à plusieurs reprises aux engagements qu'il a pris devant l'ONU et la communauté internationale.

Attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

La lettre du Front Polisario adressée au président du Conseil de sécurité indique clairement que le Maroc continue également de faire intervenir des tiers dans le Sahara occidental occupé à travers des déclarations prétendument «diplomatiques» et des arrangements de nature transactionnelle, entre autres, dans le but d'imposer de force un fait accompli dans le territoire. Citant à cet égard les tentatives du Maroc visant à recueillir un soutien à sa «proposition» colonialiste pour faire échouer la décolonisation du Sahara occidental et priver le peuple sahraoui de son droit reconnu internationalement à l'autodétermination.

A ce titre, le Front Polisario a souligné qu'«aucun pays civilisé, pour autant qu'il soit véritablement attaché au respect des principes fondamentaux de la Charte des Nations unies et du droit international, ne saurait accepter et, a fortiori, appuyer cette proposition colonialiste qui va à l'encontre de tout ce qu'incarne l'ONU». En outre, le Front Polisario a mis en garde contre ce plan et cette proposition considérée comme une orientation à risque, car elle récompenserait le Maroc pour avoir illégalement utilisé la force pour occuper le Sahara occidental, un territoire non autonome inscrit sur la liste de l'ONU. Ce serait également envoyer un message dangereux, qui laisse entendre que «l'expansionnisme et le recours à la force illégale peuvent être récompensés, ce qui risque de créer un précédent très dangereux en Afrique et ailleurs».

Le Front Polisario considère que «la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique en 1976, membre fondateur de l'Union africaine, a concrétisé l'aspiration légitime du peuple sahraoui à l'indépendance et à l'édification de son Etat. La République sahraouie est désormais une réalité nationale, régionale et internationale irréversible, qui constitue un facteur central d'équilibre dans la région et un défenseur des principes fondateurs de l'Union africaine, notamment le respect des frontières héritées au moment de l'indépendance qui constitue un pilier majeur de la paix et de la stabilité en Afrique».

Dans ce contexte, le Front Polisario a également réitéré son engagement à ce qu'il soit trouvé une solution pacifique, juste et durable à la question du Sahara occidental, conformément aux principes pertinents du droit international. Après cinquante années d'occupation, la fin de la colonisation du Sahara occidental représente un véritable test de crédibilité pour l'ONU et la communauté internationale. Le Front Polisario insiste sur l'urgence de mettre un terme aux politiques du fait accompli imposées par le Maroc, affirmant que l'heure n'est plus à la complaisance ni à l'inaction■

CRIMES SIONISTES CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN

Entre génocide et incapacité du droit international

«Pardonnez-nous, peuple de Ghaza..., le monde vous a laissés tomber... Ce conseil n'a pas su sauver vos enfants.» Ces propos, tenus par le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, à l'issue de la séance du Conseil de sécurité sanctionnée par le veto des Etats-Unis opposé à une résolution sur un cessez-le-feu et l'accès humanitaire à la bande de Ghaza, résument le blocage de l'organe onusien (14 pays sur 15 étaient favorables à la résolution) et son incapacité à protéger les Palestiniens face à la machine de destruction sioniste.

A. Mazhoud Trad. : M. Mayouf

Depuis plus de 18 ans, le peuple palestinien subit un blocus étouffant qui le prive des besoins vitaux de la vie quotidienne comme les médicaments, l'eau, l'électricité... Mais l'occupant sioniste a franchi un cap encore plus effrayant, rendant ce blocus plus cruel et plus destructeur. Selon les centres médicaux et points de ralliement médicaux de l'Unrwa, près de 5500 cas de malnutrition sévère ont été enregistrés à Ghaza, qualifiant la situation d'«horrible».

Dans ce contexte, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) a rapporté que le 17 septembre 2025, l'occupation sioniste a ordonné à la population de quitter la ville de Ghaza dans les 48 heures et de se diriger vers le Sud par un passage temporaire traversant le centre de la bande de Ghaza. Près de 40 000 déplacements vers le Sud ont été enregistrés, tandis que des milliers d'autres personnes continuent de fuir sous les bombardements, notamment des femmes, des enfants et des personnes âgées, contraints de marcher des heures pour tenter de sauver leur vie. La machine de guerre sioniste ne distingue plus depuis longtemps entre habitations de populations civiles, hôpitaux, écoles ou encore sites des Nations unies, dont des écoles de l'Unrwa abritant des civils palestiniens fuyant les bombardements acharnés des sionistes.

De son côté, la Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU sur le territoire palestinien occupé a conclu, dans son rapport publié le 16 septembre 2025, que l'entité sioniste a commis un génocide contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza. La commission a affirmé que «les actes commis par les autorités et forces de sécurité sionistes remplissent quatre des cinq critères définissant le crime de génocide par la Convention de 1948, à savoir : meurtres, atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale, soumission intentionnelle à des conditions d'existence entraînant la destruction totale ou partielle du groupe, ainsi que l'imposition de mesures visant à entraver les naissances».

Cri sans écho

Ce qui se passe à Ghaza ne met pas seulement en accusation l'entité sioniste, mais révèle aussi la faiblesse et



l'inaction de la communauté internationale. Les crimes sont documentés, les violations prouvées, mais aucune sanction n'est appliquée, aucun mécanisme activé pour protéger les innocents. Le représentant de l'Algérie a dénoncé l'inertie du Conseil de sécurité face au génocide et à la famine à Ghaza, s'interrogeant : «Est-ce que ce conseil continuera à être un théâtre de lamentations ? Ses murs rendant les échos aux discours sans fin (des intervenants) au moment où Ghaza brûle à cause de l'absence d'action. Ce conseil doit agir par devoir moral et légal. Il doit agir pour imposer un cessez-le-feu afin de protéger et sauver des vies innocentes.»

«Pardonnez-nous, peuple de Ghaza»

Dans une scène bouleversante alors que le cri des enfants et des femmes de Ghaza et leurs gémissements se font encore entendre, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Amar Bendjama, s'est illustré par ses interventions, après l'échec du Conseil de sécurité à adopter une résolution appelant à un cessez-le-feu, bloquée par le veto américain, malgré le soutien de 14 membres. Il a qualifié cette situation «d'affront supplémentaire à la conscience de l'humanité».

Lors de cette réunion, il a entamé son allocution en demandant pardon au peuple palestinien, en particulier aux habitants de Ghaza : «Nous, Algériens, nous vous entendons, frères et sœurs palestiniens. Pardonnez-nous, particulièrement vous qui êtes à Ghaza, en proie aux flammes, enfouis sous les décombres. Pardonnez-nous, car ce conseil n'a pas su sauver vos enfants dont 18 000 ont été tués par l'entité sioniste, aussi parce que le conseil n'a pas pu protéger vos femmes, dont plus de 12 000 sont tombées en martyres, pardonnez-nous pour l'échec du conseil à protéger vos médecins, infirmiers et infirmières dont plus de 1400 sont morts en martyrs, vos journalistes, dont 250 sont tombés en martyrs, et parce qu'il n'a pas pu protéger vos agents humanitaires dont l'entité sioniste a tué plus de 500 d'entre eux.»

M. Bendjama a poursuivi en s'excusant encore auprès des Palestiniens, du fait que «la famine se propage aujourd'hui à Ghaza sans que ce conseil ait pu l'arrêter ni même agir pour la dénoncer, tout comme il n'a pas pu mettre un terme aux



déplacements forcés, ni briser le blocus sur Ghaza, ni d'empêcher la transformation des aides humanitaires en arme», et de poursuivre : «Le monde parle de droits et de la nécessité de les respecter, mais il vous prive de ces mêmes droits. Palestiniens et Palestiniennes, pardonnez-nous car nos véritables efforts se sont dissipés à cause du rejet. Malgré tous ces efforts sincères, le conseil ne vous a apporté aucune aide.» Il apparaît clairement que la Palestine d'aujourd'hui n'est pas seulement une terre occupée, mais le symbole de l'échec du monde et de la faiblesse de ses lois. Les rapports onusiens et les discours de condamnation ne changent plus rien et le sang palestinien demeurera le témoin d'une plaie ouverte dans la conscience de l'humanité. Une blessure dont l'hémorragie semble interminable, et à chaque acte terroriste commis par l'entité sioniste en toute impunité, c'est l'humanité entière qui s'efface un peu plus.

Sur la voie de la liberté

Depuis la proclamation de l'Etat palestinien, le 15 novembre 1988 à Alger, la Palestine mène une longue bataille diplomatique pour obtenir la reconnaissance à l'échelle internationale de son juste combat pour l'indépendance et son adhésion en tant que membre permanent de l'Organisation des Nations unies. Le tableau chronologique du processus des reconnaissances reflète, depuis plus de trois décennies, l'évolution des positions régionales et internationales.

Après la proclamation de l'Etat de Palestine par le Conseil national palestinien, sous la présidence du défunt Yasser Arafat, plus de 80 pays, principalement issus du monde arabe, islamique, africain et asiatique, ont immédiatement annoncé leur reconnaissance de l'Etat palestinien. Dans les années 1990, des pays d'Amérique latine, tels que le Nicaragua, Cuba et le Venezuela ont rejoint la liste des pays qui reconnaissent l'Etat de Palestine. Puis, après la fin de l'Union soviétique en 1991, le mouvement s'est poursuivi avec la reconnaissance par nombre de pays d'Asie centrale, dont le Kazakhstan et l'Ouzbékistan.

Au début du nouveau millénaire, la question palestinienne est restée présente. Les efforts palestiniens se sont alors

portés vers diverses instances des Nations unies, couronnés, le 31 octobre 2011, par l'admission de la Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Cette étape, qualifiée d'historique, fut considérée comme un tournant majeur vers une reconnaissance internationale plus large. Elle a été suivie, le 29 novembre 2012, d'une victoire supplémentaire à l'Assemblée générale de l'ONU, où un vote massif a accordé à la Palestine le statut d'«Etat observateur non-membre», avec 138 voix pour, 9 contre et 41 abstentions. Cette décision a ouvert la voie à l'adhésion de la Palestine à d'autres organisations internationales. Dans le même temps, plusieurs autres pays d'Amérique latine ont reconnu l'Etat de Palestine

Les reconnaissances vont s'étendre aux pays européens, de manière indirecte, à travers les Parlements de plusieurs d'entre eux. En 2014, la Suède est devenue le premier Etat de l'Union européenne à reconnaître officiellement l'Etat de Palestine. Par la suite, les Parlements de Grande-Bretagne, de France, d'Espagne et d'Italie ont adopté des résolutions non contraignantes, appelant leurs gouvernements à faire de même. Le nombre de pays reconnaissant la Palestine est resté stable à plus de 140. Dans les instances onusiennes, une majorité d'Etats est favorable à la solution à deux Etats et à la reconnaissance d'un Etat palestinien aux frontières de 1967, avec El Qods-est pour capitale.

Après l'agression sur Ghaza en 2023 et l'aggravation de la crise, les pressions sur les pays européens pour reconnaître la Palestine se sont intensifiées. Le 10 mai 2024, la résolution ES-10/23 en faveur de l'admission de l'Etat de Palestine en tant que membre de plein droit de l'ONU est adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies à une très large majorité (143 voix pour, 9 contre et 25 abstentions). En 2025, plusieurs Etats européens ont pris des mesures concrètes. L'Irlande, l'Espagne et la Norvège ont annoncé leur reconnaissance officielle de l'Etat de Palestine, marquant un tournant qualitatif au sein de l'Union européenne. Dans la foulée, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie ont adopté la même démarche, suivis par la France, le Luxembourg, la Belgique, le Portugal, Malte, Andorre et Saint-Marin. ■



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune rencontre des représentants de la communauté nationale au Portugal, mai 2023

JOURNÉE NATIONALE DE L'EMIGRATION

Attachment profond à la Patrie

Notre communauté nationale à l'étranger a joué un rôle primordial durant la glorieuse Révolution libératrice, démontrant à chaque étape son appartenance indéfectible à la Patrie et son attachement sincère à ses nobles valeurs. Parmi les épisodes les plus marquants de ce rôle figurent les manifestations du 17 octobre 1961, qui ont consacré l'unité d'un peuple convaincu de la justesse de sa cause et mis en lumière la brutalité du colonisateur. Aujourd'hui, les sacrifices consentis par notre communauté constituent un socle essentiel pour valoriser son rôle et l'impliquer activement dans le processus de construction et de développement du pays.

R. El Djouani Trad. : **A. Lahmel**

En reconnaissance du rôle de la communauté nationale à l'étranger, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a décrété, en octobre 2021, l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année, sur l'ensemble du territoire national, à la mémoire des martyrs des massacres de ces manifestations. Cette décision intervient en hommage aux sacrifices de notre communauté en France durant la glorieuse Révolution, comme elle participe au renforcement et à la consolidation de son attachement à la mère Patrie, en l'associant effectivement au processus de développement de l'Algérie nouvelle, en créant un climat favorable à cette intégration. La participation massive de la communauté algérienne à ces manifestations pacifiques dans les différentes villes françaises, de Paris jusqu'à Marseille, suite à l'appel du Front de libération nationale en réponse à une mesure discriminatoire prise par le préfet de Paris, le sinistre criminel Maurice Papon, le 5 octobre 1961, d'instaurer le couvre-feu à l'encontre des Algériens, a apporté la démonstration de son attachement à sa Révolution et à son unique et légitime représentant, le FLN. Outre leur impact sur l'opinion publique

française et internationale quant à la réalité du combat du peuple algérien face à la machine répressive coloniale française, ces manifestations intervenaient à un moment charnière, quelques mois à peine avant la reprise de négociations qui seront cruciales et décisives pour l'avenir de l'Algérie.

Il convient de rappeler que cette décision du couvre-feu n'était pas la première du genre. Plusieurs mesures injustes et discriminatoires avaient déjà été prises à l'encontre des Algériens, telles que l'interdiction de rassemblements de plus de deux personnes et la fermeture des cafés et restaurants fréquentés par la communauté algérienne, les interpellations sans justification auxquelles s'ajoutent les mesures punitives, les bastonnades et même les assassinats de ressortissants algériens par les forces de l'ordre françaises et leurs supplétifs.

Les sources historiques rapportent que les manifestations du 17 octobre furent une réponse aux mesures brutales et arbitraires des autorités coloniales. La Fédération du FLN, basée à Cologne, en Allemagne, avait tenu une réunion le 10 octobre 1961, au terme de laquelle il fut décidé d'organiser des manifestations pacifiques prévues pour le 14 octobre. Pour des raisons organisationnelles, elles furent reportées au 17 octobre, avec un appel à la participation de toutes les catégories d'Algériens. La Fédération du Front de libération nationale a veillé à ce que les manifestations demeurent pacifiques, afin de ne laisser aucune occasion aux autorités françaises de justifier leur répression violente.

Concernant le déroulement des événements, Mohamed Ghafir, dit Moh Clichy, ancien responsable de la Fédération de France du FLN, a apporté son témoignage en affirmant : «Malgré les conditions sécuritaires strictes que nous subissions, nous avons réussi à informer l'ensemble de la communauté algérienne de cette décision secrète en un temps record.» Il ajoute : «Le jour fixé, à 20h, près de 80 000 Algériens ont envahi les rues principales de Paris en scandant des slogans patriotiques. Face à cette mobilisation, les forces de sécurité, sous les ordres du sinistre Maurice Papon, n'ont pas hésité à recourir aux méthodes les plus cruelles, qui dépassent toute imagination : massacres de manifestants, corps jetés depuis des avions en mer ou du pont Saint-Michel dans la Seine, où de



Manifestation de la communauté nationale, le 17 octobre 1961 dans les rues de Paris

nombreux corps de Chouhada ont été dénombrés. Il est question de 300 Martyrs auxquels s'ajoutent plus de 400 disparus dans des circonstances mystérieuses, dont beaucoup furent enterrés vivants, sans oublier l'arrestation de plus de 12 000 Algériens conduits dans des centres de rétention où ils furent soumis aux méthodes de répression et de torture les plus barbares.»

Décrivant ces actes barbares, le journal «El Moudjahid», dans son numéro 107 du 1^{er} novembre 1961, écrivait : «Les coups de feu étaient tirés dans les grandes rues, sans distinction, avec une haine féroce. La traque fondée sur la couleur de peau atteignit ce jour-là son paroxysme. Des corps souffrants et blessés gisaient sur les trottoirs, d'autres, inertes, avaient quitté ce monde. Les visages ruisselaient sous une pluie torrentielle. Dans les rues, des paires de chaussures, des lacets maculés de sang et des rubans tachés, laissés par leurs propriétaires, témoignaient de leur détermination à poursuivre la marche, avec un sang-froid inégalé, vers l'objectif escompté.» De son côté, l'historien français Gilles Manceron, dans son ouvrage «La triple occultation d'un massacre», démonte les mensonges des autorités coloniales en écrivant : «La police française a réagi avec une brutalité inhabituelle, prête à user de tous les moyens possibles, sur ordre du préfet de police.» Il conclut que cet événement «visait des citoyens désarmés qui revendiquaient simplement leurs droits».

Attention croissante envers les membres de notre communauté

En reconnaissance de ses sacrifices et conscientes de son rôle actuel, les plus hautes autorités du pays, à leur tête Monsieur le Président de la République, accordent à la communauté nationale à l'étranger une attention particulière, en tant que force économique, sociale et culturelle. Monsieur le Président de la République a ainsi approuvé une série de mesures et de procédures inscrites dans le cadre d'une nouvelle approche et d'une vision globale à long terme, visant principalement à renforcer les liens des membres de la communauté nationale à l'étranger avec leur mère Patrie, et à favoriser leur contribution effective au processus de renouveau que connaît notre pays.

Cette attention a été réaffirmée dans le message présidentiel à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, commémorant le 63e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961. Monsieur le Président y a rappelé «l'attachement constant de l'Etat à défendre leurs droits, protéger leurs intérêts et réunir les conditions optimales pour leur intégration dans le processus de redressement national et dans la dynamique de transition de l'Algérie vers l'avenir, avec

une vision nouvelle, confiante dans les capacités du pays, ses compétences et la conscience de sa jeunesse face aux défis». Dans le même contexte, le gouvernement a prévu, dans son plan d'action, une série de mesures destinées à répondre aux préoccupations des membres de la communauté nationale et à leur apporter un soutien complet, notamment à travers les services consulaires et diplomatiques. Il a également initié la création d'une Union des Algériens résidant à l'étranger, appelée à jouer un rôle de force de proposition dans divers domaines, afin de renforcer leur identité et leur sentiment d'appartenance à la Patrie.

Encourager l'investissement et développer la recherche scientifique

Grâce à cette attention particulière, notre communauté nationale à l'étranger est devenue un pilier du développement économique, tant au niveau national que continental, en concrétisant des investissements et projets dans tous les secteurs. L'Etat, attaché à offrir un environnement attractif conforme aux normes internationales, a lancé plusieurs initiatives et incitations pour les investisseurs, notamment l'octroi de facilités équivalentes à celles offertes aux citoyens résidant en Algérie, créant ainsi un climat propice à leur intégration dans les mutations politiques et économiques, et à leur contribution à l'élaboration des politiques nationales. Ces mesures visent également à encourager les compétences, chercheurs, enseignants et experts à partager leur savoir dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique, afin de promouvoir une image rayonnante de l'Algérie.

Dans le cadre de cette vision, plusieurs initiatives concrètes ont vu le jour, parmi lesquelles la création du Conseil mondial de la diaspora algérienne, une instance nationale dédiée aux compétences de haut niveau reconnues à l'échelle mondiale, ainsi qu'un portail électronique pour recenser ces expertises et en faire un incubateur de développement, d'innovation et de recherche scientifique. Cet outil sert de trait d'union entre les Algériens de l'étranger et les institutions économiques nationales, y compris les start-up.

De plus, la création du Conseil des expertises nationales dans l'industrie automobile et les pièces de rechange a suscité un large écho auprès des talents de la diaspora, confirmant que les enfants de l'Algérie établis à l'étranger ne sont pas seulement une partie intégrante de la Nation, mais également des ambassadeurs actifs de ses valeurs et de ses intérêts économiques dans le monde.■

Tokyo le sacre, l'Algérie l'honore Djamel Sedjati, retour triomphal au pays

Sacré médaillé d'argent au 20^e Championnat du monde d'athlétisme qui s'est déroulé du 13 au 21 septembre 2025 à Tokyo, au Japon, l'athlète de demi fond algérien, le sergent-chef Djamel Sedjati, était de retour au pays le 23 septembre 2025. L'accueil à l'aéroport international Houari-Boumediène fut à la hauteur de son exploit. Le champion a été reçu par une délégation officielle de haut niveau, présidée par le ministre des sports, M. Walid Sadi, et le chef du service des sports militaires, le général A. M. Djabou, entourés de cadres militaires et civils venus le féliciter. A l'issue de la cérémonie d'accueil, nous nous sommes rapprochés de Djamel Sedjati pour connaître ses impressions. Il a affirmé : «Je remercie Allah pour cette médaille d'argent obtenue face aux meilleurs spécialistes du 800 m au monde. J'ai désormais remporté toutes les couleurs de médailles, il ne me reste que l'or, que je vise lors des prochaines compétitions internationales», a déclaré notre champion. Il a

souligné que la finale du 800 m avait été particulièrement difficile et intense, en raison du niveau très élevé des participants, notamment du champion olympique, le Kényan Emmanuel Wanyonyi. *Mon prochain objectif est les Jeux olympiques de Los Angeles de 2028, où je vise l'or afin de hisser haut l'emblème national*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : «Je dédie cette médaille à Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale ainsi qu'à l'Armée nationale populaire, à sa tête Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP. Je la dédie également au peuple algérien qui m'a soutenu tout au long de ma carrière. Je remercie aussi mon entraîneur et sélectionneur national militaire Amar Benida, ainsi que son épouse, la championne olympique du 1500 m Nouria Benida Merrah, qui m'ont soutenu aussi bien dans les bons moments que dans les

périodes difficiles. Je vous promets d'autres exploits à l'avenir et de nouvelles médailles afin d'honorer ma chère Patrie et l'ANP.»

Après cette déclaration, nous nous sommes rapprochés du ministre des sports M. Walid Sadi qui a souligné le rôle et la place du sport militaire en Algérie, mettant en exergue la qualité des moyens mis à la disposition des athlètes et le soutien de l'institution militaire. Le ministre a ensuite mis en lumière l'exploit de Sedjati : «Cet athlète, qui est avant tout un militaire, incarne parfaitement l'excellence et la discipline de notre Armée nationale populaire. Sa médaille d'argent est une double fierté, pour le sport et la Nation.»

Pour rappel, le sergent-chef Djamel Sedjati a offert à l'Algérie sa seule médaille aux Mondiaux d'athlétisme de Tokyo. Auteur d'un finish exceptionnel, il a terminé à la deuxième place de la finale du 800 m masculin derrière le champion olympique de Paris 2024, le Kényan Emmanuel Wanyonyi. ■

Monsieur le Président de la République félicite Djamel Sedjati



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a félicité, le 20 septembre 2025, le coureur Djamel Sedjati après avoir remporté la médaille d'argent du 800 m des Mondiaux d'athlétisme organisés à Tokyo. «Bravo à toi, notre champion Djamel Sedjati, pour cet exploit tant attendu aux Mondiaux d'athlétisme à Tokyo... Tu as honoré l'Algérie et l'emblème national... Plein succès pour la suite de ton parcours, avec l'aide d'Allah», avait écrit Monsieur le Président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. ■

La sélection nationale militaire de cross-country s'impose à Amman

Le chef du service des sports militaires, le général A. M. Djabou, a accueilli, le 22 septembre 2025, à l'aéroport international Houari-Boumediène, la sélection nationale militaire de cross-country, de retour au pays après sa participation à la 5^e édition du Championnat arabe militaire de cross-country, organisé du 19 au 22 septembre à Amman, en Jordanie. La cérémonie s'est déroulée en présence du commandant du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoune, le colonel S. Kletine,

ainsi que de cadres du service des sports militaires. Près de 135 athlètes ont pris part à cette compétition, représentant 12 pays. Outre l'Algérie et la Jordanie (pays hôte), les dix autres nations engagées étaient l'Arabie saoudite, l'Egypte, le Maroc, la Libye, la Syrie, la Palestine, le Qatar, l'Irak, la Tunisie et le Liban.

Les athlètes nationaux ont survolé les deux épreuves principales (cross court et cross long), s'adjugeant les deux titres avec éclat.

Dans l'épreuve du cross court (5000 m) en individuel, le sergent-chef contractuel

Ramdane Ouarghi a signé une performance remarquable en franchissant la ligne d'arrivée en tête, remportant ainsi le titre arabe militaire. Son coéquipier, le caporal-chef Hichem Bouchicha, a complété ce succès en montant sur la troisième marche du podium, offrant à l'Algérie la médaille de bronze. Cette performance de nos athlètes a permis à notre pays de s'adjuger également la médaille d'or du classement, affichant ainsi une supériorité incontestable.

La domination algérienne s'est confirmée dans l'épreuve du cross long (10

km). Avec maîtrise et détermination, les athlètes de la sélection militaire ont réalisé une très bonne performance qui leur a valu de décrocher une nouvelle fois la médaille d'or par équipes. Sur le plan individuel, le sergent contractuel Youcef Addouche a enrichi la moisson en remportant la médaille de bronze.

Grâce à cette domination totale dans les deux épreuves, l'Algérie a logiquement remporté la Supercoupe du championnat, confirmant son statut de leader incontesté du cross-country militaire arabe. ■



Qualification des Verts au Mondial 2026

Félicitations



“

Nous sommes très heureux et fiers de votre qualification pour la Coupe du Monde. Vous avez redonné à tout le peuple algérien, à l'intérieur du pays et à l'étranger, le goût des grandes joies. Mille mercis aux Verts. Puisse Dieu perpétuer ces moments de joie pour l'Algérie, la bien gardée.

”

Monsieur le Président de la République
Abdelmadjid Tebboune



“

Félicitations à vous, champions, pour votre qualification à la Coupe du Monde 2026. Vous avez dominé tout au long de la phase qualificative et vous avez, une fois de plus, prouvé votre valeur et fait honneur à notre chère patrie. Vive l'Algérie.

”

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha
ministre délégué auprès du ministre de la Défense
nationale, chef d'état-major de l'ANP



ANNEE DE PREPARATION AU COMBAT

2025 - 2026

S'ADAPTER AUX DEFIS DE L'HEURE

